

journal de la Confédération Musicale de France

N° 330

Mai 1980

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,
DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

La C.M.F. est reconnue d'utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

Éditorial

Comment diriger... et surtout, comment ne pas diriger!

Depuis de nombreuses années, j'ai eu l'occasion d'entendre et de voir quantité de formations musicales de toutes catégories et de toutes forces, et j'ai pensé qu'il serait peut être utile d'apporter à ceux de nos dévoués chefs qui, avec une bonne volonté certaine, assument les responsabilités de conduire un ensemble orchestral, quelques précisions dans l'Art de diriger.

Une remarque en général : de trop grands gestes, presque toujours inutiles. En effet, je pense que l'œuvre exécutée au concert a déjà été répétée, et de ce fait, il n'est pas indispensable de battre, sinon les seuls passages délicats, ralentis par exemple, ou points d'orgue, leur terminalison, et bien sûr les décompositions nécessaires. Enfin, comment pouvez-vous exiger des musiciens un p ou un pp lorsqu'un chef fait des gestes tel un moulin à vent ?...

Il faut donc réduire au maximum la battue pour la musique rythmée telle rock, slow-fox, tango, paso-doble, etc. Lorsque la formation possède une percussion, la battue s'avère quasi-inutile, les départs et les nuances seuls comptent. Mon Maître Philippe Gaubert me disait « Bats le moins possible, tu ne gêneras par l'orchestre ». Une boutade, certes, mais combien vraie, les musiciens n'étant attentifs qu'aux intentions nécessaires.

La plus difficile dans l'exécution d'une œuvre, c'est d'abord la précision des départs, surtout quand il s'agit d'un tutti ; il faut un geste très net, en s'assurant que tous les musiciens vous regardent, et surtout vous voient !

Comme je l'ai dit précédemment, les ralentis sont toujours délicats, surtout pour une masse orchestrale : par exemple, dans la « Fête Polonaise » de Chabrier, et bien sûr les changements de mouvements, hélas souvent hésitants car les musiciens ne concentrent pas assez leur regard sur le chef, se considérant, hélas, assez forts pour s'en passer...

Erreur, car un chef n'est pas un métronome, et il peut articuler un fragment avec plus ou moins de volonté dans son ralenti, en fonction très souvent de l'acoustique d'une salle, la résonance

(Suite page 4)

Vous trouverez également dans ce numéro

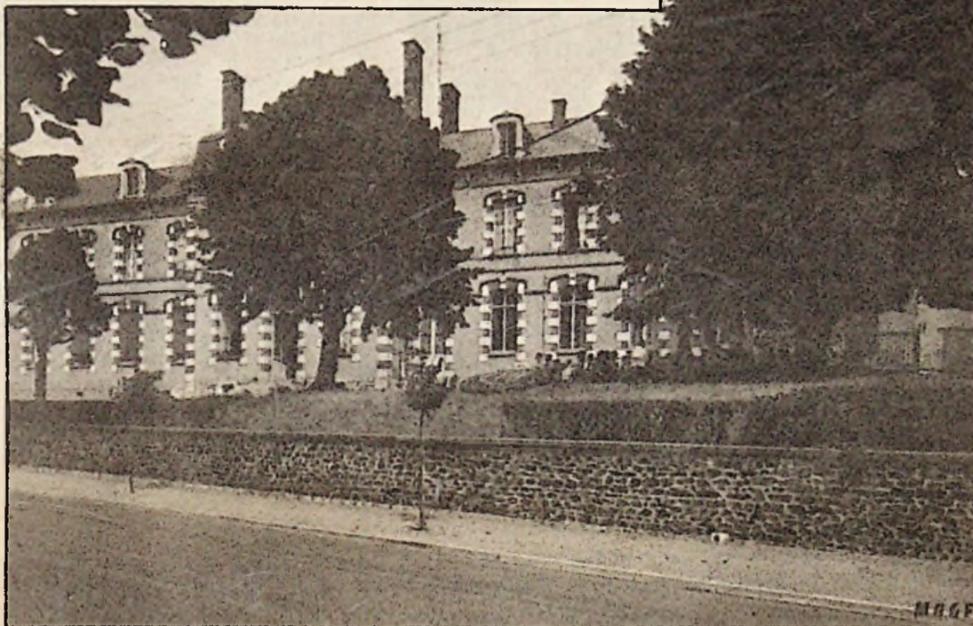
• En pages 8, 9, 10 et 11

La fin du compte rendu
de la 79^e Assemblée Générale

• En pages 2, 3 et 4

La suite de l'article sur
la Trompette

La "Confédération Musicale de France", c'est aussi le Centre National de Promotion Musicale "Albert Ehrmann de Toucy"



Pour tous renseignements, s'adresser à la Confédération Musicale de France,
121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 878-39-42.

Le tambour d'Arcole

M. André F. Trinquier, Président de notre Fédération des Sociétés Musicales et Chorales du Vaucluse nous a adressé le très intéressant article ci-dessous que nous lirez tous, nous en sommes certains, avec beaucoup de plaisir.

Sur des indications et avec l'aimable autorisation de M. René Leriche de Cadenet, Peintre-Décorateur et Ami de la Musique.

Dans le domaine des Lettres et des Arts, on peut comparer l'Histoire de France aux œuvres les plus grandioses. L'image sera toujours petite. Les poètes l'appelleront une épopée prodigieuse, aux mille strophes d'envolée ; les peintres, une fresque immense, éblouissante. On peut aussi comparer sa gloire militaire à une symphonie sublime. Grand air et leitmotiv y auront pour thème, tour à tour, Bayard, Turenne, Marceau, La Tour d'Auvergne. Dès lors, dans cette symphonie grandiose, l'indispensable solo de flûte ou de hautbois sera intitulée : Le Petit Tambour d'Arcole.

Le hasard et les dures nécessités de la Guerre mondiale 1939-1945 ont remis au premier plan de l'actualité ce héros modeste, enfant de la Provence, toujours populaire à Paris. Avant d'indiquer les circonstances auxquelles André Estienne doit ce regain de popularité, il est utile de rappeler à son sujet l'Histoire, belle déesse, et la Légende, sa digne sœur.

(Suite page 5)



Nous publions en pages 6 et 7 une très intéressante communication de Mme Jacqueline Ameller ayant pour thème : « La Musicothérapie et Danse-thérapie en République Argentine ».

Suite
du dernier
numéro

La trompette, le cornet à

Dans le même esprit, André Philidor (dit « l'ainé » mort en 1730) M. R. Delalande (1657-1726), J.J. Mouret (1682-1738) ont écrit de la musique appropriée à chaque circonstance de la journée.

M. R. Delalande groupa ses œuvres sous le titre de « Sinfonies pour les soupers du Roy ».

Lorsque Gossec (1734-1829) successeur de J. Ph. Rameau (1683-1764), à la direction de l'orchestre de « La Pouplinière » a connaissance de la forme nouvelle « La Symphonie », il crée le « Concert des Amateurs » qui réunit, cordes, cuivres et percussions.

Les maîtres de l'époque classique sauront reconnaître et em-

ployer la trompette en lui donnant un rôle de premier plan et l'exemple de l'ouverture de « Water Music » de Haendel reflète bien la couleur orchestrale de la trompette.

Dans le domaine du « Concerto » une place de choix lui est réservée comme en témoignent les concertos de Vivaldi, Telemann, Léopold Mozart, Michaël Haydn...

Le plus souvent la trompette est dans la tonalité de Ré ou Ut.

Le 2^e Concerto Brandebourgeois de J.S. Bach, est écrit pour trompette en Fa, et au sujet de l'instrument utilisé à cette époque bien des controverses subsistent encore.

Etait-ce une trompette en Fa grave ? Les sons produits n'étaient donc plus en rapport avec l'écriture élevée

Le compositeur Ch. Koechlin souligne d'ailleurs dans son ouvrage « les instruments à vents » que : « placées dans le médium, les trompettes n'auraient pu aucunement ressortir au dessus de l'ensemble musical comme il semble évident que J.S. Bach l'a voulu ».

Le « Clarino », dont il est souvent question dans la musique baroque, était-il ce petit « cor », aux proportions étroites et au timbre éclatant, appelé encore

« tromba da caccia » (trompette de chasse) ? Quelles étaient sa longueur et sa tonalité ?

Y avait-il déjà à cette époque des spécialistes du « suraigu » ? Cela est à supposer sans hésitations, mais l'exécution de telles parties aussi périlleuses, a-t-elle toujours été bonne ou seulement satisfaisante ?

W.A. Mozart, en modifiant l'instrumentation des parties de trompettes de certaines œuvres de Haendel notamment n'a-t-il pas pensé qu'il était préférable de s'en tenir à des moyens d'exécution moins hasardeux en rapport avec le goût et les ressources instrumentales nouvelles ?

ŒUVRES D'ANDRÉ AMELLER POUR ENSEMBLES DE CUIVRES

EPIGRAPHES

pour 3 trombones et 1 tuba
Editions LEDUC

CHORAL

pour 4 trombones
Editions PETERS HINRICHSSEN - Londres

CATHEDRALE

pour 4 trombones
Editions BILLAUDOT

AERAMEN

pour 4 trombones
Editions BILLAUDOT

FANFARES POUR TOUS LES TEMPS

pour 4 trompettes, 4 cors, 4 trombones, 1 tuba
Editions LEDUC

VOX AERE

pour 2 cors, 2 trompettes, 1 trombone, 1 tuba
Chez le Compositeur

LARGAMENTE

pour 1 cor, 2 trompettes ut ou sib, 2 trombones, 1 tuba ou saxhorn sib

TROIS ENTREES ET POSTLUDE POUR LE THEATRE DE MOLIERE

pour 2 cors, 2 trompettes, 2 trombones et 1 tuba
Chez le Compositeur

ARLEQUINADE

pour 2 trompettes, 1 cor, 1 trombone, 1 tuba
Editions LEDUC

QUATRE PIÈCES COURTES

pour double quatuor de trombones
Chez le Compositeur

CHORAL POUR LA XII^e STATION DU CHEMIN DE CROIX

pour 6 trombones et tuba
Editions LEDUC

SIMPLE SUITE

pour 4 saxhorns sib
En cours d'édition

En effet, vers 1770, viennent d'apparaître les « tons » ou « corps de recharge » ; petits tubes amovibles, plus ou moins courts, qu'on emboîte entre l'instrument et l'embouchure.

L'éventail des tonalités s'élargit et la participation des trompettes au sein de l'orchestre se généralise.

Peu de temps après une « trompette à coulisse » imaginée par l'anglais « John Hyde » (probablement une amélioration de la « tromba da tirarsi » déjà connue), remplace la trompette à « corps de recharge ».

Puis on arrive à la fin du XVIII^e siècle où le système de clés et de trous, pratiqué sur les instruments de bois est appliqué sur la trompette et va donner naissance à la « Trompette à clés ».

C'est pour ce nouvel instrument que J. Haydn écrit le célèbre concerto en Mib majeur, et que son ami, l'autrichien A. Weidinger, l'inventeur de cette trompette va créer en 1796.

Il est à noter que le mouvement lent, généralement évité jusqu'alors, est confié à la trompette.

Le système de clés à non seulement doté l'instrument de sons nouveaux, mais il a donné à la trompette la possibilité de « phraser », ou de lier les sons entre eux, et de ne plus être uniquement un instrument au « staccato » brillant et incisif.



Fig. 13 : Trompette à coulisse



Fig. 14 : Trompette à clés

Quelques années plus tard (en 1804) le nom moins célèbre concerto en Mi majeur et J.N. Hummel, d'inspiration romantique et au style galant, va donner une nouvelle fois l'occasion à la « trompette à clés » de démontrer ses qualités.

En appliquant, le système de clés au clairon, Weidinger en Allemagne et l'anglais Haliday en Angleterre auraient créé ainsi le « Clairon chromatique » ou « Bugle » à clés, instrument très répandu en Angleterre au début du XIX^e siècle et qui apparait en France un peu plus tard, où les musiques militaires s'en emparent rapidement.



Fig. 12 : Trompette simple avec corps de recharge

Le « Bugle » (de Buffalo ou Buffle, dont les longues cornes sont sans doute, à l'origine de l'instrument) est de perce plus conique, au pavillon développé et dans la tonalité de Sib.

Son embouchure est à bassin presque rectiligne, et il résulte de cet ensemble une sonorité douce et voilée.

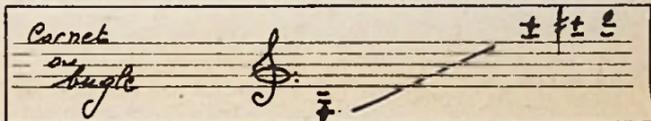
Construit aujourd'hui avec des pistons, le Bugle est revenu l'instrument « chantant » des « Harmonies » et plus particulièrement des « Fanfares ».

Il appartient maintenant à la famille des « Sax Horns » ainsi

que le « Petit Bugle » en Mib (plus aigu d'une quarte).

Le Bugle ne supporte pas les « fortissimo » et ce serait une erreur fondamentale de le jouer avec une embouchure de trompette dont le bassin curviligne (favorable à la clarté des sons) n'aurait d'autre résultat que de dénaturer les sons.

Il est d'ailleurs regrettable que cet instrument tombe en désuétude, au détriment de la variété de timbre pourtant nécessaire et obligatoire même, à ce genre de formations que sont les « Harmonies » et les « Fanfares ».



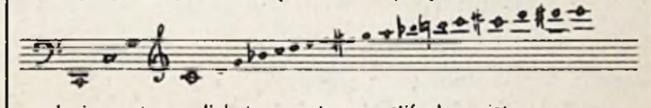
Mais l'événement le plus marquant de l'histoire de la trompette et des cuivres en général, est l'invention des pistons.

Ce sont deux Allemands « Stoelzel » et « Bluhmel », vers 1814, par des moyens différents aboutirent au même résultat, c'est-à-dire à un mécanisme permettant au cor (Stoelzel était corniste) puis à la trompette de

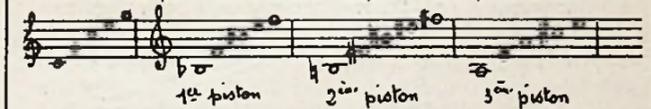
produire tous les sons chromatiques dans toute l'étendue de l'instrument.

Qu'il soit à « cylindres rotatifs » ou à « pistons verticaux », ce mécanisme avait le même but : dérouter instantanément l'air vers des petits tubes additionnels de longueur déterminée, ce qui a pour effet d'abaisser les sons naturels de l'instrument d'un ton, d'un demi-ton ou d'un ton et demi.

Ainsi les sons naturels (ou harmoniques) suivants



deviennent par l'abaissement respectif des pistons :



ont donné les « dolçtés » que nous connaissons aujourd'hui.

Le système de pistons fut introduit en France en 1826, par l'intermédiaire du Compositeur Spontini, alors Directeur Général de la musique de S.M. le Roi de Prusse, qui adressa divers modèles d'instruments munis de pistons, à son collègue M. Buhl, Chef de musique des Gardes du Corps du Roi, à Paris.

Aidés des artistes en renom, les fabricants français vont améliorer ce système.

La trompette simple en Fa, va devenir la « Trompette Chromatique en Fa ». Elle est employée à l'orchestre dès 1827 dans l'opéra Macbeth de Chelard, puis dans Guillaume Tell de Rossini, où, le plus souvent, elle joue des parties écrites pour trompette simple. Sur la proposition de Cherubini une classe de trompette est créée au Conservatoire de Paris, et confiée à M. Dauvergne (1833).

A cette même époque vient de naître un autre instrument : le « Cornet à Pistons ».

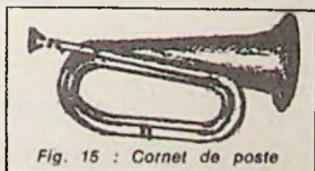


Fig. 15 : Cornet de poste

Appelé d'abord « Cornet d'Harmonie », le cornet à pistons est issu du « Post-Horn », ou cornet

POUR VOS REPARATIONS

PROFITEZ DE LA PERIODE ACTUELLE
de nos prix spéciaux
et de nos délais réduits
pour nous envoyer vos réparations
Une seule adresse :

GUILLARD BIZEL

2, rue d'Algérie, 69001 LYON - Tél. : (7) 828-44-22



Un devis pourra être établi sur demande. Munir chaque instrument d'une fiche avec votre nom, votre adresse et vos instructions.

Voir en dernière page du journal
les ouvrages pour
Trompette d'harmonie et piano
publiés par les
EDITIONS ROBERT MARTIN

71009 MACON CEDEX

pistons, le bugle

de poste, petit instrument de cuivre que faisait sonner le postillon aux relais des diligences.

(J.S. Bach, W.A. Mozart et Schubert ont écrit pour cet instrument.)

Doté tout d'abord de 2 pistons seulement, un 3^e lui est adjoint presque aussitôt; toutes les notes manquantes deviennent alors possibles (attribué au Français A. Halary).

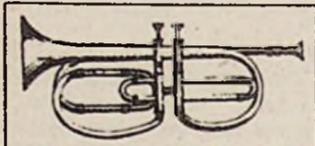


Fig. 16 : Cornet à 2 pistons

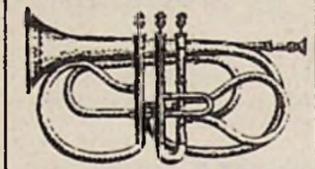


Fig. 17 : Cornet à 3 pistons

Par sa tonalité de Sib, plus aiguë que la trompette en Fa, une perce moins étroite et plus conique, son émission est plus douce et il offre aux exécutants plus de sécurité dans les passages délicats.

De plus en plus perfectionné par les « facteurs » français du moment (Gautrot, Perinet, courtois...) il est rapidement utilisé par de nombreux trompettistes; dont J.B. Arban (1825-1889), et d'anciens cornetistes réputés comme Forestier (1815-1882), Maury (1834-1881), Mellet conquis par son timbre plus velouté et ses qualités de « virtuosité ».

Tous ces nouveaux cornettistes, sont d'ailleurs devenus professeurs de cornet à pistons au Conservatoire de Paris (classe créée en 1869 par J.B. Arban).

Alexandre Petit (1864-1925) leur succéda de 1910 à 1925 date à laquelle il fut remplacé par Eugène Foveau (1886-1957).

Peu à peu le cornet à pistons se substitue à la trompette.

Les compositeurs écrivent pour lui, et lui confient des parties souvent importantes, dans le caractère qui lui est propre.

Les exemples les plus significatifs et les plus connus en sont donnés dans « Carmen » où Bizet prête au cornet (en la H) un rôle de soutien dramatique dans cette longue phrase fatidique du prélude.

Gounod dans la scène de la Kermesse de son « Faust », met en valeur sa note joyeuse et populaire, comme le fera plus tard Stravinsky, dans « Petrouchka » et « L'histoire du soldat ».

Mais c'est au bal où il est l'âme des quadrilles et au milieu des musiques militaires qu'il rencontre le plus de succès. C'est l'époque des « airs variés » et des « polkas à coup de langue ».

Pendant ce temps, la trompette est un peu délaissée.

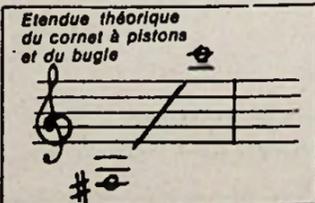
Elle conserve le monopole des « Couacs » !

Dans les musiques militaires, on la met dans les mains des moins habiles cornettistes.

Certains critiques et trompettistes de l'époque, refusant ce discrédit vont jusqu'à qualifier le Cornet à pistons d'instrument « trivial » - « bâtard » et « pâteux ».

Cependant l'enthousiasme croissant suscité par ce nouvel instrument est toujours aussi vif.

Les noirs d'Amérique l'adoptent dans leurs formations de « jazz »; il se répand tout doucement en Italie puis en Allemagne.

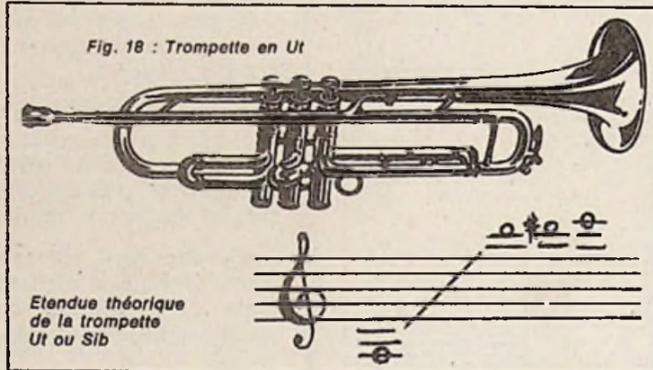


En 1855, une trompette en Ut, est enfin fabriquée et va prendre place à l'orchestre aux côtés du cornet à pistons.

Leur rivalité va cesser d'exister peu à peu et, principalement lorsque l'opéra de Wagner « Lohengrin » sera créé à Paris en 1891.

Les parties de trompettes écrites par Wagner ne permettent

plus l'emploi du cornet à pistons, non seulement en raison de son caractère, mais aussi et surtout parce que les changements fréquents de tonalité (plusieurs dans une seule mesure !) exigent une transposition « à vue », réalisable sur le même instrument : la trompette en Ut, à la place des « tons de rechange » encore en vigueur.



La trompette retrouve son rôle et les trompettistes leur place, mais cette fois avec un instrument mieux adapté à l'écriture moderne et mis au point dès -894.

Sans cesse améliorée, elle ajoute à ses ressources toutes récentes des qualités expressives encore plus intenses.

Si, à l'orchestre, elle continue souvent d'être un élément de renfort ou de soutien harmonique du répertoire « classique », elle a, en revanche, l'occasion de s'exprimer avec encore plus d'aisance dans les « élans mélodiques du Romantisme de César Franck ou de J. Brahms.

Berlioz, qui semble avoir un « faible » pour les « cuivres », en fait un éloge incomparable : « Le timbre de la trompette est noble et éclatant; il convient aux idées guerrières, aux cris de fureur et de vengeance, comme aux chants de triomphe. Il se prête à l'expression de tous les sentiments, énergiques, fiers et grandioses, à la plupart des accents tragiques. Il peut même figurer dans un morceau joyeux pourvu que la joie y prenne un caractère d'emportement ou de grandeur pompeuse. » (traité d'orchestration).

Wagner par ses recherches de sonorités aériennes n'a pas hésité à dégager la trompette et à la faire planer au dessus de l'orchestre.

Le prélude de Parsifal nous en donne un bel exemple et à ce sujet il est plaisant de rapporter cette réflexion admirative

d'un chef d'orchestre entendant Eugène Foveau, à l'orchestre de l'opéra, chanter sur sa trompette cette belle phrase du prélude de Parsifal : « C'est un rayon de soleil qui passe sur l'orchestre ».

Construite dans les tonalités aiguës de Ré, Mi, Fa et Sol, elle est la trompette des œuvres du passé.

Avec l'introduction du « jazz » en Europe après la 1^{re} Guerre mondiale, le cornet à pistons est remplacé par une trompette de perce large dans la tonalité de Sib également. De sonorité plus généreuse elle convient mieux à ce genre de musique.

Elle est plus communément appelée « trompette de jazz ».

Le cornet à pistons ne disparaît pas pour autant. Par sa position intermédiaire entre le Bugle et la Trompette, il se prête davantage à la douceur comme aux accents héroïques, il est l'instrument d'étude idéal.

Par ailleurs la « trompette piccolo » (plus aiguë d'une octave que le cornet à pistons ou la trompette de jazz) comporte 4 pistons, le quatrième étant « transpositeur ». Il permet, en effet, de passer, par son abaissement, de la tonalité de Sib aigu et celle de Fa à la quarte inférieure.

Si elle rencontre de nos jours une faveur particulière, elle reste cependant un instrument difficile à jouer et qui n'est pas à la portée de tous les jeunes trompettistes.

● Suite page 4



CONSORTIUM MUSICAL EDITIONS COMBRE

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS
Tél. : 824-89-24

FEDERATION NATIONALE DES UNIONS DE CONSERVATOIRES MUNICIPAUX DE MUSIQUE

LECTURES A VUE : Instruments

- Accordéon
- Alto
- Basson
- Clarinette
- Contrebasse
- Cor
- Flûte
- Flûte à bec
- Guitare
- Grande Harpe
- Petite Harpe ou Harpe celtique
- Hautbois
- Piano
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Violon
- Violoncelle



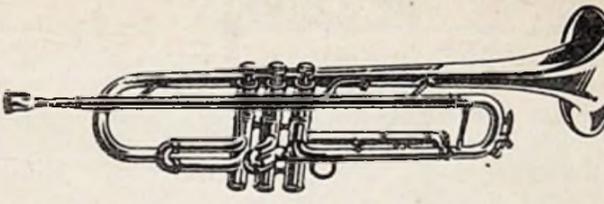
trompette

| TROMPETTE ET PIANO | | |
|--------------------------|---------------------------|-------|
| BROWN Ch. | PETITE MARCHÉ (facile) | 13,60 |
| DEPELSENAIRE | RECITATIF ET AIR | 13,60 |
| RUYSSEN P. | ALLEGRO (facile) | 13,60 |
| VACHEY H. | SONATINE | 28,50 |
| 2 TROMPETTES | | |
| CORRETTE | DIVERTISSEMENT | 13,60 |
| 4 TROMPETTES ET BATTERIE | | |
| PEYSSIES | PLEIN SOLEIL "CIN SURIU" | |
| | Partition direction | 28,50 |
| | Parties séparées, chaque | 8,90 |
| 4 TROMPETTES SEULES | | |
| DEPELSENAIRE | TOURNOI POUR UNE INFANTE | |
| | Partition et 4 trompettes | 43,60 |
| | Partition seule | 28,50 |
| | Parties séparées, chaque | 8,90 |

édition Delrieu

14, RUE TRACHEL 06000 NICE ☎ (93) 82.23.69

*Pour toute commande, veuillez vous adresser à votre marchand de musique habituel
Merci (nous ne vendons pas aux particuliers)*



Quelques œuvres récentes pour la TROMPETTE

1, 2, 3 = facile - 4, 5, 6 = moyenne force - 7, 8, 9 = difficile

| | |
|---|-------|
| Bozza. CAPRICE n° 2, trompette (Ut ou Si b) et piano (6°) | 32,10 |
| — CONTRASTE IV, trompette et cor (6°) | 39,90 |
| — LIED, trompette (Ut ou Si b) et piano (4°) | 20,20 |
| Charpentier (J.). CONCERT n° 7, trompette (Ut ou Si b) et piano (7°) | 44,70 |
| Defaye. HUIT PRELUDES POUR PASSER LE TEMPS, trompette et orgue : | |
| A. Préludes I et VII, trompette Ut (7°) | 44,70 |
| B. Préludes II et IV, trompette Si b (7°) | 44,70 |
| C. Préludes III et VI, bugle Si B (7°) | 44,70 |
| D. Préludes V et VII, cornet Si b (7°) | 39,90 |
| Holstein. CHANSONS DE FLUTE, trompette (Ut ou Si b) et piano (2°), en 4 cahiers, chaque | 32,10 |
| Mas. PAVANE, trompette (Ut ou Si b) et piano (1°) | 16,70 |
| Vachey. BAGATELLE, trompette (Ut ou Si b) et piano (2°) | 20,20 |
| Villette. CONCERTINO, trompette (Ut ou Si b) et piano (8°) | 62,60 |

Catalogue complet sur demande

**A. LEDUC - 175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS CEDEX 01 - 296-89-11**

La trompette le cornet à pistons le bugle

● Suite de la page 3

Les modèles en Ut sont, aujourd'hui, construits avec une perce large qui donne au son une belle ampleur, plus au goût du jour, et qui répond ainsi à la volonté d'équilibrer les timbres et le volume sonore entre pupi-

tres de cuivres des grands orchestres symphoniques.

Instrument aux tonalités multiples et aux emplois divers, la trompette possède un répertoire qui ne cesse de s'enrichir.

Grâce au talent prodigieux de nos interprètes actuels elle a acquis des titres de noblesse indiscutables et un rang très élevé au niveau des concertistes dont Maurice André est l'exemple type.

Longueurs théoriques des instruments cités :

| | | | |
|-------------------------|----------------|------|--|
| — Trompette en Fa grave | 1 m 969 | | |
| — Trompette en Sib | } 1 m 475 | | |
| — Cornet en Sib | | | |
| — Bugle en Sib | } 1 m 314 | | |
| — Trompette en Ut | | | |
| — Trompette en Ré | | | |
| — Trompette en Mib | 1 m 105 | | |
| — Trompette en Fa aigu | 0 m 984 | | |
| — Trompette en Sib aigu | 0 m 737 | | |

« La » du diapason :



* (La perce, est le diamètre et la forme intérieure donnés aux proportions du tuyau de l'instrument. Elle peut être, étroite, moyenne, large cylindrique, conique ou cylindro-conique. Étroite elle favorise les sons aigus ; large elle permet une meilleure émission. La forme cylindrique donne la clarté, tandis que la forme conique produit des sons doux et voilés).

BIBLIOGRAPHIE

- Encyclopédie de la musique « La Trompette et le Cornet » par Merri Franquin.
- Précis historique de la Méthode Dauvergne.
- Les instruments de musique dans l'Art et l'Histoire Professeurs : R. Bragard, Dr. Ferd, J. de Hen.

ŒUVRES POUR ENSEMBLES DE CUIVRES

(ces œuvres sont éditées aux Editions Billaudot)

POUR QUATUORS DE CUIVRES : 2 trompettes, 2 trombones

ANDRE - Quatuor pour cuivres. — ANONYME (Douay) - Ballet à quatre. — DUBUIS - Acclamation. — JACKSON - Quatuor pour cuivres n° 1. — JARZEBSKI (Douay) - 4 Canzon. — MEIER - Deux canzon. — PERRIN - Quatuor. — SEMLER COLLERY J. - Offrande : 2 trompettes (ut ou si), trombone, cor (ou 2° trombone). — ANONYME POLONAIS - Duma à quatre. — BACH J.S. - Fugue en ré majeur. Trois chorals. — CREUSOT - Pochade. — FRANCK M. - Pièce instrumentale. — FRESCOBALDI - Caprice sur le chant du coucou. — GABRIELLI - Canzona. — GERVAISE - 6 bransles — GLUCK - Marche religieuse d'Alceste. — LALANDE - Fanfare. — LEJEUNE - Fantaisie. — MACHAUT - Contrepoint à 4. — PALESTRINA - Ricercar. — TRABACC - Gaillarde : 2 trompettes (ut ou sib), trombone, cor (ou 2° trombone) et orgue. — ANONYME - Sonate extraite de « Die Bänkelsängerlieder » avec orgue.

POUR QUINTETTES DE CUIVRES

ALBINONI - Suite en la : 2 trompettes, cor, trombone, tuba — ANONYME (Douay) - Allemande à cinq. Ballet à cinq. — CAMBRELING - Divertissement : 2 trompettes, trombone, cor, tuba. — CASANOVA - Tremomentl : 2 trompettes, cor, trombone, tuba. — DELERUE - Vitrail : 2 trompettes, trombone, cor, tuba. — DUBOIS - Quintette burlesque : 2 trompettes, cor, trombone, tuba. — SEMLER-COLLERY - Offrande : 2 trompettes, trombone, cor, tuba. — SHORT - Brass quintet : 2 trompettes, trombone, cor, tuba. — WEINER - Suite for brass quintet : 2 trompettes, cor, tuba, trombone.

POUR SEXTUORS DE CUIVRES

CHARPENTIER - Prélude du Te Deum : 3 trompettes, 3 trombones. — CORELLI - Suite de danses : 2 trompettes, 4 trombones. — LEMELAND - Symphonie pour cuivres : 2 trompettes, 2 trombones, cor, tuba. — PURCELL - Air : 3 trompettes, 3 trombones. Fanfare : 3 trompettes, 3 trombones. Prélude et menuet : 3 trompettes, 3 trombones.

POUR SEXTUORS DE CUIVRES

MEYER - Negro spiritual : 2 trompettes, 2 cors, 2 trombones, 1 tuba. — TELEMANN - Concerto en ré ; 3 trompettes, 3 trombones, 1 tuba. Collection Maurice André : 3 trompettes, 3 trombones, 1 tuba. — BACH J.S. - Final de la Passion selon Saint Jean. — MOURET - Symphonies de Fanfares. — PURCELL - Trumpet tune. Trumpet Voluntary.

POUR OCTUORS DE CUIVRES

BACH - Suite de danses : 4 trompettes, 4 trombones. — LULLY - Grande entrée : 4 trompettes, 4 trombones. Fanfare et Marche Guerrière : 4 trompettes, 4 trombones.

RÉPARATIONS REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e

Fournisseur
de la Gardo Républicaine

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel: 08.24.87



POUR SOCIÉTÉS

BANNIÈRES

PAVOISEMENT

et Tous Articles de Fêtes

atologue sur demande

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94-40

Suite de l'éditorial de M. André Ameller

plus grande, allant quelquefois jusqu'à 6 ou 7 secondes, l'obligeant à exagérer celui-ci.

Il faut donc avoir toujours l'œil sur la baguette, et le chef doit l'exiger !

Quant aux points d'orgues, ceux-ci demeurent toujours un souci ; lorsqu'un point d'orgue est précédé d'un ritenuto ou non, le chef devra élever les bras, ne serait-ce que pour soutenir la durée du point d'orgue afin que tous perçoivent son intention, car plus délicate est l'opération de la reprise, enchaînement coupé ou non, et la reprise du mouvement.

En effet, celui-ci peut être résolument arrêté (coupé) par un geste bref, sans trop de rapidité s'il est suivi d'un silence, ou par un geste qui coupera le point d'orgue et indiquera l'unité de temps du mouvement qui suit et qui enchaîne.

J'avoue qu'il est difficile de donner un cours de direction d'orchestre par correspondance... mais j'espère que mes quelques explications seront compréhensibles.

Prenons par exemple l'ouverture d'Egmont. L'accord du premier point d'orgue finissant diminuendo, peut être coupé avant de rebatte la suite à six temps. Mais par contre, le second accord, qui reste ff, peut être arrêté en faisant l'enchaînement, le geste coupant l'accord correspondant à la noire de la mesure battue à six temps et de ce fait servant de préparation. Ne jamais battre la croche qui, automatiquement se placera, la précision du geste du temps marqué y suffisant.

Prenons un autre exemple : le début de la 5^e Symphonie de Beethoven. Sur le point d'orgue, monter le bras. En rabattant celui-ci, le point est coupé, et l'enchaînement se fait aussitôt. A la seconde exposition du thème, ne pas oublier de battre deux mesures, car il faut penser à ceux qui comptent...

Le grand Chef Weingartner faisait ainsi, et nombreux sont ceux qui ont adopté cette manière précise et logique, puisqu'après le point d'orgue, le thème est précédé d'un demi-soupir.

Je parlerai une prochaine fois de l'accentuation. Là aussi, il y a souvent trop de méprises et d'erreurs d'appréciation dans les indications portées sur les partitions.

André AMELLER.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique
8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

Le tambour d'Arcole

● Suite de la page 1

L'histoire

XV^e Division Militaire, 51^e Demi-Brigade, place de Lille. Etat des Services et Campagnes du Citoyen André Estienne, Tambour des Grenadiers du Premier Bataillon.

André Estienne, né le 13 octobre 1777 à Codenet (Vaucluse). Entré au service le 10 juin 1792; Tambour le 29 novembre 1792.

Campagne de 1792-1792. Ans I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, et IX.

Nous, Membres du Conseil d'Administration, certifions l'état des services et campagnes du Citoyen André Estienne sincère et véritable, déclarons en outre que ce militaire, à l'affaire d'Arcole, passa le canal à la nage sous le feu de l'ennemi, battit la charge et donna à ses camarades l'examen de l'intrepidité. Ce jeune homme est d'ailleurs, par sa conduite et sa bonne tenue, le modèle des Grenadiers et s'est parfaitement comporté depuis son entrée en service.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent, pour lui servir ce que de droit.

Lille, le 28 Germina, X^e année Républicaine.

(Suivent les signatures).

Admis dans la Garde des Consls, bataillon des Chasseurs, le 6 Floréal an X — Congédié avec Retraite le 13 juillet 1806 — Campagne Grande Armée 1805 — A obtenu les baguettes d'honneur le 20 Fructidor, An X Chevalier de la Légion d'Honneur le 24 septembre 1803.

A l'âge de 15 ans, Estienne partit avec les volontaires qui volaient à la défense de la Patrie. Engagé comme tambour dans la 51^e demi-brigade, il fit toutes les campagnes d'Allemagne et fut un des braves qui traversèrent le Danube à la nage. Mais ce n'était encore que le prélude de l'action d'éclat qui lui valut l'honneur de figurer sur le fronton du Panthéon. C'est à la bataille d'Arcole qu'il devait s'immortaliser.

En 1796, Bonaparte arriva avec 15 000 hommes devant les 40 000 Austro-Allemands d'Alvinzy, sur l'Alpone. Pour enlever à son adversaire l'avantage du nombre, Bonaparte se jeta dans les marais traversés seulement par deux chaussées et parvint à faire quitter au général autrichien sa redoutable position sur les hauteurs de Caldiero et à lui enlever sa confiance dans le succès. Ce combat de géants dura trois jours entiers : 15, 16 et 17 septembre. Le premier jour, les drapeaux balayés, les Guides — Troupes d'élite du Corse — sont arrêtés net à Arcole, devant le Pont sur l'Alpone. Quatre canons et un tir nourri d'infanterie fauchent les hommes impitoyablement. Augereau, Masséna, pourtant si intrépides ce jour-là, sentent passer sur eux le souffle glacé de la défaite. C'est alors que Bonaparte lui-même saisit un drapeau et il s'élança sur le pont.

Au même instant, sur l'autre rive, un tambour, un seul, bat une charge endiablée. C'est Estienne qui a passé le cours d'eau à la nage et frappe sur sa caisse de toutes ses forces, de tout son cœur.

« Cette fois, l'âme de la Gaule a ouvert ses ailes; emportés par la vision, les grenadiers se jettent à la perdue. Le pont est enlevé ».

Bonaparte victorieux, donna au petit tambour, un jour de parade, deux baguettes d'honneur, d'Or et d'Ivoire (Estienne étant alors tambour dans les Chasseurs à pied de la Garde Consulaire). Il fut nommé Chevalier de la légion d'honneur à la création de l'Ordre. Il fit la campagne d'Ulm et d'Austerlitz en 1805. Enfin, il fut congédié avec retraite le 15 juillet 1806.

Dans sa retraite, il fut toujours considéré comme une des vieilles gloires de notre Armée. En 1830, il fut nommé tambour-mai-

tre de la 10^e Légion de la Garde Nationale de Paris. Modèle des soldats estimé de tous ceux qui le connaissaient, il mourut à Paris le 2 janvier 1838.

Dépouillé peu de temps auparavant de ses petites économies par un abus de confiance, perte qu'il supporta sans faire connaître sa situation, il laissa sa veuve et sa fille dans un déplorable état de misère. Une collecte fut faite par ses compatriotes et une souscription ouverte à Paris et en Province pour venir au secours de sa famille.

Estienne fut accompagné au champ du repos par des officiers supérieurs de la 10^e Légion, des officiers de compagnie, un détachement de la Garde Nationale et un peloton de ligne, une députation de Loge des Francs-Maçons et une foule de gens de toutes les classes. Sur sa tombe, le chef de bataillon Février et le Colonel Lemerrier firent l'éloge du défunt, glorieux Soldat et Républicain sincère.

Et les baguettes d'honneur furent déposées sur son cercueil.

La légende

Qui s'étonnera maintenant s'il — comme pour Duguesclin, pour Chevert et pour d'autres — La Légende se soit emparée, sitôt après sa mort, de cette figure simple et belle qui est dans l'Histoire Estienne André ?

La Presse et la Presse Parisienne n'avaient pas attendu l'érection du monument pour rappeler les exploits du « Petit Tambour d'Arcole » et les poètes d'accorder leur lyre !

La statue

En 1894, sur l'initiative de M. Toussaint Lacaze, Receveur de l'Enregistrement à Cadenet, un Comité décide d'élever un monument au Petit Tambour d'Arcole. Une souscription nationale est ouverte, avec cette épigraphe : pour la première statue élevée à un simple soldat.

La Ville de Paris donne 500 francs, Lyon et Marseille également. Les fonds sont vite recueillis. La commande est passée au sculpteur Amy.

Donc, le 11 août 1894, en présence de trois Ministres, dont celui des Beaux-Arts, le monument est inauguré, au milieu de grandes fêtes, et pendant 44 ans il fut l'ornement de la place du Portail, devenue place du Tambour d'Arcole.

Le 25 juin 1938, sur l'initiative de M. de Carli on commémore le centenaire de la mort d'Estienne André, en présence du Général Orly, Commandant le XV^e Corps, l'éminent tacticien qui, en juin 1940 à Voreppe, devait dire aux Allemands : Pas plus loin !

Il semblait bien, après cette date de 1938, que ce monument comme les peuples heureux, ne devait plus avoir d'histoire. Il n'en fut pas ainsi.

L'évasion au maquis

André Estienne, Soldat de l'an II. Déboulonné par Vichy en septembre 1943. Reprend du service à cette date et garde encore le maquis. Sera remis en place le...

Cette aventure du petit tambour rappelle les vieilles ballades romantiques : La nuit, vers la douzième heure, le tambour quitte son cercueil, fait sa ronde avec sa caisse, va d'un pas rapide. Ses mains agitent les deux baguettes...

Quand on entra dans Cadenet, on apercevait soudain, haut perché au bout d'une rue montante, le pied levé, les baguettes au vent, l'héroïque gamin à qui Bonaparte doit une part de sa gloire. Les guêtres hautes les basques au vent, la bouche claquante, lancé sur un pied, il parcourait son Village de sa course immobile et l'emplissait de sa charge silencieuse.

Comme cette statue était en bronze et que les Allemands la voulait pour la fondre, les Métaux non ferreux vinrent jusqu'à elle.

En septembre 1943, ces messieurs agissant en dehors de la municipalité traitèrent avec un entrepreneur de maçonnerie qui prépara tout pour déboulonner le tambour. Et un beau matin, devant les habitants assemblés et hostiles, il procéda avec ses aides à l'enlèvement.

Le premier choc qu'on lui imprima fut pathétique. Lui, si longtemps immobile, il bougea. Le pied eut l'air de se soulever, les baguettes de battre. La statue s'anima. Les pauvres Messieurs des Métaux non ferreux n'avaient pas compris ce qu'ils faisaient en rendant le mouvement au héros d'Arcole.

A la nuit, vers la douzième heure, le Tambour quitte son cercueil fait sa ronde avec sa caisse.

Et la nuit, en effet, les conjurés pénétrèrent dans une remise où était la statue et l'enlèvent sur une charrette, gagnent sans bruit — avec le tambour, mais sans trompette — les terrains qui s'étendent au sud de Cadenet.

Imaginez cette charrette, ces hommes dans les pils du terrain, traînant le héros d'Arcole, dans une nuit bleue de septembre... N'est-ce pas la ballade qui continue ?

On alla enfouir la statue dans un champ et le secret fut si bien gardé qu'on le garde encore. Au jour l'entrepreneur découvrit le rapt; il alerta les Métaux. La gendarmerie ouvrit une enquête : visites domiciliaires, interrogatoires. On chercha dans les maisons, dans les campagnes, derrière le zinc des bistrotts... Il arrive même aux Gendarmes de fouiller le gîte même du maquisard posthume. Mais ces Gendarmes étaient bons enfants. Ils mirent un tel zèle à ne rien trouver qu'ils ne trouvèrent vraiment

rien. Brigadier, ce jour-là vous avez eu raison.

Quand reviendront nos prisonniers, le tambour sera remis en place. Sa charge silencieuse continue, quelque part dans les champs vauclusiens, comme celle du tambour mort de la légende. Il l'a toujours si bien menée que ses cadets ont su l'entendre. Beaucoup de fils de Cadenet ont pris le maquis et quelques-uns ont sauvé leur compatriote de la fonte ignominieuse.

Vers la douzième heure, le général en chef sort de son cercueil. Il porte le petit drapeau... les Maréchaux se pressent en cercle.

Il n'est plus dans sa rue déclinée, mais il y reviendra. baguettes battantes et bouche claquante, il pourra dire, gougenard : Maréchal, me voilà !

Et ce jour-là, c'est aux gars de Cadenet qu'une autre voix encore, qu'on n'entendra aussi que par la pensée, la voix de celui qui pinçait l'oreille à ses soldats, dira :

— Je suis content de vous !

Le retour

A 23 heures la Statue — pour tant lourde — était enlevée par cinq braves et gaillards.

Avec mille précautions le Tambour fut transporté au quartier des Iles (Durance) enfoui dans une terre qui de 4 heures à 8 heures du matin, fut entièrement labourée.

— Qui a passé là ?

— Degun, répondrait Mistral.

En prévision du fatal vert-degris, la statue fut déterrée six mois après et transportée dans une ferme, sous la paille. Il y avait pourtant en 1943 comme en 1944 (en permanence hélas) un petit détachement d'Allemands à Cadenet.

Et le 8 mai 1945, jour de la Victoire, à demi-couchée sur un camion automobile, la belle statue était là ! Le Petit Tambour d'Arcole, au retour du maquis,

présidait en personne, dans son pays natal, la Fête de cette France qu'il contribua à défendre contre l'invasion.

Sera remis en place

le 7 octobre 1945

Voilà la date, mes amis. Et ceci aura lieu encore en présence d'un Ministre, M. Raoul Dautry. Ce jour-là, Aymard et ses co-équipiers de septembre, tous de Cadenet, ce sont eux en 1943 qui firent disparaître la Statue pour la soustraire à la fonte ignominieuse, aideront à lever la soie d'un parachute reçu par eux certaine nuit et à découvrir la statue du Tambour d'Arcole.

Et maintenant, chantons comme nos anciens :

Beau Soleil de la Provence,
Gai compère du Mistral,
Fais luire !

Soleil, fais gloire à la statue d'Airain. En haut de sa rue déclinée, le Petit Tambour d'Arcole a repris sa course dans l'immortalité.

Nous avons dans notre Fédération et en 1980 une Fanfare à Cadenet dont le Président est un excellent ami, M. Alexandre Zanetti, et cette fanfare a comme nom « les Enfants d'Arcole ». Il me plait d'ajouter que notre maître-Tambour à la C.M.F. est M. André Trémine, mais voilà lui n'est pas de Cadenet mais peu importe.

Chers amis, si un jour en promenade vous passez à Cadenet, veuillez faire halte sur la Place et là André Estienne sera, j'en suis certain heureux de vous voir.

Pour la toute petite histoire, sur la place déclinée, il y a un trottoir au pied de la Statue du Tambour d'Arcole, et c'est là que j'ai l'immense plaisir de remettre médailles et Diplômes aux jeunes tambours et clairons des Enfants d'Arcole.

André-Fernand TRINQUIER
Président de la Fédération du Vaucluse

FESTIVALS DEPARTEMENTAUX DE MUSIQUE POPULAIRE DE MIDI-PYRENEES 1980

FESTIVAL DEPARTEMENTAL DU GERS
20 AVRIL A LUPIAC

FESTIVAL DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE
11 MAI A LARROQUE D'OLMES

FESTIVAL DEPARTEMENTAL DU LOT
1^{er} JUIN A MARTEL

FESTIVAL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
8 JUIN A SAINT-LYS

FESTIVAL DEPARTEMENTAL DU TARN
21 ET 22 JUIN A PUYLAURENS

FESTIVAL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON
29 JUIN A ESPALION

FESTIVAL DEPARTEMENTAL DU TARN-ET-GARONNE
28 SEPTEMBRE A MOISSAC

FESTIVAL DEPARTEMENTAL DES HAUTES-PYRENEES
18 OCTOBRE A MAUBOURGUET

GRAND RASSEMBLEMENT DES HARMONIES JUNIORS DE MIDI-PYRENEES
LE 26 OCTOBRE A TARBES

GRUPEMENT REGIONAL DES FEDERATIONS ET UNIONS MUSICALES DE MIDI-PYRENEES ET MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, DELEGATION REGIONALE DE LA MUSIQUE EN MIDI-PYRENEES

MAJORETTES

Pour vos stages (formations, cadres)

A VOTRE DISPOSITION, une belle salle de 100 m², entièrement planchée, avec barres, glaces, sanitaires et douches.

HEBERGEMENT : 60 lits.

Dans le cadre de la Puisaye,
au CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE
ALBERT EHRMANN de Toucy (Yonne)

Renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Tél. : 878-39-42



M. Amellér (à droite) en compagnie de Mme Maria Fux (au centre) et de Mme Leduc, présidente de la section française ISME (Photo Aigles-Paris)

Deux conférences

partement de musicothérapie au Centre de rééducation respiratoire Maria Ferrer et assesseur de l'équipe technique du Centre de musicothérapie de la Ville de Buenos-Aires. Elle est membre de la Société Argentine pour l'Education Musicale (ISME), de l'Association Argentine de musicothérapie et de la British for Music Therapy.

Vida de Aizenwaser a fait de nombreuses conférences en Argentine et à l'ISME dans le cadre de ses congrès bisannuels. Elle a publié des livres intéressants et vient de faire en Espagne, une série de cours d'introduction à la musicothérapie.

Prenant ensuite la parole, Vida de Aizenwaser a exprimé le plaisir d'être parmi nous et a fait une courte rétrospective de sa carrière de musicothérapeute. C'est la grande et grave épidémie de poliomyélite qui a sévi en 1956 qui est à l'origine de sa vocation. Femme sensible, elle s'est sentie coupable envers ces enfants et adolescents aux regards douloureux. Ce fut le point de départ de ses premières expériences en musicothérapie. Au contact des malades, elle continua et continue encore ses recherches. Elle est à l'origine de l'Association Argentine de Musicothérapie en 1962. Une chaire fut ensuite créée à l'Université et un diplôme officiel de musicothérapeute institué en 1967. Maintenant, il est préparé dans les 2 facultés officielles et obtenu en 4 années après le baccalauréat; c'est donc un diplôme supérieur. Mais, avant de commencer ses études, l'étudiant doit passer un examen d'émotivité car, dit Vida de Aizenwaser, c'est très dur d'être musicothérapeute et, bien sûr, un examen d'aptitude musicale c'est-à-dire d'affinité avec la musique. La musicothérapie est reconnue en Argentine par les médecins comme complément de la médecine et dans chaque hôpital, les musicothérapeutes font équipe avec les fonctions paramédicales: orthophonistes, kinésithérapeutes, etc. Hélas! beaucoup de postes restent encore à pourvoir en Argentine.

voir qui il est, de connaître son histoire personnelle et psychologique, ce qu'il a et son rapport avec l'entourage acoustique: sa propre voix les sources de sons: objets familiers enfin instruments de musique. Le malade entre alors en communication, communication qui peut n'être qu'un grognement chez certains malades mentaux: le musicothérapeute répond par le même mode de langage; il doit sentir ce qui se passe et décoder le message sans cela il n'y a pas communication. La première chose à faire est d'établir cette communication quelle qu'elle soit, par le langage ou le son, entrer en relation avec l'être humain, se mettre à son service et le mettre en confiance.

Au départ, il y a le son, le bruit, le silence (car même dans le silence des ondes communicatives passent), la musique et le rapport de 2 êtres qui sont réunis. Il n'y a pas de règle fixe pour établir la communication. L'essentiel est de l'établir et ensuite d'agir en fonction de la situation.

Pour terminer Maria Fux raconte que, lors de l'épidémie de poliomyélite en Argentine, elle est venue donner une représentation devant les malades de Vida de Aizenwaser enfermés dans leurs poumons d'acier. Elle a dansé et ensemble ils ont chanté. Et chaque enfant dit Maria Fux s'est senti vivre dans son corps emprisonné et elle conclut: « J'étais très triste... mais malgré tout, cela a prouvé qu'il y a toujours des possibilités d'apporter un peu de soulagement et un peu de bonheur... »

La musique est mise à la disposition de chaque individu mais celui-ci doit découvrir son propre chemin, le choisir de même que son tempo, ensuite le thérapeute guide, organise, car il possède une méthodologie et des techniques de travail. Un instrument de musique est mis au service du malade qui entre en communication sensorielle avec, par la peau, les doigts, la main, la bouche et cette prise de contact est très importante. Vida Aizenwaser donne l'exemple de l'élève qui vient chez elle pour apprendre le piano et qui n'a jamais touché cet instrument; elle lui demande de poser les mains sur les touches, d'explorer l'instrument, de jouer n'importe quoi, d'improviser afin d'établir une communication élève-instrument avant d'apprendre les techniques pianistiques. Pour le malade, l'instrument choisi, accepté, devient son moyen d'expression et son moyen de communication avec le thérapeute. Mais, pour manier le moyen de communication qu'est la musique, le thérapeute doit en connaître la codification, il doit donc être musicien, comme le psychotérapeute japonais doit parler le japonais pour communiquer avec ses malades japonais.



par Madame Jacqueline Amellér

La Délégation Permanente de la République Argentine auprès de l'UNESCO et le Comité de la Section Française de la Société Internationale pour l'Education Musicale (ISME) ont organisé le 23 février 1980 à l'UNESCO une journée sur les thèmes: Musicothérapie et Danse-Thérapie.

Profitant de la présence à Madrid de Vida Brenner de Aizenwaser et à Rome de Maria Fux, Mmes Blanche Leduc et Jacqueline Amellér ont conjugué leurs efforts pour mettre sur pied par de fréquents contacts avec M. Fernandez, Conseiller de la Délégation Permanente de la République Argentine auprès de l'UNESCO, en un temps record et malgré de grandes difficultés, cette intéressante journée.

M. André Amellér, Délégué Général auprès du Conseil d'Administration de l'International Society for Music Education (ISME), s'était vu confier le soin de présenter les conférenciers.

Cette journée s'est déroulée en présence de M. l'Ambassadeur d'Argentine accompagné de Mme Massuh et de M. Fernandez. Nous avons également noté la présence de quelques membres du Comité de la Section Française, Mme Fages, Inspectrice Départementale des Hauts-de-Seine, Mme de la Preugne, Sonothérapeute et M. Jacques Porte, chargé de cours au Centre de Thérapeutique Expressionnelle de l'Hôpital Sainte-Anne, de quelques personnalités intéressées, Mme Simone du Breuil, Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves des Conservatoires, M. Jacques Mason-Forestier, Secrétaire Général du Comité National de la Musique; de spécialistes en musicothérapie et danse-thérapie, Mme le Docteur Verdeau-Pailles, Chef de Secteur au Centre Psychotérapeutique de Limoux, Mme Rose Gaertner, danse-thérapeute, M. Jean Serry, chorégraphe et danse-thérapeute et Mme; et de

Mme l'Inspectrice Départementale du Val-de-Marne, des représentants de la Fédération Française de Danse et des revues Art-Présent, Danse, Tonus. De nombreux participants ont suivi avec intérêt l'exposé illustré de diapositives de Vida de Aizenwaser sur un aspect du travail qu'elle effectue depuis de nombreuses années à Buenos-Aires et la démonstration active de Maria Fux illustrée de diapositives.

Tout d'abord, André Amellér a présenté la conférencière: musicienne professionnelle, psychopédagogue et musicothérapeute, elle est professeur au « Collegium Musicum » de Buenos-Aires aux départements des enfants, de pédagogie et de perfectionnement de l'enseignement. Elle est également professeur de didactique et de méthodologie musicale, titulaire de la chaire de psychopédagogie pour la musicothérapie et de musicothérapie pour les handicapés moteurs et cérébraux. Elle est chef du Dé-

L'enseignement musical français

M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication, vient de rappeler les finalités et modalités de la politique de l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse en 1980 (1).

L'enseignement musical spécialisé — qui concerne aujourd'hui près d'un million de jeunes Français, dont plus de cent mille dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat — est caractérisé par un développement considérable de la demande auquel a correspondu un effort important de l'Etat et des collectivités locales au cours de la dernière décennie.

Pour répondre aux difficultés de fonctionnement des écoles, où les contraintes financières contredisent parfois les choix musicaux, le système d'aide mis en vigueur va être modifié. L'aide de l'Etat sera très sensiblement augmentée. 1980 est la première année du plan de cinq ans de développement de l'enseignement musical, annoncé à Mariy-le-Roi en 1979. Les crédits de l'enseignement musical ont augmenté de près de 100 % en 1980. Par ailleurs, le développement de la collaboration intercommunale ainsi que la participation des départements et des établissements publics régionaux seront recherchés.

Des conventions seront établies par établissement. Le Mi-

nistre de la Culture et de la Communication fixera chaque année le montant de la subvention de fonctionnement qu'il alloue à chaque établissement, en fonction de son importance, de la qualité de l'enseignement, de la modération des droits d'inscription demandés aux parents, de la répartition des charges entre les réseaux intercommunaux, les départements et les établissements publics régionaux, et de l'effort entrepris pour animer la vie musicale locale.

Des subventions, dites d'incitation, pourront être accordées à tout établissement pour développer une activité dont l'intérêt musical et pédagogique lui justifiera.

Il s'agit donc d'un système souple de dialogue et de coopération entre l'Etat et les initiatives décentralisées.

Trois catégories d'établissements sont concernées:

- les Ecoles Municipales classées « Ecoles de Musique agréées » qui recevront un label de qualité n'ouvrant pas droit à subvention;
- les écoles municipales classées, selon le vœu des autorités locales, soit « Ecoles Nationales de Musique », soit « Conservatoires de Musique contrôlés par l'Etat »;

— les « Conservatoires Nationaux régionaux »; ces établissements devront ouvrir des classes à horaires aménagés permettant, en collaboration avec le Ministère de l'Education, de préparer le bac technique F11; les élèves de ces classes ne devront acquitter aucun droit d'inscription pour rétablir la gratuité réelle de cette filière d'enseignement.

Les établissements subventionnés devront satisfaire à certaines conditions concernant la formation de leurs directeurs et enseignants. Les collectivités locales responsables de ces établissements devront faire connaître annuellement l'état de leur personnel, le nombre d'élèves et le compte financier à la Direction de la Musique du Ministère.

Les élèves de ces établissements inscrits en degré préparatoire supérieur (D.P.S.) et en diplôme de fin d'études pourront bénéficier de bourses du ministère de la Culture et de la Communication.

Paris, le 28 février 1980.

(1) Devant les directeurs de conservatoire le 28 février 1980, et les Directeurs de l'Enseignement Musical le 11 février 1980, ainsi qu'aux Préfets et aux directeurs régionaux des Affaires Culturelles, dans une circulaire

es à Paris à l'U.N.E.S.C.O.

De nombreuses diapositives nous ont été présentées sur la musicothérapie mise au service des polios, images bouleversantes d'enfants et d'adolescents terriblement diminués par le redoutable virus. Nous avons lu la joie sur le visage de ces enfants emprisonnés dans un poumon d'acier et tenant dans leur bouche un mallet qui leur permet de frapper un instrument de percussion fixé sur leur appareil, d'autres, handicapés des bras ou des mains semblaient heureux en frappant de la même façon sur une cymbale suspendue, un triangle, un wood-block, un tambourin, de participer avec les autres à ce jeu. D'autres enfants atteints aux poumons jouaient de la flûte à bec aidés par la thépente ce qui présentait le double intérêt d'une rééducation physiologique et un loisir artistique. A la vue de ces diapos et à travers les commentaires de Vida de Alzenwaser, nous avons pris conscience de son dévouement, de sa générosité et de son immense foi en la musicothérapie et elle fut chaleureusement applaudie.

L'après-midi de cette journée était consacré à la danse-thérapie. André Ameller a d'abord présenté Mme Maria Fux, danseuse et chorégraphe bien connue comme interprète et enseignante. Elle a dansé au Teatro Colón de Buenos-Aires et sur de prestigieuses scènes d'Amérique et d'Europe. Sa technique d'enseignement a fait école et



elle est l'auteur de nombreux livres. Elle est membre de l'Association argentine de musicothérapie. Elle met la danse au service des sourds en particulier.

Maria Fux, sollicitée par le C.R.O.U.S. de l'Université Jean Sarail, a fait également le 28 février une démonstration de sa méthode avec la participation des étudiants, et elle s'est montrée très heureuse de ce contact avec eux.

Maria Fux, drapée de voiles, s'exprime en dansant, c'est la danse personnifiée. Toute jeune dit Maria Fux, je ne savais pas exprimer ce qui se passait en moi. Dans le silence, j'ai perçu et compris le rythme de mon corps ; j'ai compris que je pouvais exprimer avec mon corps les sentiments perçus hors de mes oreilles. Un être sourd ou quelqu'un qui ne peut sentir son corps est l'image de ce que j'étais avant de le sentir vivre. Si je sens mon corps, je vais l'aimer même s'il n'est pas beau ; si je suis sourde, le son qui vient de ma bouche je ne l'entends pas mais j'en ai conscience car il vient de moi, il me permet donc de prendre conscience de mon corps.

Maria Fux nous a présenté des diapositives prises pendant ses cours de danse auxquels participent enfants sourds et enfants normaux. Une enfant de 5 ans, sourde, vient une fois par semaine chez Maria Fux et déjà au bout d'une semaine, elle communique avec les autres, la com-

munication chez les sourds vient très vite. Les enfants sont par terre, ceux qui entendent reproduisent le rythme transmis par leurs oreilles, ceux qui n'entendent pas en ont conscience par le contact de leurs pieds avec le bois du parquet. L'enfant sourd ressent son rythme intérieur, il le suit et n'imité pas. Dans le travail d'improvisation en groupe, chaque enfant reproduit personnellement ce qu'il ressent. Le corps répond toujours à son rythme naturel et lorsque l'enfant l'a trouvé, son visage s'illumine et il croit en lui.

A 80 %, les enfants atteints d'épilepsie arrivent à trouver l'équilibre par la danse ; mon sourire dit Maria Fux leur donne de l'assurance, leur donne confiance en eux, les persuade et ils arrivent à ne plus tomber.

La danse est une expression non verbale du corps ; les enfants qui dansent expriment une vérité puisque le corps ne ment pas. Le visage des enfants sourds qui communiquent par la danse exprime la joie car le silence dans lequel ils baignent n'est plus ténébreux.

On a confié à Maria Fux un enfant qui avait vécu seule dans une grotte de Patagonie pendant 4 ans ; elle mangeait ce qu'elle trouvait et n'a connu la civilisation qu'au terme de ces 4 années. Maria Fux lui a appris à marcher et nous avons pu suivre sur les diapos ses progrès et son épanouissement, heureuse qu'elle était de n'être plus seule et de se sentir aimée.

physiologique, puis affective enfin, Intellectuelle. Les premières années de la vie se situent dans cette période affective où la vie de l'enfant passe entièrement par de « grandes » joies et de « gros » chagrins. Le rôle des parents est très important ; la musique fondamentale de l'enfant est constituée par la voix de ses parents et par son entourage

accoustique : sons et bruits familiaux. Dès l'entrée de l'enfant à la maternelle, le rôle de l'institutrice a une grande importance, elle continue pendant les heures de classe celui des parents. La vie de l'enfant jusqu'à l'entrée en préparatoire doit être merveilleuse : il joue, il chante, il danse, il dessine, il peint, il modèle, et l'institutrice doit l'entourer d'un

monde où tout est joie, harmonie et affection afin de le préparer au mieux à son entrée en préparatoire, et à accéder à la troisième période : l'Intellectuelle.

Les débats assez vifs qui ont suivi chacune des communications ont montré le grand intérêt qu'elles ont suscité parmi l'auditoire.

Jacqueline AMELLER

Palmarès du Concours d'Excellence 1980

FEDERATION DE L'AINSE

François Salin, Harmonie de Château-Thierry : 2° Prix Flûte à bec.

François Dartinet, Harmonie de Château-Thierry : 2° Prix Clarinette.

FEDERATION DE MUSIQUE D'ALSACE

Raymond Halbeisen, Harmonie Colmarienne, 3° Prix Clarinette.

FEDERATION DES BOUCHES DU RHONE

Jean-Claude Bossu, Ecole de Musique des Douanes de Marseille : 1° Prix Trombone ; 2° Prix Solfège.

FEDERATION DU CENTRE

Philippe Braquart, Harmonie de Cosne-sur-Loire : 2° Prix Saxophone ; 2° Prix Solfège.

Walter Renoux, Harmonie Municipale de Vichy : 2° Prix Trombone ; 2° Prix Solfège.

Michel Ragonnet, Harmonie Municipale de Vichy : 2° Prix de Cor ; 3° Prix Solfège.

Marie-Claude Michel, Entente Musicale St-Cécile de Brive La Gaillarde : 3° Prix Saxophone.

François Binet, Accordéonistes Montluçonnais : 2° Prix Education Musicale.

Philippe Kaczmarek, Harmonie Municipale de Vichy : 2° Prix Education Musicale.

FEDERATION DE LA COTE-D'OR

Christian Mole, Harmonie de l'ASC de Saint-Apollinaire : 2° Prix Education Musicale.

FEDERATION DAUPHINOISE

Laurent Perrin, Harmonie de la Mure : 1° Prix Clarinette ; 2° Prix Solfège.

FEDERATION FRANCHE-COMTE TERRITOIRE DE BELFORT

Claude Georgel, Harmonie de la Société Alstom Atlantique - Belfort : 1° Prix Saxophone ; 2° Prix Solfège.

Agnès Tartonne, Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot - Sochaux : 2° Prix Education Musicale.

FEDERATION DE LA HAUTE-VIENNE

Olivier Grangean, Union Harmonie de St-Junien : 1° Prix Trompette ; 1° Prix Solfège en 1979.

Christophe Grangean, Union Harmonie de St-Junien : 3° Prix Clarinette.

FEDERATION DE MOSELLE - MEURTHE ET MOSELLE

Christine Braibant, Harmonie d'Ars-sur-Moselle : 3° Prix Piano ; 1° Prix Solfège en 1979.

FEDERATION DU NORD ET PAS-DE-CALAIS

Michel Segers, Harmonie de Croix : 1° Prix Flûte ; 2° Prix Solfège.

Olivier Sergent, Harmonie de Pont-de-Brique : 1° Prix Trompette ; 2° Prix Solfège.

Jean-Michel Beaucourt, Harmonie de Lille : 2° Prix Clarinette ; 3° Prix Solfège.

Jean-Paul Defrance, Harmonie d'Auchel : 2° Prix Trombone ; 3° Prix Solfège.

Thérèse Ovarle, Harmonie de Violaines : 3° Prix Hautbois ; 1° Prix Solfège.

Dominique Hellebold, Harmonie de Montreuil-sur-Mer : 1° Prix Education Musicale.

FEDERATION DE NORMANDIE

Aldo Ripoche, Ecole de Musique Lisieux : 1° Prix Violoncelle ; 1° Prix de Solfège.

Fabrice Marie, Union Lyrique de Cherbourg : 1° Prix Trompette ; 2° Prix Solfège.

Patrick Pontoire, Société de Musique de Maintenon : 3° Prix Tuba ; 1° Prix Solfège.

Jean-Luc Aze, Union Musicale de Bretteville-sur-Laize : 2° Prix Trompette.

Isabelle Roussin, Harmonie Municipale de Coutances : 2° Prix Clarinette.

FEDERATION DE L'OUEST

Odile Buttin, Conservatoire Municipal de La Roche-sur-Yon : 3° Prix Education Musicale.

Catherine Get, Ecole de Musique du Vimeu : 1° Prix Education Musicale.

Mario Grandcamp, Jeunesse Musicale de Gamaches : 2° Prix Clarinette ; 2° Prix Solfège.

Sonia Ringot, Ecole de Musique du Vimeu : 2° Prix Education Musicale.

Corinne Trigaux, Ecole de Musique de Montdidier : 2° Prix Clarinette ; 3° Prix Solfège.

Sylvie Pochol, Ecole de Musique de Flesselles : 3° Prix Education Musicale.

Bruno Pelletier, Harmonie d'Abbeville : 3° Prix Cornet.

Denise Frete, Ecole de Musique du Vimeu : 3° Prix Education Musicale.

Catherine Legris, Ecole de Musique du Vimeu : 3° Prix Clarinette.

FEDERATION DE SAONE-ET-LOIRE

Jacques Baguet, Amis Réunis de Montceau-les-Mines : 1° Prix Saxophone ; 2° Prix Solfège.

FEDERATION DU VAR

Serge Feral, Ecole de Musique de La Seyne-sur-Mer : 2° Prix Hautbois.

Olivier Feral, Ecole de Musique de La Seyne-sur-Mer : 2° Prix Basson.

Palmarès du Concours d'Excellence 1980 Batteries - Fanfares

FEDERATION DU CENTRE

Pascal Allion, Société Musicale de Vichy : 2° Prix de Clairon ; 2° Prix de Solfège. Deuxième Prix d'Excellence.

FEDERATION DE FRANCHE-COMTE ET DU TERRITOIRE DE BELFORT

André François Gigos, Batterie Fanfare Beaucourtoise : 1° Prix de Clairon (avec félicitations) ; 1° Prix de Solfège. Reçu Moniteur Clairon.

Pascal Touzalin, Batterie Fanfare Beaucourtoise : 1° Prix de Clairon ; 2° Prix de Solfège. Reçu Aide-Moniteur Clairon.

FEDERATION D'ILE-DE-FRANCE

Erick Tallon, Bleuets de Gonesse : 1° Prix de Tambour ; 2° Prix de Solfège. Premier Prix d'Excellence.

FEDERATION D'INDRE-ET-LOIRE

Alain Duport, Batterie Fanfare Renaissance de Joué-les-Tours : 1° Prix de Clairon ; 2° Prix de Solfège. Reçu Aide-Moniteur Clairon.

Gilbert Grumeau, Batterie Fanfare Renaissance de Joué-les-Tours : 2° Prix de Clairon ; 1° Prix de Solfège. Reçu Aide-Moniteur Clairon.

Jacquelin Pineau, Batterie Fanfare de Joué-les-Tours : 2° Prix de Clairon ; 2° Prix de Solfège. Reçu Aide-Moniteur Clairon.

Patrick Lequint, Batterie Fanfare Renaissance de Joué-les-Tours : 3° Prix de Clairon ; 2° Prix de Solfège. Reçu Aide-Moniteur Clairon.

Thierry Leprince, Batterie Fanfare Renaissance de Joué-les-Tours : 3° Prix de Tambour ; 3° Prix de Solfège. Reçu Aide-Moniteur Tambour.

Frédéric Guenand, Batterie Renaissance de Joué-les-Tours : 1° Prix de Clairon ; 1° Prix de Solfège en 1979. Premier Prix d'Excellence.

Thierry Guenand, Batterie Fanfare Renaissance de Joué-les-Tours : 2° Prix de Tambour ; 1° Prix de Solfège en 1979. Deuxième Prix d'Excellence.

Philippe Dubernard, Batterie Fanfare Renaissance de Joué-les-Tours : 2° Prix de Tambour ; 1° Prix de Solfège. Deuxième Prix d'Excellence.

Patrick Guenard, Batterie Fanfare Renaissance de Joué-les-Tours : 2° Prix de Tambour ; 1° Prix de Solfège en 1979. Deuxième Prix d'Excellence.

Caroline Guenand, Batterie Fanfare Renaissance de Joué-les-Tours : 3° Prix de Tambour ; 1° Prix de Solfège en 1979. 3° Prix d'Excellence.



Pour l'accueil des congressistes, le bureau administratif

● Suite du dernier numéro

79^e ASSEMBLÉE

et actuellement, à une ou deux exceptions près (et les régularisations sont en cours), toutes les Fédérations nous ont envoyé leurs fiches.

Il y a maintenant un travail très important à effectuer par les Services de la C.M.F. et par le nouveau Secrétaire Général, mais ce travail permettra seul de déterminer à peu près exactement le nombre réel de Sociétés et d'évaluer dans son ensemble le nombre d'adhérents à la C.M.F.

Assurances : Je vais vous indiquer quel a été le bilan des assurances pour 1979 :

Accidents matériels : sur 100 dossiers, 73 ont été réglés et 27 sont encore en cours de règlement.

Accidents corporels : sur 43 dossiers ouverts, 5 ont été réglés et 38 sont en cours de règlement.

Nous arrivons donc à un total de 143 dossiers ouverts en 1979, et 78 dossiers réglés.

A mon avis, le rythme est satisfaisant.

Un nouvel imprimé de déclaration d'accident a été établi, il devrait faciliter le travail de chacun.

Un haut responsable de la Compagnie l'Europe viendra nous rendre visite au cours du présent Congrès, et il pourra répondre utilement aux questions des Délégués Fédéraux.

Comité Economique et Social Régional : Nos Sociétés, rappelons-le, ont une double tutelle : Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et Ministère de la Culture et de la Communication.

Pour le premier Ministère, les représentants sont uniquement des « sportifs ».

Pour le second, ces représentants sont, pour la plus grande partie, des émanations des musées ou de l'archéologie, toujours au détriment de la Musique.

Il faut que des démarches urgentes soient effectuées afin de remédier à cette anomalie, en raison de l'importance que représente notre Confédération, tant par le nombre de Sociétés adhérentes que par le nombre très important (près de 600 000) de musiciens qu'elle compte.

Actuellement, les Comités viennent juste d'être renouvelés. Rien ne peut donc être fait dans l'immediat, et les futures démarches devront viser le renouvellement du début de 1983.

Fédérations et Régionalisation : J'insiste pour que, partout où cela n'a pas encore été fait, les Fédérations prennent l'initiative de constituer des groupements coïncidant, de par leurs limites territoriales, avec les Régions Administratives, et ce, pour leur permettre de faire appel aux Conseils Régionaux et essayer d'obtenir d'eux des crédits d'équipement.

Un peu plus tard, mais ceci ne peut pour le moment se faire que pas à pas, il faudrait que par des regroupements ou des modifications, chaque Fédération elle-même coïncide avec les limites d'une région.

Dans ce sens, je signale la toute récente décision de l'Union d'Eure-et-Loir, actuellement adhérente à la Fédération de Normandie, d'entamer des pourparlers avec les autres Fédérations de la Région Centre, en vue de la

création d'une Fédération unique.

Enfin, j'applaudis moi aussi à la constitution d'une nouvelle Fédération à la Guadeloupe.

En conclusion, je rends hommage au dévouement inlassable et à la compétence de Mme Burelli, et je tiens aussi à souligner les qualités exceptionnelles de la petite équipe qui l'entoure.

Sur le plan du matériel, la C.M.F. dispose maintenant d'un équipement plus moderne, plus adapté mais, tout en constatant que le service est assuré par tous et pour tous de façon satisfaisante, je me permets de répéter ce que j'ai déjà dit lors de précédents Congrès : « La Confédération Musicale de France devra sans tarder se donner les moyens (et ces moyens ne peuvent être que financiers) :

— de recruter un cadre d'avenir de haut niveau susceptible d'assurer à son tour dans quelques années la direction des Services Administratifs ;

— de trouver des locaux plus spacieux, où le personnel pourra travailler d'une façon plus rationnelle et plus agréable, et où les Conseils de la C.M.F. (Conseil d'Administration et Commissions diverses) pourront délibérer avec plus de commodité et de calme. »

△

A la suite du rapport de M. Villatte, M. Diederich, Président de l'Union Grand Duc Adolphe du Grand-Duché de Luxembourg a prononcé une vibrante allocution sur le rapprochement culturel de nos deux pays (voir page 11). A l'issue de cette intervention, il a

remis à M. Henri Ciran, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, Président de la Commission du Journal et Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest la Médaille Spéciale de l'Union Grand-Duc Adolphe, aux vifs applaudissements de l'Assemblée.

M. Eveno, Directeur du Cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication, et M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, ont l'un et l'autre pris la parole. Ils ont assuré les délégués de nos Fédérations de l'intérêt toujours croissant du Ministère en faveur de notre Musique Populaire. Des efforts ont été sensibles en 1979, d'autres seront faits au cours de la présente année.

M. Jacques Charpentier quant à lui, a souligné l'intérêt que suscite notre très beau Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy. Les chaleureux applaudissements qui suivirent ont montré à quel point ces paroles ont été ressenties.

MM. Eveno et Charpentier étaient accompagnés par Mme Isabelle du Saillant, Conseiller Technique auprès de M. Jean-Philippe Lecat, et par M. Jean-Loup Toumier, Directeur Général de la S.A.C.E.M.

Les travaux de la matinée se terminaient sur l'audition du Quintette de Cuivres J.-B. Arban (voir notre journal d'avril).

Un lunch a ensuite réuni les personnalités et les Délégués Fédéraux, auquel nous avons noté la présence de Mme Grange, Sous-Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse.

Rapport de la commission de l'administration générale

présentée par son Président, M. François Villatte

Monsieur le Président,

Mes chers Collègues et Amis,

La Commission de l'Administration Générale s'est réunie le 27 octobre 1979 à Toucy, et les sujets qui y ont été traités ont été évoqués à nouveau au Conseil d'Administration réuni le 6 mars 1980 à Paris.

M. Paul Pin, pour des raisons de santé, a dû démissionner de son poste de Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France, à effet du 1^{er} janvier 1980. Je tiens à remercier M. Pin qui fut un excellent administrateur, pour tous les services qu'il a rendus à notre Confédération. Je lui souhaite, au nom de tous, une meilleure santé.

Ce rapport moral fait nettement ressortir les nombreuses et fructueuses démarches effectuées dans divers Ministères et à tous échelons par le Président Amellér. Je tiens à lui rendre un vibrant hommage pour l'action qu'il poursuit inlassablement dans l'intérêt de la Confédération.

Vœux : C'est M. Amellér qui exposera lui-même, au cours de la séance de demain samedi les vœux présentés par les Fédérations, et il apportera les éléments de réponse nécessaires.

Journal : Je me félicite des heureux changements intervenus en ce qui concerne le Journal de la C.M.F., tant pour l'impression et la présentation, que par la qualité et l'intérêt des articles, notamment ceux traitant des divers Instruments.

Service national : Le 27 octobre 1979, la Commission avait émis son avis en ces termes : « Une certaine confusion semble régner au niveau de l'armée en

ce qui concerne l'incorporation de nos jeunes musiciens dans les Musiques Militaires.

Il est donc recommandé aux Présidents de Fédérations chargés de transmettre les demandes :

— de rendre une visite de courtoisie au Colonel chargé, dans chaque Région Militaire, de régler au mieux ces incorporations ;

— de veiller à ce que les jeunes appelés désirant entrer dans une Musique Militaire précisent, comme profession, celle de musicien (condition très importante) ;

— de leur préciser que les natifs d'un département ne peuvent être incorporés dans ce même département. »

En fait, il ne saurait y avoir dans ce domaine de règle vraiment générale, et les initiatives prises par les Présidents Fédéraux sont toujours opportunes.

Je cite le cas de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, qui nous a proposé un Brevet d'Aptitudes Musicales Militaires (B.A.M.M.).

Indemnités de stages : Un accord est intervenu avec le Ministère afin qu'aucune cotisation ne soit versée, au titre de la Sécurité Sociale, sur les indemnités accordées aux directeurs et moniteurs de stages à Toucy.

Par contre, il est bien précisé que ces sommes doivent figurer dans les déclarations d'impôts établies par les bénéficiaires de ces indemnités.

Fichier national C.M.F. : En octobre 1979, 29 Fédérations semblaient n'avoir pas encore répondu, mais ce chiffre se trouvait réduit à 14 au 31 décembre

Rapport de la commission de Toucy

par M. André Relin, Président de la Commission, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, Vice-Président de la C.M.F.

Toucy rime avec souci ! La gestion de notre Centre National de promotion musicale est en effet très préoccupante.

Comme vous avez pu le constater à la lecture du rapport financier, il existe un sérieux déséquilibre entre les recettes et les dépenses de fonctionnement du Centre pour l'année 1979.

Le montant des produits s'élève à 408 267,18 F, alors que celui des charges est de 700 498,08 F, sans tenir compte des immobilisations et des acomptes sur travaux qui ont été versés pour l'aménagement du foyer de la danse et l'achat du véhicule.

Si nous continuons ainsi, la C.M.F. risque de se trouver rapidement en rupture de paiement.

C'est une situation qui ne peut durer et il faut absolument y remédier en trouvant les moyens permettant une meilleure exploitation de notre Centre, afin qu'il puisse vivre et remplir le rôle que nous lui avons assigné.

Examinons les raisons qui occasionnent toutes ces difficultés.

En premier lieu — et c'est là la principale cause — les stages ne sont pas suffisamment fréquentés.

Je vous exposerai, plus loin, les éléments de comparaison entre l'activité du Centre en 1978 et en 1979, de même que nos prévisions pour 1980, mais d'ores et déjà je tiens à vous livrer quelques chiffres qui sont édifiants.

En 1979, en ce qui concerne les stages des vacances de printemps, nous avons accueilli seulement 23 stagiaires, alors que pour la même période en 1978, nous en avions accueillis 129. La différence représente un manque à gagner d'environ 40 000 F pour l'année 1979.

En 1979, seul le stage d'accordéon a fait le plein, je dirai même le « surplein », puisque nous avons reçu 70 stagiaires.

Toutefois, il convient de souligner que les stages de perfectionnement organisés par la Fédération de l'Yonne et le stage de clarinette ont été très satisfaisants.



L'allocution de M. Jacques Charpentier, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse a été écoutée avec beaucoup d'intérêt. De gauche à droite : M. André Petit, M. Léon Rose, le Président André Amellér, M. Eveno, M. Maurice Adam, M. Jacques Charpentier, M. André Deltour, M. Roger Thirault et M. André Relin



A l'issue des débats... de gauche à droite : M. André Petit, le Président André Amellér, M. Jacques Charpentier et M. Roger Thirault

GÉNÉRALE DE LA C.M.F.

Le stage de 7 jours, prévu pour la Zone A en février dernier, ne s'est déroulé qu'avec 10 stagiaires. Ceci est sans commentaires.

D'après nos calculs, il faudrait compter un minimum de 50 participants par stage afin que nous puissions nous en sortir. Nous en sommes souvent loin, hélas !

A quelques exceptions près, toutes les fédérations ont envoyé des stagiaires à Toucy ; donc elles connaissent le Centre. Mais il faut faire beaucoup plus. C'est la vie de notre « Maison » qui en dépend.

J'ai noté, par ordre alphabétique, le nom des fédérations qui jusqu'à maintenant ont envoyé le plus de stagiaires. Ce sont : Aube et Haute-Marne, Bretagne-Anjou, Brioude, Centre, Champagne-et-Meuse, Franche-Comté-Belfort, Indre, Midi, Nord et Pas-de-Calais, Normandie, Orléanais-Berry, Ouest, Picardie, Saône-et-Loire, Sarthe-et-Mayenne, Seine-et-Marne, Sud-Est, Sud-Ouest, Yonne. La palme revient, sans conteste, à la Fédération de l'Yonne qui, en raison de sa situation géographique, organise de nombreux stages à Toucy et nous apporte ainsi une aide précieuse. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Que les Fédérations qui viennent d'être citées continuent et que les autres leur emboîtent le pas ! C'est notre vœu le plus cher.

Nous signalons à nouveau que des bourses sont proposées par la C.M.F. aux Fédérations éloignées du Centre, afin de réduire les frais de voyage de quelques stagiaires, mais nous ne recevons pas souvent de réponses à nos appels.

A ce sujet, notez que, sur notre demande, la S.N.C.F. accorde maintenant une réduction de 20 % sur les frais de voyage des stagiaires.

Le problème du transport, qui fut maintes fois évoqué, de la gare de Laroche-Migennes à Toucy, est enfin résolu. Avec l'aide du Ministère de la Culture, nous venons d'acquiescer un aargo-bus Peugeot servant à transporter les stagiaires. Il est conduit par le Gardien du Centre.

Par le journal, vous êtes avisés de la date et des programmes des stages. De plus, Mme Laurence Monteil adresse toujours, avant chaque stage, aux Présidents de Fédération, des renseignements accompagnés de feuilles d'inscription. Donc ce n'est pas les informations qui manquent et tout devrait concourir à ce que les stages soient mieux fréquentés.

Sans doute fallait-il une période de rodage avant que notre Centre puisse donner sa pleine mesure, mais c'est maintenant chose faite et sa réputation est excellente, bien qu'elle ait été quelque peu entachée au moment d'un intérim, sur lequel nous ne voulons pas revenir, mais dont les retombées néfastes ne sont certainement pas étrangères au mauvais rendement de l'année écoulée.

Les stagiaires sont hébergés en chambres à 2, 3 et 4 lits, dans de bonnes conditions. Les locaux sont bien chauffés et bien éclairés. Les installations sanitaires fonctionnent bien. Le linge, en quantité suffisante, est maintenant lavé et entretenu dans la Maison. La vaisselle est en

bon état. La nourriture est variée, saine et bien préparée.

Les achats sont effectués au mieux de nos intérêts. Lors d'un récent sondage, nous avons constaté que le prix de revient de la journée alimentaire ressort à 40 F environ par stagiaire, compte tenu des repas servis au personnel et aux professeurs et des frais généraux, ce qui semble raisonnable.

Le prix de journée des stages C.M.F., appliqué actuellement, est de 50 F, auquel s'ajoutent 10 F de subvention de Jeunesse et Sports, ce qui le porte à 60 F. La Maison est en ordre et parfaitement tenue.

Le personnel est bien en place. Les Professeurs qui acceptent de prêter leur concours, sont dévoués et compétents.

Les salles de cours sont de mieux en mieux équipées ; le ma-

tériel technique et la bibliothèque s'accroissent.

Le foyer de la danse est pratiquement terminé. Il est impeccablement aménagé. C'est un apport important pour le Centre qui doit permettre d'abriter des activités nouvelles.

Tout semblerait donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes si nous pouvions remplir la Maison...

Pour ce faire, nous comptons absolument sur le concours et l'aide de toutes les fédérations, afin que notre C.M.F. conserve son image de marque auprès de ceux qui lui ont fait confiance.

**

Après ce tour d'horizon et avant de passer aux suggestions et à la conclusion, voici les éléments statistiques comparatifs sur l'activité du Centre.

| | 1978 | 1979 | 1980 (Prévisions) |
|---|-------|-------|----------------------|
| — Nombre de jours d'occupation | 96 | 138 | 180 |
| — Nombre de stagiaires ou de personnes payantes | 645 | 1 200 | 1 400 |
| — Nombre de journées | 5 075 | 4 839 | 7 300 |

Ce tableau fait ressortir que l'activité a été beaucoup plus importante en 1979 qu'en 1978. Cependant le nombre de journées constaté en 1978 est légèrement supérieur à celui de 1979. Cela provient de la durée des stages. En effet, en 1979, il y a eu beaucoup d'accueil de courte durée, souvent d'une seule journée.

Pour 1980, malgré le mauvais départ de début février, la perspective est heureusement meilleure. Nous prévoyons une occupation minimum étalée de 6 mois complets, mais quel sera l'effectif ?

Si nous faisons le plein pendant ces périodes d'occupation, c'est-à-dire avec 60 stagiaires en permanence, nous réaliserions un total de 10 800 journées, mais notre estimation prudente porte seulement sur 7 300 journées.

Au prix actuel, il faudrait compter sur 12 000 journées pour équilibrer notre section d'exploitation. Dans l'immédiat cela semble impensable, à moins que subitement nos fédérations envoient un flot de stagiaires !...

Nous avons tenu compte dans nos prévisions de stages non encore programmés. Il s'agit de la danse classique, la guitare classique, le saxophone, le chant choral, la batterie moderne.

A noter que nous abriterons pendant 6 jours (du 13 au 19 juillet) 70 stagiaires de l'Harmonie Junior de Haag (Autriche) et pendant 12 jours (du 10 au 21 août) le stage important de monitorat et de direction de la fédération du Sud-Est.

**

Que faut-il faire pour nous en sortir ?

Là est la question, comme dirait Shakespeare.

Deux mesures pourraient être envisagées. Elles pourraient d'ailleurs se cumuler.

La première, qui ne serait pas la plus efficace, consisterait à fermer le Centre en périodes creuses, surtout en mauvaise saison, ce qui permettrait sans doute de réaliser quelques éco-

nomies de chauffage et d'éclairage.

Nous remarquons, en effet, que les activités sont réduites en janvier, mars, octobre et surtout entre le 15 novembre et le 25 décembre.

Peut-être pourrait-on prévoir une fermeture entre le 15 novembre et le 31 janvier, le chauffage fonctionnant au ralenti par mesure de sécurité, afin d'éviter de vidanger toute l'installation des ailes. Une réouverture serait possible au moment des vacances de fin d'année, pour assurer le stage d'harmonie et de direction d'orchestre.

Quant au personnel, lorsqu'il aurait récupéré les jours de repos hebdomadaires qu'il ne peut absolument pas prendre en période de stage ou de préparation de stage et lorsqu'il aurait bénéficié des congés annuels et éventuellement de la récupération d'heures supplémentaires non rémunérées, il pourrait être facilement occupé, le reste du temps, à des travaux d'entretien et de nettoyage qui sont toujours nécessaires.

J'ouvre d'ailleurs une parenthèse pour parler de ce personnel qui, dans une grande maison comme Toucy, représente un minimum.

Le Concierge (ou Gardien) est logé. Il s'occupe du chauffage, de la manutention et assure l'entretien des installations et du matériel. Il est également chargé de la surveillance en l'absence de la Responsable. De plus, c'est lui qui conduit maintenant le cargo-bus.

Le Cuisinier, en dehors des travaux propres à sa fonction, s'occupe de l'Intendance. Lorsque le besoin s'en fait sentir, il se met à la disposition de la Responsable et donne la main pour diverses installations.

Les trois autres employés sont polyvalentes. Elles font le ménage et les nettoyages, s'occupent du lavage et du repassage du linge, aident en cuisine à la préparation des aliments, au la-

● Suite page 10



Quelques vues de la très belle exposition d'instruments, d'œuvres didactiques et de partitions.



Le toujours jeune Président Ehrmann discute avec M. Jacques Charpentier. Sur la gauche, on reconnaît M. André Petit, nouveau Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France



M. Daniel Zemp donne lecture du Rapport de la Commission Jeunesse. A sa gauche, M. André Amellor et M. André Petit

La 79^e Assemblée Générale de la C.M.F.

● Suite de la page 9

vage et au rangement de la vaiselle et assurent le service de la salle à manger.

Je pense que la répartition des tâches est bonne et que la permanence de ce personnel dévoué se justifie dans l'intérêt du service. Il serait d'ailleurs difficile de recruter du personnel temporaire à certaines périodes et dans les mêmes conditions.

Notons que toute la comptabilité est rattachée aux services administratifs de la rue La Fayette.

La deuxième mesure à envisager est évidemment le relèvement, mais toutefois dans des proportions raisonnables, du prix de journée et du prix des divers remboursements. Peut-être pourrait-on également penser à fixer un prix de location des locaux dans certains cas.

Enfin, la troisième mesure qui semblerait la plus efficace, à défaut d'obtenir des subventions nouvelles, serait d'augmenter suffisamment la cotisation des sociétés, afin que le Centre, qui, il ne faut pas l'oublier, est la propriété de toutes les sociétés fédérées, puisse vivre et continuer à prodiguer un enseignement profitable à notre grande famille de musiciens amateurs.

Il faut bien admettre que nous

disposons maintenant d'un patrimoine important que notre Confédération est bien obligée de conserver, d'entretenir et d'améliorer encore. Il est inéluctable que même en cas de gestion équilibrée, certaines charges viennent peser sur notre budget général, ne serait-ce que celles concernant les immobilisations.

Si notre Confédération veut maintenir son prestige, elle doit s'en donner les moyens.

Après cette analyse, peut-être un peu longue, je laisse le soin à notre Conseil d'Administration de prendre toutes les décisions qu'il jugera utiles pour essayer de redresser la situation.

Mon Ami Daniel Zemp, Président de la Commission Jeunesse, vous parlera tout à l'heure de l'orientation pédagogique du Centre et de la programmation des stages.

Pour terminer, je tiens, au nom de la Commission que j'ai l'honneur de présider, à rendre hommage et à remercier nos Ministères de tutelle et tous les Organismes qui nous apportent leur aide financière, ainsi que tous ceux et celles qui se dévouent à notre cause.

Nous vaincrons nos difficultés car je suis persuadé que tous, vous vous y attacherez.

Rapport de la Commission Artistique

présenté par Roger Thirault, Vice-Président de la C.M.F.
et Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne

Monsieur le Président,

Mes chers Collègues et Amis,

J'ai présidé la Commission artistique, réunie à Toucy le 28 octobre 1979.

Elle comportait trois Sous-Commissions : Harmonies-Fanfanes, Epreuves des divers instru-

ments et Questions de solfège, et Chorales mixtes.

Participaient aux Sous-Commissions :

Pour les Harmonies et Fanfares : MM. Pierre Bigot, Directeur de la Musique de la Police Nationale; Désiré Dondéyne, Ancien Directeur de la Musique des Gardiens de la Paix; Maurice

Adam, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est; André Relin, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre; Daniel Zemp, Administrateur de la Confédération Musicale de France, Directeur de la Musique des Automobiles Peugeot à Sochaux.

Pour les Epreuves d'instruments divers et questions de solfège : MM. Albert Ehrmann, Président d'Honneur de la Confédération Musicale de France; Charles Jay, Grand Prix de Rome, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Picardie; Maurice Dehaut, Administrateur de la Confédération Musicale de France; René Widiez, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or; Florent Lemire, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord-Pas-de-Calais.

Pour les Chorales Mixtes : MM. Joseph Müller, Président de la Fédération des Sociétés Chorales d'Alsace; Robert Dhumeau, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest; Pierre Moreau, Directeur des Chorales, Conseiller Technique et Pédagogique du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

J'ai siégé tout particulièrement à la Sous-Commission des Chorales mixtes, tout en prenant part aux deux autres Sous-Commissions. Un très important travail a été effectué à la Sous-Commission des Chorales mixtes pour proposer un programme de Revitalisation du Chant Choral (voir journal de février).

Une rénovation de principe a été adoptée, indiquant :

1° qu'un morceau sera imposé par le Comité Organisateur et validé par Confédération Musicale de France;

2° que deux morceaux seront à choisir dans les listes du répertoire confédéral rénové;

3° et qu'un morceau sera choisi par la Société en toute liberté.

La Sous-Commission a établi une liste officielle des œuvres à choisir pour les Concours C.M.F. des Harmonies-Fanfanes à partir de 1981 (voir journal de janvier 1980).

La Sous-Commission d'instruments divers et Epreuves de solfège a examiné les questions de solfège et de théorie proposées pour les différents degrés avec un soin tout particulier.

La notation des épreuves a été décidée comme suit :

— Dictée, sur 10, coefficient 2 = 20
— Lecture chantée, sur 10 coefficient 1 = 10
— Lecture rythmique, sur 10 coefficient 1 = 10
— Théorie, sur 10, coefficient 1 = 10

Total = 50

Les morceaux choisis pour les divers instruments dans les différents degrés, pour les Examens Fédéraux, ont été très minutieusement examinés par la Sous-Commission, qui a établi une liste définitive.

Cette liste a été publiée au Journal de novembre 1979, et les morceaux retenus pour le Concours d'Excellence, dans le Journal de décembre 1979.

La Commission Artistique a été, dans son ensemble, suivie de très près par le Président André Ameller qui s'est dépensé dans les trois Sous-Commissions.

Le travail qui a été accompli lors de cette réunion à Toucy s'est répercuté, et nous pouvons dire que cette année, les morceaux choisis, tant pour les Examens Fédéraux que pour les Concours de nos Sociétés, sont le fruit d'un travail effectué dans une ambiance chaleureuse et vraiment artistique.



M. Eveno, Directeur du Cabinet de M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication a été vivement intéressé par l'exposition

Rapport de M. Daniel ZEMP,

Président de la Commission Jeunesse

Monsieur le Président,

Mes chers Collègues et Amis,

La Commission Jeunesse, composée actuellement de MM. Adam, Petit, Levrangi, Jeudi et de moi-même participe à toutes les Commissions de la Confédération. J'ajouterais qu'elle est largement représentée au Conseil d'Administration.

Nous serions donc bien placés pour essayer de résoudre les problèmes que pourraient connaître les directeurs de sociétés ou les responsables de jeunes musiciens.

Or, selon les apparences, il n'y a aucun problème à ce niveau dans les Fédérations. Tout doit être parfait puisque deux tentatives d'échanges avec les responsables de groupes de jeunes ont échoué...

Ce que nous voudrions, c'est connaître le nombre d'orchestres constitués groupant des jeunes musiciens, qu'ils soient cadets ou juniors, les manifestations de ces ensembles, leur répertoire.

Tous ces renseignements, nous pourrions les centraliser et les utiliser pour inciter ou aider d'autres groupes.

Nous espérons donc que les Présidents ici présents entendront notre appel à ce sujet et inciteront les responsables de formation de jeunes à nous écrire.

Nous suivons avec intérêt l'orientation pédagogique qui est appliquée à Toucy.

Je note avec satisfaction que nous avons cette année des professeurs dans toutes les disciplines et durant toute la durée de ces stages.

Je sais que Toucy souffre de difficultés financières, mais ce n'est pas le moment de baisser les bras. Il faut que la Maison continue et prospère!

C'est évidemment l'affaire de tous, et nul n'a le droit de s'en désintéresser.

Nous souhaitons bien entendu que les efforts fournis pour Toucy aillent toujours dans le sens de la qualité, surtout la qualité de l'enseignement donné à nos jeunes musiciens et aux futurs cadres de nos Sociétés.

Avant de terminer, je voudrais donner un exemple de publicité pour augmenter le nombre des stagiaires à Toucy.

Depuis deux ans, je suis chargé des mini-stages de perfectionnement en instruments et d'initiation à la direction d'orchestre, ceci pour la Fédération d'Orléans-Berry.

A l'issue du dernier stage, nous avons sélectionné un nombre important de jeunes pour Toucy.

Voilà à mon avis un exemple de collaboration efficace que je souhaiterais voir se propager un peu partout!

Les Commissions de la C.M.F.

Administration Générale :

Président : M. François Villatte.
Membres : MM. Henri Ciran, Robert Dhumeau, Jean Julien, Léon Rose.

Finances :

Président : M. André Deltour.
Membres : MM. Maurice Adam, Louis Gachassin, Lucien Miechamps.

Journal :

Président : M. Henri Ciran.
Membres : MM. René Cimetière, André Petit, Léon Rose.

Toucy :

Président : M. André Relin.
Membres : M. Maurice Adam, Jean Jullien, Luc Malet, Daniel Zemp; M. François Villatte es qualité; M. Albert Ehrmann honoraire.

Jeunesse :

Président : M. Daniel Zemp.
Membres : MM. Maurice Adam, Jean Jeudi, Louis Levrangi, André Petit.

Artistique :

Président : M. Roger Thirault.
Membres : MM. Maurice Dehaut, Albert Ehrmann, Charles Jay, Louis Levrangi, Joseph Müller, André Petit, Michel Peus, André Relin, René Widiez, Daniel Zemp.

Vérification des Comptes :

Membres : MM. Albert Attyasse, Pierre Roche, Eugène Saby.

Conciliation et Arbitrage :

Membres : MM. René Boivin, Jean Jullien, Jacques Wegl.

Élections

Inscrits : 5 021. Votants : 5 008. Nuls : 261. Suffrages exprimés : 4 747. Majorité absolue : 2 374.

Ont été élus :

Conseil d'Administration : MM. Deltour, Peus, Relin, Thirault, Villatte et Zemp.

Commission de Conciliation et d'Arbitrage : MM. Boivin, Julien et Wegl.

Commission de Vérification des Comptes : MM. Attyasse, Roche et Saby.

Le Président a remercié délégués et scrutateurs et félicité les élus.

Il a ensuite fait une annonce pour que les délégués présents aillent visiter la très belle exposition d'instruments de musique, partitions et œuvres didactiques qui se tenait dans le hall d'honneur de la S.A.C.E.M., exposition qui avait retenu tout l'intérêt des personnalités qui nous honoraient de leur présence la veille.

C'est alors qu'eut lieu la première réunion du nouveau Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France pour procéder à l'élection de son Bureau.

Président : 1 candidat : M. Ameller, élu.

Vice-Président : 4 candidats : MM. Ciran, Relin, Thirault, Villatte : élus.

Secrétaire Général : 1 candidat : M. Petit; élu.

Secrétaire Général Adjoint: 1 candidat : M. Rose : élu.

Trésorier : 1 candidat : M. Deltour; élu.

Trésorier Adjoint : 1 candidat : M. Adam; élu.

Les diverses Commissions sont composées comme suit :

Administration Générale : Président : M. François Villatte. Membres : MM. Henri Ciran, Robert Dhumeau, Jean Julien, Léon Rose.

Finances : Président : M. André Deltour. Membres : MM. Maurice Adam, Louis Gachassin, Lucien Miechamps.

Journal : Président : M. Henri Ciran. Membres : MM. René Cimetière, André Petit, Léon Rose.

Toucy : Président : M. André Relin. Membres : MM. Maurice Adam, Jean Julien, Luc Mallet, Daniel Zemp. Membre honoraire : M. Albert Ehrmann. Membre Es-qualité : M. François Villatte.

Jeunesse : Président : M. Daniel Zemp. Membres : MM. Maurice Adam, Jean Jeudi, Louis Levrangi, M. André Petit.

Artistique : Président : M. Roger Thirault. Membres : MM. Maurice Dehaut, Albert Ehrmann, Charles Jay, Louis Levrangi, Joseph Müller, André Petit, Michel Peus, André Relin, René Widiez, Daniel Zemp.

M. Albert Ehrmann présidait la première séance du Conseil d'Administration 1980 au titre de Président Honoraire de la Confédération Musicale de France.

Le nouveau Conseil d'Administration revint en séance, et M. Ameller proclama les résultats, aux vifs applaudissements de l'assistance.

Notre 79^e Assemblée Générale fut clôturée par une déjeuner au restaurant de la S.A.C.E.M.

Le dimanche 9 mars eut lieu le Concours d'Excellence au Conservatoire National Supérieur de Paris, mettant un point final aux travaux de notre Congrès National qui, de l'avis de tous, fut de très haute tenue et très bien organisé dans les magnifiques locaux de la S.A.C.E.M. qui nous avalent été si aimablement prêtés.

Commentaires

Après les rapports de MM. Relin, Thirault et Zemp, M. Rochiccioli, Directeur de la Promotion et des Contrats à la S.A.C.E.M. prit la parole, et il évoqua les liens qui existent entre la S.A.C.E.M. et la Confédération Musicale de France. Son exposé fut très précis et écouté avec beaucoup d'attention. Nous eûmes ensuite le plaisir de voir un film documentaire sur la S.A.C.E.M. des plus intéressants.

C'est alors que M. de Roince, Directeur de la Compagnie L'Europe, vient expliquer le fonctionnement de notre contrat d'assurance groupe, et répondre très efficacement aux nombreuses questions posées par les représentants de nos Fédérations.

Nous fûmes très honorés de la visite de Mme Simone du Breuil, Présidente de la Fédération Nationale des Parents d'Elèves des Conservatoires (F.N.A.P.E.C.), Vice-Présidente du Comité National de la Musique; de M. Claude A. Leduc, Président du Comité National de la Musique, Président de la Chambre Syndicale des Editeurs de Musique, Vice-Président de la S.A.C.E.M.; de Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section Française de l'International Society for Music Education (I.S.M.E.), Vice-Présidente du Comité National de la Musique; de M. Jacques Masson-Forestier, Secrétaire Général du Comité National de la Musique; de M. Jacques Chailley; de M. Gérard Calvi, Président du Conseil d'Administration de la S.A.C.E.M.; de Mme Toinon de Fongalland, du Ministère de la Culture et de la Communication; de M. André Chevrier de Choudens, Editeur de Musique...

Ces hautes personnalités se sont jointes aux Délégués pour l'audition du Quatuor de Clarinettes de Paris, qui se produisit en fin d'après-midi, avant le vin d'honneur offert par la C.M.F.

Notons qu'une visite des Usines Selmer à Mantes avait été organisée dans l'après-midi, ainsi que des visites de la belle maison de la S.A.C.E.M., auxquelles participèrent de nombreuses personnes.

Un dîner réunissait au restaurant de la S.A.C.E.M. personnalités et délégués, puis ce fut le grand concert, donné par l'Harmonie de Dudelange, concert qui eut lieu à la Salle des Sports de Neuilly-sur-Seine, grâce à l'amabilité de M. Achille Peretti, Maire de Neuilly-sur-Seine et de son Conseil Municipal, grâce aussi à l'obligeance de M. Isaac, Directeur de la Salle qui, avec son personnel, nous a offert toute son aide.

Le samedi 8 mars, le Président Amellér ouvrit la séance à 9 heures pour l'étude de vœux présentés par les Fédérations.

Les vœux présentés :

par la Fédération de l'Aisne : touchant la programmation sur les chaînes de télévision de concerts de musique populaire;

par la Fédération d'Aube et Haute-Maine : concernant les Fédérations Régionales et les comptes rendus des fêtes de Sainte Cécile;

par la Fédération de l'Indre : à propos des morceaux imposés dans les Examens Fédéraux et du règlement des concours;

par la Fédération du Midi : au sujet de l'enseignement de la Musique au second degré et des Musiques Militaires;

par la Fédération de Normandie : ayant pour objet les Commissions d'Accordéon;

par la Fédération d'Orléanais-Berry : ayant trait aux assurances de la C.M.F. et à la création d'un corps d'instructeurs itinérants.

A l'issue de l'exposé des vœux, M. André Petit, faisant office de Secrétaire Général, a fait procéder aux votes.

5 membres du Conseil d'Administration, MM. Deltour, Relin, Thirault, Villatte et Zemp, sortant et rééligibles se présentèrent. 2 nouveaux Délégués, MM. Michel Peus et Guy Meissonnier avaient fait acte de candidature. M. Paul Pin ayant démissionné pour raisons de santé à effet du 1^{er} janvier 1980, le candidat qui aura obtenu le moins de voix sera élu au poste de M. Pin pour un an.

Les Délégués, qui avaient, en entrant en séance, reçu leurs bulletins de vote, votèrent à l'appel de leur Fédération.

Un autre vote eut lieu pour élire la Commission de Conciliation et d'Arbitrage. MM. Boivin et Wegl, membres de la Commission rééligibles se représentèrent.

La candidature du Colonel Charollais, démissionnaire, fut remplacée par celle de M. Jean Julien.

Un autre vote également, pour élire la Commission de Vérification des Comptes. MM. Attyasse, Roche et Saby, membres de la Commission rééligibles étaient candidats, et nous avons enregistré une nouvelle candidature, celle de M. Trinquet.

Les urnes furent ensuite emportées par les scrutateurs, respectivement : pour le Conseil d'Administration : MM. Labbe, Mazeau, Trinquier et Vettard; pour les Commissions : MM. Elie, Galinier et Massuchetti.

Les 49 Fédérations de la Confédération Musicale de France, représentant 6 000 Sociétés, soit 600 000 Musiciens Amateurs, dont 57 000 jeunes élèves et leur famille, lors de l'Assemblée Générale des 7 et 8 mars 1980 à la S.A.C.E.M. à Neuilly, ont voté à l'unanimité la motion suivante, adressée à M. le Ministre de l'Éducation :

- Monsieur le Ministre,

Nous vous demandons de bien vouloir accorder vos paroles avec la réalité en rétablissant la musique à l'école à tous les degrés.

Malgré vos promesses, des postes d'enseignement de la musique sont supprimés ou confiés à des personnes incompétentes.

Monsieur le Ministre, nous souhaitons qu'une politique saine et vraie soit appliquée dès que possible dans le sens de vos promesses.

N'oubliez pas de régler vos cotisations confédérales !



Mme Grange, Sous-Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse visite l'exposition en compagnie de M. Eveno, Directeur du Cabinet de M. Jean-Philippe Lecat

Allocution de M. Diederich

Président de l'Union Grand-Duc Adolphe (Luxembourg)

Monsieur le Président, Messieurs les Administrateurs de la Confédération,

Messieurs les Invités d'honneur, Mesdames, Messieurs les délégués.

Au nom de la fédération luxembourgeoise des sociétés de musique, de chant et de folklore, l'UGDA, j'ai l'honneur et le grand plaisir de vous présenter, Mesdames, Messieurs, le grand respect et les meilleures salutations amicales d'une fédération voisine et de souhaiter à votre Congrès un grand succès.

Je vous remercie, M. le Président, vous et vos collaborateurs de votre Conseil d'Administration, au nom de notre fédération et surtout au nom de M. Henri Schumacher, secrétaire général, de M. Gilbert Birgen, membre de notre comité central et président de la REVUE MUSICALE et en mon propre nom pour votre aimable invitation. Une invitation devenue depuis longtemps déjà traditionnelle et qui, pour notre fédération, représente toujours un grand honneur.

L'occasion d'assister à votre Congrès, que nous suivons toujours beaucoup d'intérêt, est pour mes collègues et moi-même un grand plaisir et nous sommes fiers d'avoir la possibilité de suivre de près vos efforts et vos dévouements au profit de notre but commun :

LE BIEN ET L'AVENIR DE LA MUSIQUE D'AMATEUR

Nous sommes venus à Paris avec l'intention de profiter de notre présence d'une part pour approfondir encore les bonnes et fructueuses relations entre nos fédérations, relations qui sont devenues des liens d'amitié et d'autre part je veux profiter de l'occasion pour vous renseigner sur une initiative récente de notre fédération sur le plan interrégional.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'Union Grand-Duc Adolphe en tant que fédération musicale est chargée depuis 5 ans de la configuration culturelle au Grand-Duché de Luxembourg et ceci sur demande du Gouvernement.

Grâce à cette animation socio-culturelle, le Grand-Duché de Luxembourg a redécouvert la très grande valeur des activités culturelles sur le plan régional. Toutefois, si l'on jette un regard sur une carte géographique à l'échelle européenne, on peut constater que le Grand-Duché de Luxembourg est lui-même une région, entourée d'autres régions comme la Lorraine, la Sarre, les provinces belges de Luxembourg, de Liège et de Namur, ainsi que l'Eifel de la République Fédérale d'Allemagne.

Les fédérations musicales de ces régions se trouvent toutes devant des problèmes identiques, notamment en ce qui concerne le financement des organisations fédérales, le développement de l'instruction musicale, la formation des directeurs de musique et

de chorale, les relations des sociétés chorales et instrumentales avec les Conservatoires et Ecoles de musique... sans oublier les efforts inlassables des fédérations pour la promotion des activités des sociétés amateurs de musique dans le cadre des activités musicales des communautés nationales et régionales.

Partant, nous avons vu la nécessité d'entrer dans un contact plus étroit avec les fédérations des régions limitrophes de la France, de la Belgique et de la République Fédérale d'Allemagne, de créer un lien permanent, ceci pour avoir des échanges de vues périodiques sur des problèmes d'actualité, de favoriser les échanges entre sociétés et de prévoir des possibilités réelles d'aide mutuelle en vue de la résolution des problèmes communs.

Le 2 décembre dernier, les responsables des fédérations musicales des différentes régions ont tenu une première réunion à Luxembourg. Après des discussions très fructueuses, ils ont décidé à l'unanimité de créer un groupe de travail pour la coopération musicale interrégionale.

Je tiens à relever non sans satisfaction que la Fédération Musicale de Moselle et de Meurthe-et-Moselle prend une part très active à ces travaux.

Ce groupe de travail, institué par les fédérations musicales, a décidé dans sa première réunion de mettre tout en œuvre en vue de la création d'un organisme interrégional.

Ainsi, l'Institution musicale pour la Coopération Interrégionale sera fondée le 1^{er} juin prochain à Luxembourg.

Cette institution aura notamment pour mission :

1. de créer et de développer des liens étroits de collaboration entre les fédérations des sociétés instrumentales, chorales et folkloriques ayant leur siège sur le territoire des départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, des provinces belges de Namur, Luxembourg et Liège, le Grand-Duché de Luxembourg et la Sarre;

2. de nouer des contacts avec des organismes régionaux, interrégionaux, nationaux, européens et internationaux, en vue de la promotion de la vie musicale;

3. de favoriser l'échange entre les sociétés;

4. de défendre les intérêts des fédérations affiliées.

Vous avez sans doute remarqué non sans satisfaction que cette nouvelle institution aura entre autres pour mission la collaboration avec des organismes européens et internationaux. En effet c'est un désir très pressant de tous les partenaires réunis dans cette institution de voir fonctionner soit au niveau européen soit au niveau mondial un organisme puissant pouvant pren-

dre en mains les intérêts notamment des fédérations musicales européennes, un organisme qui par ses structures serait en mesure de fournir un travail efficace et continu dans l'intérêt des sociétés populaires de musique.

Je veux également profiter de l'occasion pour féliciter et remercier tous ceux qui ont créé la possibilité qu'une société de musique luxembourgeoise a reçu la faveur de vous offrir un concert dans le cadre de votre Assemblée Annuelle.

En effet ce concert résulte des délibérations de la commission mixte de l'accord culturel Franco-Luxembourgeois, qui était en réunion le 27 mars 1979 et qui a proposé aux deux gouvernements un concert offert par un orchestre d'harmonie luxembourgeois, ceci de préférence dans le cadre de l'Assemblée Générale de votre Confédération.

Merci à cette commission !

Merci au gouvernement luxembourgeois, aujourd'hui représenté par son Excellence l'Ambassadeur André Philippe !

Merci à M. Amellér, votre Président et ses collaborateurs au sein du Conseil d'Administration d'avoir accepté cette proposition avec enthousiasme.

Grâce à cette initiative, nous avons l'occasion d'entendre ce soir un orchestre d'harmonie formé par des musiciens purement amateurs, l'Harmonie Municipale de la Ville de Dudelange, un de nos meilleurs orchestres luxembourgeois et classé dans la division Nationale.

Merci beaucoup pour votre attention et encore mille fois merci pour votre invitation. Mais avant de terminer, j'ai encore une obligation à remplir.

Notre conseil d'administration a décidé d'accorder à M. Ciran, Vice-Président de la Confédération et Président de la Commission du Journal la médaille spéciale en vermeil, une médaille de notre fédération expressément réservée à des personnes qui ont bien mérité de la vie musicale en général ou de la fédération en particulier.

Avec cette médaille, M. Amellér, votre Président, a déjà reçu l'année passée, nous désirons souligner la bonne collaboration entre nos fédérations et ceci grâce au dynamisme de M. Ciran pour son dévouement pour la cause de la musique amateur sur le plan international M. Ciran.

En remettant cette médaille, je souhaite à vous et aux membres de votre Conseil d'Administration encore beaucoup de succès dans vos tâches et vos entreprises et que les années à venir vous donneront entière satisfaction dans vos efforts. Rien que de bien pour vous-même et pour tous vos collaborateurs et amis au sein de votre Confédération. Merci.

LE PRINTEMPS DES HARMONIES LEUR RENOUVEAU PASSE PAR

H.M.M.O.

60, rue Racine, 59100 ROUBAIX - Tél. : (20) 70-79-31

- HOLLYWOOD'S MOOD (3/4) 140,00 F
Contient : Love Theme, prélude, scherzo et pastorale.
- L'AMANT JALOUX 98,00 F
Ouverture de Gretry André (4).
- EVENTURA (3/4) 135,00 F
- FEELINGS (Dis-lui) (3) 117,00 F
- ALEXANDER'S RAGTIME BAND (3) 72,00 F

- ARMIDA 227,00 F
Ouverture de F.J. Haydn (4)
- PRELUDE ET FUGUE 91,00 F
En Sib mineur de J.-S. Bach (4)
- PEP RALLY SALUTE (Marche) (3) 75,00 F
- MUPPET SHOW (Thème T.V.) 90,00 F
- MY WAY 72,00 F
(Comme d'habitude) (3)

- THE BOYS FROM LIVERPOOL (3/4) 210,00 F
Un pot pourri des plus grands succès des Beatles dont : Hey Jude, Lady Madonna, Ob La di Ob la da, etc.
- PAN AMERICAN PROMENADE (3/4) 180,00 F
Contient des succès tels que : Temptation, Siboney, I want my mama, Linda Mujer, etc.

- THAT'S ENTERTAINEMENT (4/5) 300,00 F
Un pot pourri de nombreux succès dont : Singin in the Rain, Over the Rainbow, Be my love, Honeysuckle rose, etc.
- PETER PAN (3/4) 150,00 F
Musique du film : Captain Hook's waltz, I'm Flying, I've gotta crow, etc.

NOUVEAUTÉS MAI 80 POUR HARMONIE

- TORO MISTERIOSO 280,00 F
Solo de Trompette (5) avec accompagnement Harmonie (3/4)
- BOOGIE WONDERLAND (4) 120,00 F
Succès des Earth, Wind et fire
- ENOUGH IS ENOUGH, NO MORE TEARS (3/4) 120,00 F
Succès de B. Streisand et Donna Summer.

- HOMMAGE A IRVING BERLIN (4/5) 288,00 F
De nombreux succès dont : Blue Skies, Noël Blanc, Say it with music, Alexandre ragtime band, etc.
- AIRS DE BALLET D'ASCANIO De C. Saint Saens, Solo de Flûte (6) avec accompagnement Harmonie (3/4) 120,00 F
- DANCE PRELUDE (5/6) 210,00 F

- ALLEGRO CON BRIO + 168,00 F
Solo Cornet (5) avec accompagnement Harmonie (4/5)
- ANDANTE + 168,00 F
Solo de Bugle (4/5) avec accompagnement harmonie (4)
- ALLEGRO + 168,00 F
Solo de Trompette (5) avec accompagnement harmonie (4)
- FINALE FROM CONCERTO FOR BAND (5) 210,00 F

- TOUTE LA PLUIE QUI TOMBE SUR MOI (2/3) + 90,00 F
- BACHARACH MED. n° 1 (4) + 210,00 F
Contient : This guy's in love with me, Toute la pluie qui tombe sur moi, etc.
- BASHARAH. n° 2 (3/4) + 210,00 F
Contient : One less bell totanswer, What the world needs now is love, etc.

Les titres suivis de + sont livrés avec disque souple.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

- FEELINGS (Dis lui) (3/4) 140,00 F
- GUERRE DES ETOILES (4) 200,00 F
Un pot pourri sur les principaux thèmes du film
- SIBONEY (3) 30,00 F
- WHERE OR WHEN (4) 165,00 F

- EBB TIDE (3/4) 60,00 F
- CARNAVAL OF MELODY (3/4) 112,00 F
Contient : Blue moon, Moonlight serenade, Singin in the rain, etc.
- BLUE MOON (3) 60,00 F
- ON A SUNSET FLIGHT HOME (5) 108,00 F
- BESS YOU IS MY WOMAN (5) 186,00 F

- A CHILD IS BORN (4/5) + 99,00 F
- SUMMERTIME (5) 240,00 F
- A STRING OF PEARLS (4) 108,00 F
- OLD DEVIL MOON (4) + 105,00 F
- BLUEBERRY HILL (4) + 99,00 F
- A FOGGY DAY (4) 102,00 F

- VILLAGE PLACE (5) + 99,00 F
- A TASTE OF HONEY (4) 125,00 F
- FLUTE WALTZ (4) 99,00 F

Les titres suivis de + sont livrés avec disque souple.

GRANDE FORMATION DE JAZZ

5 Saxes, 4 Tromp., 4 Tromb., Piano, Drums, Basse, Guitare

- NIGHT TRAIN (3) 99,00 F
- BEGIN THE BEGUINE (4) 101,00 F
- CERISIER ROSE ET POMMIER BLANC - Disco - (3/4) 90,00 F
- CHI CHI (4/5) 96,00 F
- MY FUNNY VALENTINE (5) 72,00 F
- WE'VE ONLY JUST BEGUN (3) 72,00 F
- IT'S A WONDERFUL WORD (4) 120,00 F
- BESS YOU IS MY WOMAN (3) 72,00 F
- OB'LA DI, OB LA DA (3) 72,00 F
- ECLIPSE (3) 84,00 F
- NICE 'N' EASY (3) 84,00 F
- TU ES LE SOLEIL DE MA VIE (3) 72,00 F
- EASIN (2/3) 99,00 F
- GET BACK (4) 99,00 F
- STAR TREK (3/4) 120,00 F

- WHEN THE SAINTS (Nouveau) (3) 63,00 F
- MISTY (3/4) 90,00 F
- SCRAPPLE FROM THE APPLE (5) 84,00 F
- I REMEMBER BIRD (6) 72,00 F
- RAW BONES (5) 66,00 F
- SEPTEMBER SONG (3) 84,00 F
- DAY IN DAY OUT (4/5) 120,00 F
- LAZY BOOTS (3/4) 90,00 F
- FLAMINGO (3) 60,00 F
- BASIN STREET BLUES (3) 60,00 F
- NIGHT LIFE (3) 84,00 F
- FIRE AND BRIMSTONE (3) 84,00 F
- VOL DU BOURDON (Disco) (4) 90,00 F
- COUNT ME IN (4) 150,00 F
- MACK ARTHUR PARK (4) 105,00 F

- SATURDAY NIGHT FEVER (4) 105,00 F
- LA PANTHERE ROSE (3) 99,00 F
- HONNEYSUCKLE ROSE (4) 90,00 F
- BODY AND SOUL (4) 101,00 F
- FOUR MOTHERS (4/5) 102,00 F
- ORNITHOLOGY (5) 90,00 F
- HOW HIGH THE MOON 84,00 F
- JUST A GIGOLO (3/4) 84,00 F
- CHER'UL (5) 120,00 F
- RARE MOMENT (4/5) 120,00 F
- HEAVEN KNOWS (3) 90,00 F
- HELLO DOLLY (3) 60,00 F
- SNEAKER (3) 84,00 F
- SWINGIN' LOW (3) 84,00 F
- GUERRE DES ETOILES (3/4) 90,00 F
- HO'Y DEEP IS YOUR LOVE (2/3) 63,00 F

- MACK THE KNIFE (4/5) 101,00 F
- LOU GRANT (4) 120,00 F
- DESAFINADO (3/4) 72,00 F
- FEELINGS (dis lui) (3/4) 90,00 F
- THE WAY OF ALL FLESH (5) 90,00 F
- FEELIN FREE (4/5) 60,00 F
- SUMMERTIME (5) 84,00 F
- IT'S ALL RIGHT WITH ME (3) 45,00 F
- FLY ME TO THE MOON (4) 120,00 F
- JUST THE WAY YOU ARE (3) 90,00 F
- FOUR BROTHERS (5/6) 120,00 F
- MIDNIGHT PASSAGE (3) 84,00 F
- SOMBRERO (3) 84,00 F
- YOU TOO (3) 84,00 F
- PEACHES (3) 90,00 F
- HEY JUDE (2/3) 66,00 F
- CUTE (3/4) 70,00 F

Les titres suivis de + sont livrés avec disque souple.

ENSEMBLE DIVERS

- QUINTETTE (Bois) PETITE MUSIQUE DE NUIT (Mozart) (4/5) 51,00 F
- SCHERZINO (4) 30,00 F
- QUINTESSENCE (4) 30,00 F
- GUERRE DES ETOILES (4) 53,00 F
- SIR DUKE (4) 53,00 F
- GENTLE WINDS (4) 27,00 F
- MENUETTO (3) 15,00 F
- THE ENTERTAINER (3) 24,00 F
- HORNPIPE (4) 13,50 F
- SONATA 79 (3) 15,00 F
- FINALE (3) 21,00 F
- POLKA (4) 22,50 F
- QUATUOR DE SAXOPHONES
- FUGUE (3) 22,50 F
- FUSION (4/5) 45,00 F
- MOSAICS (5) 66,00 F
- FUGUE EN SOL MINEUR (4) 21,00 F
- TRANSITION (5) 18,00 F
- FINALE (6) 30,00 F
- IMPRESSIONNISTE (6) 22,50 F
- SAXSAFARI (3) 25,50 F
- MYSTICISM (3) 12,00 F
- SENSITIVITY (5) 27,00 F
- A STUDY IN CONTRASTS (4) 21,00 F
- POUR FLUTE
- 1) DUO
- TWO FLUTE DUETS (3/4) 6,00 F
- DANDY DUO (1) 9,00 F
- REFLECTIONS (3) 9,00 F
- CLASSICAL IMPROVISATION (2/3) 6,00 F
- TUTTI FLUTTI (2) 9,00 F
- 2) TRIO
- MENUET (2/3) 9,00 F
- PRELUDIO (4/5) 13,50 F
- SARABANDA (3) 13,50 F
- 3) QUATUOR
- AMUSEMENT (3) 9,00 F
- FLUTE WALTZ (4) 19,50 F
- FLIRTY FLUTES (4) 21,00 F
- QUINTETTE (Civres)
- CONTRAPUNCTUS IX (6) 33,00 F
- CHORALE PRELUDE N° 8 (3) 13,50 F
- FUGUE (5) 16,50 F
- FUGUE EN SOL MINEUR (4) 18,00 F

- MODERATO AND BLUES (5) 27,00 F
- RICERCARE (3) 12,00 F
- ST ANTHONY'S CHORALE (2/3) 13,50 F
- THE STARS ET STRIPES FOREVER 36,00 F
(La célèbre marche de Sousa) (5)
- POUR TROMBONE
- CANONIC SONATA (Duo) (5) n° 1 6,00 F
- CANONIC SONATA (Duo) (5) n° 2 6,00 F
- CANONIC SONATA (Duo) (5) n° 3 6,00 F
- VERE LANGUORES NOSTROS trio (2) 10,50 F
- THEME AND MARCH (trio) (2) 7,50 F
- FUGUE OP. 68 (Tr.o) (4) 12,00 F
- MISERERE AMPLIUS (2) (quatuor) 10,50 F
- COLLOQUY (quatuor) (3) 9,00 F
- ALLEGRO (Quatuor) (4/5) 13,50 F
- CONTRAPUNCTUS (4/5) (Quatuor) 25,50 F
- CHORALE PRELUDE (4) (Quatuor) 15,00 F
- POUR TROMPETTE
- 1°) TRIO
- TRUMPET TUNE (3) 9,00 F
- MARCH ET FANFARE (3) 9,00 F
- THREESOME (3) 18,00 F
- BABILLAGE (2) 18,00 F
- THREE JESTERS (3) 18,00 F
- POLKA ARABESQUE (3) 18,00 F
- ELNA POLKA (2) 18,00 F
- 2°) QUATUOR
- ADAGIO PATHETIQUE (3) 19,50 F
- ANDANTE CANTABILE (3) 19,50 F
- FESTIVAL DAYS (2) 21,00 F
- MENUET EN SOL (2) 19,50 F
- NEW DAWN (2) 19,50 F
- PROCESSIONAL MARCH (4) 19,50 F
- CLARINETTE
- 1°) DUO (2 Sib) 9,00 F
- CORRENTE (3) 9,00 F
- SUITE POUR 2 CLARINETTES (5/6) 15,00 F
- 21 DUOS POUR CLARINETTES 16,50 F
- 40 ETUDES PROGRESSIVES 12,50 F
- 2°) TRIO (3 Sib) 10,50 F
- CLARISTECNICS (2) 10,50 F

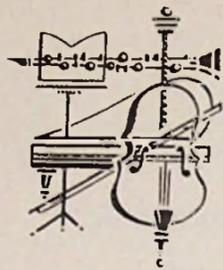
- PASTORALE POUR 3 CLARINETTES (3) 10,50 F
- PETITE SUITE (2) 18,00 F
- 18 ETUDES PROGRESSIVES 12,00 F
- 3°) QUATUOR (4 Sib)
- SUITE POUR 4 CLARINETTES (4) 22,50 F
- FOUR OF A KIND (2) 19,50 F
- FOUR SCHUBERT WALTZES (3) 25,50 F
- FINALE (4) 21,00 F
- GAVOTTE (2) 10,50 F
- QUIET BROOK 9,00 F
- 11 ETUDES PROGRESSIVES TRIOS BOIS (Flûte, Hautbois, Clarinette)
- MUSIC BOXE (2) 18,00 F
- SCHERZO (4) 9,00 F
- WALTZING WOODWINDS (2) 18,00 F
- TARNATELLA (5) 18,00 F
- SPRING DANCES (3) 9,00 F
- COR
- 1°) TRIO
- TWO TRIOS (4) 12,00 F
- TRIODE (3) 10,50 F
- 2°) QUATUOR
- ANDANTE CANTABILE (3) 19,50 F
- NOCTURNE N° 8 (3) 19,50 F
- O SACRUM CONVIVIVM (4) 9,00 F
- PERCUSSION (4/8 inst.)
- LA PANTHERE ROSE (3) 30,00 F
- MORNING GLORY (5) 30,00 F
- COMFLIT OF INTEREST (5) 33,00 F
- ORIENTAL IMPRESSIONS (5) 18,00 F
- FOLK MEDLEY (3/4) 18,00 F
- HOMMAGE A S. PHOSTER (3) 18,00 F
- BABY ELEPHANT WALK (4) 60,00 F
- ENSEMBLES DE CUIVRES (Cors, Tromps, Trbs, Tubas)
- KALEIDOSCOPE (3/4) 60,00 F
- BRASS ESPAGNOL (4) 96,00 F
- FANFARE ET ALLEGRO (4/5) 96,00 F
- HAUTOBOIS SOLO (avec piano)
- TWILIGHT (6) 15,00 F
- 3 DANSES (4) 13,50 F
- MUSETTE (2) 6,00 F
- FANTAISIES D'UN CLOWN (5) 18,00 F
- LONELY AFTERNOON (2) 6,00 F

- FLUTES SOLO (Avec Piano)
- PORTRAIT D'UNE FLUTE (3) 6,00 F
- FOUR DIMENSIONS (4) 12,00 F
- MARLIS (3) 7,50 F
- MUSETTE (2) 6,00 F
- MUSIC FOR A RHAPSODY (6) 12,00 F
- WATERFRONT NIGHT (5) 12,00 F
- WEEPING DANCER (6) 12,00 F
- FREE FLIGHT (4) 18,00 F
- CLARINETTE SOLO (avec Piano)
- ALLEGRO BALLAD ALLEGRO (6) 12,00 F
- FANTASY AND AIR (6) 24,00 F
- INTERLUDE ROMANTIQUE (3) 7,50 F
- MOON OVER THE MESA (2) 6,00 F
- SOLO DE CONCOURS (5) 12,00 F
- SUMMER NOCTURNE (3) 7,50 F
- PRELUDE AND DANCE (6) 19,50 F
- ALLEGRO MOLTO (3) 12,00 F
- SAXOPHONE (Alto) avec piano
- EVENING REVERIE (2) 6,00 F
- HEATHER ON THE HILL (2/2) 6,00 F
- NOCTURNE (3) 6,00 F
- ROMANCE (5) 18,00 F
- AN IMPRESSION (4) 7,50 F
- SAXOPHONE (Tenor) avec piano
- INTERLUDE ROMANTIQUE (3) 7,50 F
- ARIA (3/4) 6,00 F
- VIENNESE REFRAIN (3) 6,00 F
- TROM'ETTE SOLO (avec piano)
- FANTASY FOR TRUMPET (4) 9,00 F
- PORTRAIT D'UNE TROMPETTE 12,00 F
- SONATA (6) 21,00 F
- ANDANTE ET ALLEGRO (1) 7,50 F
- SUITE POUR TROMPETTE (5) 15,00 F
- WEEPING DANCER (6) 12,00 F
- TROMBONE SOLO (avec piano)
- AWAKENIN (6) 15,00 F
- CARIO MIO BEN (2/3) 6,00 F
- REFLECTIVE MOOD (4) 9,00 F
- TURN YOURSELF AROUND (5) 12,00 F
- VARIATIONS (5) 30,00 F
- SWERT DREAMS (2) 6,00 F
- COR SOLO (Avec Piano)
- TWO CHILDHOOD SCENES (2) 6,00 F
- FAURE MELODY (4) 9,00 F
- RONDO (5) 12,00 F

Nous disposons d'un catalogue de 2.000 titres pour ensembles divers ou Instrument Solo

Le chiffre annoté à chaque titre indique le degré des difficultés suivant l'échelle : 1 : Facile - 2 : Assez facile - 3 : Moyen Fac. - 4 : Moyen. - 5 : Moyen avancé. - 6 : Difficile
Envoi de nos catalogues et documents Sonores sur simple demande. ATTENTION n'oubliez pas d'indiquer le genre qui vous intéresse particulièrement. Sans cette précision votre demande ne serait pas prise en considération. N'omettez pas de vous recommander du Journal de la CMF. Envoi d'un disque 30 cm + un disque 17 cm (33 tours) Marching Band pour Harmonie contre 10 francs en timbres postes uniquement.

UN ESPRIT JEUNE, UN SANG NOUVEAU, DES MUSICIENS AU SERVICE DE LA MUSIQUE
HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION, 60, rue Racine 59100 ROUBAIX



LISIEUX MUSIQUE

C. BROUSSIN

Vente tous instruments,
atelier spécial
de réparations

atelier spécial
de réparations

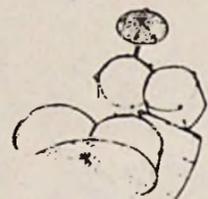


19, place de la République
14100 Lisieux
Tél. 62.17.20

instruments

recueils
divers

musique
pour
batterie-
fanfare



ASSURANCES

Nous recevons très souvent des déclarations de sinistre incomplètes, et le temps que nous perdons à demander des renseignements complémentaires retarde d'autant l'ouverture du dossier, et par conséquent, son règlement.

Nous vous donnons donc ci-dessous la reproduction du formulaire-type de déclaration d'accident, en vous priant de vous y reporter quand vous avez un sinistre à déclarer.

DECLARATION D'ACCIDENT

à retourner à la Confédération Musicale de France
121, rue La Fayette, 75010 PARIS

FEDERATION

NOM ET ADRESSE DE LA SOCIETE

SINISTRE MATERIEL CORPOREL (*)

Date du sinistre

Lieu du sinistre

Circonstances exactes du sinistre (éventuellement croquis)

Nature des dommages : MATERIELS :

: CORPORELS :

Nom et adresse de deux témoins :

EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL

NOM ET ADRESSE DE LA VICTIME

Age de la victime

Numéro de Sécurité Sociale ou de Mutuelle

PIECES JOINTES A LA PRESENTE DECLARATION

Fait à le

Signature

(*) Rayer la mention inutile.

PETITES ANNONCES

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1980

| | |
|-------------------------|-------|
| de 1 à 5 lignes | 65 F |
| de 6 à 10 lignes | 120 F |
| de 11 à 15 lignes | 180 F |
| de 16 à 20 lignes | 250 F |
| la ligne supplémentaire | 6 F |

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au Journal de la Confédération Musicale de France (Petite annonce n°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

OFFRES D'EMPLOIS

TROUVILLE-SUR-MER recherche musicien expérimenté (cuivre obligé) pour réorganiser fanfare et former élèves. Doit assurer emploi appa-riteur mairie ; bon logement. Supplément musique selon services. Ecrire avec toutes indications utiles à M. le Maire 14360 TROUVILLE ou tél. délégué (31) 88-10-08, heure des repas.

Ville 12 000 habitants région de l'Est recherche musicien (de préférence clarinetiste) pour son Harmonie Municipale. Emploi O.E.V.P. à la ville. Salaires selon statuts du personnel municipal. Ecrire au Journal sous n° 20.

Cherche chef de musique, si possible retraité (environ Nancy) pour harmonie en formation. Ecrire au Journal sous n° 22.

La ville de Montmélan (4 500 h.) recrute d'URGENCE un chef de musique chargé de l'Harmonie Municipale et de l'Ecole Municipale de Musique. C.V. à adresser à M. le Sénateur-Maire de Montmélan.

DEMANDES D'EMPLOIS

Prof de trompette CV sur demande cherche emploi pour la rentrée. Etudierait toutes propositions. Tél. 253-35-13, demander Mlle SUREAU qui transmettra.

Directeur Conservatoire, chef d'Orchestre et d'Harmonie, en retraite sous peu, désire trouver direction Harmonie et Ecole de Musique. Pédagogue, enseigne piano, violon et instruments à vent. Excellentes références. Ecrire au Journal sous n° 19.

Saxophoniste, 1^{er} Prix Conservatoire, 25 ans, soliste dans une Harmonie Division d'Excellence, expérience 3 ans d'enseignement cherche place de professeur à temps complet. Ecrire au Journal sous n° 18.

Directeur Ecole de Mus., 34 ans, retraité armée désire trouver pour rentrée sept. direction ou création Ecole de Mus. avec direction Harmonie. Violoniste et tuba, 15 ans de service en tant que cadre dans une Musique Militaire, puis responsable d'une formation musicale. Disponible fin juin. Ecrire M. F. DELRIEU, 6, al. Nungesser, La Magrette - 33260 LA TESTE.

Trompettiste 1^{er} Prix de la ville de Paris, 2^e Prix Ruell-Malmaison cherche place de professeur. Pourrait travailler dans la peinture, tapisserie. Possède C.A.P. Libre fin janvier 1981. Ecrire au Journal sous n° 25.

CONCOURS

La Mairie de Vierzon recrute sur épreuves pour son Ecole Municipale de Musique des professeurs de piano, guitare et solfège tous niveaux, à temps complet 20 heures par semaine. Indice 290-570. Renseignements : M. le Directeur de l'Ecole Municipale de Musique rue Franklin-Roosevelt 18100 VIERZON. Tél. : (48) 75-35-49.

Ville de Bourg-en-Bresse (Ain) Un concours public sur épreuve est ouvert en vue de pourvoir le poste de Directeur de l'Ecole Municipale de Musique agréée 2^e degré. Emploi assorti de l'échelle de professeur Ecole Nationale. Date limite de dépôt des candidatures : 12 Juin 1980. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie de Bourg-en-Bresse, tél. (74) 21-11-21.

Ville de LAVAL (Mayenne) recrute par concours sur titres et sur épreuves pour son Ecole Municipale de Musique un professeur de VIOLON à temps complet. Adresser candidature et curriculum vitae à M. le Directeur de l'Ecole de Musique 53017 LAVAL avant le 31 mai 1980.

Ville de QUIMPER (Finistère) recrute par voie de concours sur titres et épreuves des professeurs à temps complet pour les disciplines suivantes : FLUTE TRAVERSIERE, VIOLON, ALTO, VIOLONCELLE. Une partie des honoraires sera consacrée à des activités d'animation et de musique de chambre (en particulier en quatuor à cordes). Recrutement en qualité de stagiaire. Indices bruts 433-601 en 9 échelons avec une minoration de 10 % (sans minoration pour les titulaires du C.A.). Dépôt des candidatures avant le 31 mai 1980, 17 h 30 à la Mairie de Quimper (Service du Personnel) B.P. 531 28107 QUIMPER CEDEX. Renseignements : Mairie de Quimper (Service du Personnel). Tél. : (98) 95-01-69 (Poste 337). Ecole de Musique Jef le Penven 22, rue des Reguaires 29000 QUIMPER. Tél. : (98) 95-39-64.

Société Musicale recherche partitions pour Harmonie Quadrille « La Vie Parisienne » de J. Offenbach. Ecr. à M. Robert CHAPIER, Chef de Musique à Luzac, ST-JUST-LUZAC 17320 MARENNES.

URGENT - Cherche appareil de projection pour films 9,5 mm. Ecrire au journal sous n° 23.

L'Harmonie Municipale de Vichy vend 50 tenues, de musicien bon état. S'adresser à M. Jean FONTA 30, bd de Lattre-de-Tassigny, 03200 VICHY. Tél. (70) 98-94-81.

Fanfare de Romans vend 60 costumes bleu marine, 60 casquettes, 60 fouragères blanches. M. Michel CHAIX La Faucherie Géniasleux 26100 ROMANS. Tél. (75) 02-60-20.

Nous recherchons tous instruments de musique. Veuillez adresser vos offres par écrit à Jacques WATMANN, B.P. 375.16, 75768 PARIS CEDEX 16.

OCCASIONS

Vends saxo alto Selmer avec Fa dièse March VI. Prix raisonnable avec étui. Ecrire au Journal sous n° 24.

DIVERS

Harmono-Symphonie de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres) recherche un saxophone baryton et un cor d'harmonie bon état. Ecrire au Journal sous n° 21.

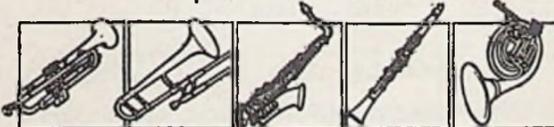
OFFRE EXCEPTIONNELLE, 90 uniformes bleu marine. Conditions très intéressantes. S'adresser : H. TAVERNIER 3, route de Dôle 71380 SAINT-MARCEL.

Vendons environ 70 tenues avec casquettes. Bon état. Bleu marine. M. S. BESNARD, B.P. 28200 CHATEAUDUN.

Ces petites
annonces
sont lues...
N'hésitez-pas
à les utiliser!



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS 11ème - Tél. : 023.09.74



AQUILON-SUITE

d'André AMELLER

Pour orchestre junior

1 flûte, 1 hautbois, 2 clarinettes, 1 basson, 1 saxophone alto mi b, 1 cor, 2 trompettes, 1 trombone, 2 harpes (ad libitum)

Cordes

Percussion pour d'intermezzo

Glockenspiel ou timbres

xylophone

triangle

claves

2 tons (aigu et moyen)

grosse caisse

tambour basque

tambour militaire

temple block (4)

cymbale suspendue

timbales

Prélude 3 m

Pizzicato 2 m 30

Andante 2 m 30

Intermezzo 4 m 30

Choral et Cortège 8 m

durée totale 20 m 30 environ

Édition Gérard BILLAUDOT



clarinette

CLARINETTE ET PIANO

| | | |
|--------------|----------------------|-------|
| BROWN Ch. | ENJOUE - CONFIDENCE | 13,60 |
| CAROL H. | MELODIE (facile) | — |
| DEPELSENAIRE | BAROQUE | — |
| DEPELSENAIRE | RECITATIF ET AIR | — |
| DEPELSENAIRE | VOLUTES | — |
| FIEVET P. | CHANT LYRIQUE | — |
| MEYER J. | ROMANCE SANS PAROLES | — |
| TOSELLI E. | CELEBRE "SERENATA" | 16,20 |
| VACHEY H. | CONCERTO BREF | 28,50 |

FLUTE, HOUTBOIS, CLARINETTE, CORDES ET PIANO

DEPELSENAIRE

CONCERTO GROSSO EN MI MINEUR

Partition de direction 39,90

Parties de cordes, chaque 13,60

Flûte, hautbois et clarinette (avec piano) 43,60

édition Delrieu

14, RUE TRACHEL 06000 NICE ☎ (93) 82.23.69

Pour toute commande, veuillez vous adresser à votre marchand de musique habituel
Merci (nous ne vendons pas aux particuliers)

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Té. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION

SPECIALISTE DES INSTRUMENTS

A VENT

vos informations... vos infor

CONCOURS DEPARTEMENTAL DE COMPOSITIONS MUSICALES

PRIX : BEATRICE DE SAVOIE

L'Union départementale des sociétés musicales de la Savoie organise un concours de compositions musicales pour orchestre d'harmonie, fanfare, chorale, orchestre d'accordéons, batterie-fanfare.

Ce concours servira à attribuer le prix « Beatrice de Savoie » accordé en 1979, par le conseil général de la Savoie.

REGLEMENT

MODALITES DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous les compositeurs domiciliés en Savoie, sans limite d'âge ou ayant marqué un intérêt à l'union départementale.

Les candidats devront expédier leur œuvre de préférence par envoi postal recommandé, avant le 31 décembre 1980, le cachet de la poste faisant foi, au :

Secrétariat de la Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Ne sont admises que les œuvres d'auteurs vivants.

CONDITIONS GENERALES

Trois prix :

— Un premier prix de 5.000 F.

— Un deuxième prix de 3.000 F.

— Un prix de composition pour formation de jeunes de 2.000 F.

Les œuvres devront être composées pour orchestre d'harmonie (formation normale) ou orchestre d'accordéons, dans l'un des deux genres suivants :

1) Ouverture (durée maximum 6 minutes).

2) Suite d'orchestre (durée maximum 12 minutes).

Pour le chant choral, l'épreuve consiste en un chant harmonisé pour 4 voix mixtes (durée 2 à 3 minutes).

Une fantaisie pour les batteries - fanfares.

Dans la catégorie « composition pour formation de jeunes », la forme est libre et l'œuvre ne devra pas dépasser 12 minutes.

RAPPEL

Nous vous rappelons que le Concours de la Lyre d'Or de Vichy se déroulera les 14 et 15 juin prochains.

C'est l'Harmonie Municipale du Havre (voir notre numéro du mois dernier) qui représentera la Confédération Musicale de France.

Nous lui souhaitons un franc succès !

ŒUVRES NOUVELLES

A signaler la parution aux Editions Choudens de la 1^{re} suite « Croquignoles » d'André AMELLER

Le Choral extrait de cette suite sera donné comme morceau d'ensemble aux Sociétés participant au Concours International de VICHY LE 15 JUIN.

ser 12 minutes. Le compositeur devra porter la mention « jeunes » en tête de la partition.

Les œuvres concourant dans la catégorie « composition pour formation de jeunes » seront en outre susceptibles de se voir décerner les prix cités ci-dessus sous réserve de répondre aux conditions énoncées dans ledit article.

ATTRIBUTION DES PRIX

Le jury sera désigné par la Confédération musicale de France en accord avec les organisateurs et comprendra des chefs d'orchestre et des compositeurs professionnels.

Le jury n'est pas tenu d'attribuer le prix si les œuvres présentées n'atteignent pas le niveau de qualité correspondant.

Le jury peut attribuer plusieurs seconds prix.

Les décisions du jury sont définitives et ne peuvent être contestées.

Tout participant s'engage, a priori, à accepter toutes les décisions du jury.

Les membres du jury ne peuvent en aucun cas concourir.

ENVOI DES PARTITIONS

Le compositeur fournira la partition complète, les conducteurs réduits n'étant pas admis.

L'envoi des partitions se fera sous forme de l'anonymat.

Joindre à la partition, portant un numéro ou un mot d'identification, une enveloppe fermée, marquée du même signe d'identification, contenant :

— les nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone ;

— une photo d'identité et une fiche d'état civil ;

— une déclaration signée sur l'honneur attestant que l'œuvre est inédite.

Les œuvres non primées seront renvoyées à leur expéditeur, à moins que ce dernier demande que la deuxième enveloppe ne soit pas ouverte et que son contenu soit détruit.

EXECUTION PUBLIQUE DES ŒUVRES PRIMEES

Les organisateurs du concours se chargeront, en relation avec les lauréats, de la préparation des matériels d'orchestre des partitions primées.

Les manuscrits des œuvres primées appartiennent au concours.

Les œuvres primées seront données en première audition publique au cours d'un concert qui sera organisé en Savoie.

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

PROCHAINS CONCERTS DE LA MUSIQUE

DE LA POLICE NATIONALE

Mercredi 28 mai (16 h 00) CLERMONT-FERRAND.

Samedi 31 mai (20 h 30) BERNAY (27).

Vendredi 6 juin (21 h 00) PARIS PORTE MAILLOT PALAIS

Samedi 7 juin (21 h 00) MEUDON.

Dimanche 8 juin (16 h 00) GARGENVILLE.

Mardi 10 juin (21 h 00) RUNGIS (concert batterie-fanfare).

Jeudi 12 juin (21 h 00) PARIS Palais Royal.

Vendredi 13 juin (21 h 00) VAUCRESSON (92).

Samedi 14 juin (21 h 00) PARIS Palais Royal.

Dimanche 15 juin (17 h 00) PARIS Parc de Bagatelle.

Mercredi 18 juin (21 h 00) EGLISE DE SAINT-CLOUD.

Jeudi 19 juin (21 h 00) PARIS Palais Royal.

Samedi 28 juin (17 h 00) CHATEL-GUYON.

Dimanche 6 juillet (16 h 00) SAINT-JULIEN-LE-FAUCON.

Dimanche 13 juillet (21 h 00) DRAGUIGNAN (83).

Lundi 14 juillet (11 h 00) FREJUS.

Lundi 14 juillet (21 h 00) Menton.

Mardi 15 juillet (22 h 00) JUAN-LES-PINS.

Mercredi 16 juillet (21 h 00) GRASSE.

Vendredi 18 juillet (21 h 00) CAGNES-SUR-MER.

Samedi 19 juillet (21 h 00) TOULON.

Dimanche 20 juillet (21 h 00) HYERES.

Lundi 21 juillet (21 h 00) SANARY.

CLERMONT-FERRAND - 22 JUIN

GRAND CONCOURS INTERNATIONAL DE GUITARE

Organisé par le Centre de Recherche, d'Expression et d'Education Musicale de Clermont-Ferrand placé sous le patronnage de la ville de

CLERMONT-FERRAND

et sous la Direction Artistique du duo

- MARC ET ERIC FRANCIERES -

Au programme : Une Œuvre libre, Variations pour rire, de M. Francières, aux Editions Choudens. Etude du Matin de I. Presti. Le Muletier des Ardes.

PRIX. — 1^{er} Prix : 4 000 F + un engagement pour un concert.

2^e Prix : 2 000 F.

3^e Prix : Coupe de la Ville de Clermont-Ferrand.

Renseignements : 37, rue Montlosier, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 92-71-09.

vos informations...

Des bourses d'aide à la création musicale sont attribuées par le ministère de la Culture et de la Communication en 1980.

Deux types de bourses sont accordés :

1. Bourses de recherche :

Des bourses sont offertes aux compositeurs, chercheurs et interprètes, en vue de les aider à la réalisation d'un projet spécifique tel que poursuite d'un programme de recherche, séjour d'étude ou de perfectionnement en France ou à l'étranger, etc. Elles sont attribuées à des compositeurs, chercheurs et interprètes français ou résidant en France depuis plus de cinq ans.

Trente bourses de recherche ont été ainsi attribuées en 1979.

2. Bourses annuelles de création :

Ces bourses, d'un montant important, permettent à quelques compositeurs et interprètes

déjà confirmés de se consacrer entièrement, pendant une année, à leur activité musicale fondamentale, en les dégageant de toute activité salariée principale extérieure.

Trois bourses ont été attribuées à ce titre depuis 1977. Les bénéficiaires seront choisis, après consultation d'une commission spécialisée, présidée par le Directeur de la Musique.

Les candidatures devront parvenir à la Direction de la musique — bourses d'aide à la création — 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Elles devront préciser la nature de la bourse demandée. Un dossier de candidature sera alors remis ou envoyé au candidat sur simple demande.

Les dossiers de candidature devront être réunis au plus tard le 30 avril 1980.

Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées de M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles de l'Île-de-France.

M. Jean-Claude MENOÛ, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France, Grand Palais - Porte C, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 PARIS. Tél. : 225-11-40.

M. Menou succède à M. Christian Pattyn, qui est devenu Directeur du Patrimoine au Ministère de la Culture et de la Communication.

DERNIERE MINUTE

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Georges Vriez, qui fut pendant plus de trente années Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

Nous adressons à Mme Vriez, à toute sa famille et à la Fédération nos condoléances attristées.

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS

LISTE DES CONCERTS PUBLICS

donnés dans les squares et jardins de la Ville de Paris

MAI 1980

Jeudi 15 mai 16 h 00 Luxembourg, Harmonie.
Samedi 24 mai 15 h 00 Parc Floral, Harmonie.
Mardi 27 mai 20 h 30 Jean XXIII, Harmonie.
Jeudi 29 mai 20 h 30 Courteline, Batterie-Fanfare.

JUIN 1980

Mardi 3 juin 20 h 30 Temple, Batterie-Fanfare.
Jeudi 5 juin 20 h 30 Jean-Morin, Harmonie.
Dimanche 8 juin 15 h 00 Parc Floral, Harmonie.
Mardi 10 juin 20 h 30 Courteline, Batterie-Fanfare.
Jeudi 12 juin 20 h 30 Maurice-Cardette, Harmonie.
Samedi 14 juin 15 h 00 Parc Floral, Batterie-Fanfare.
Jeudi 19 juin 16 h 00, Luxembourg, Harmonie.
Mardi 24 juin 20 h 30, Trousseau, Harmonie.
Jeudi 26 juin 20 h 30, Adolphe Chérioux, Batterie-Fanfare.

JUILLET 1980

Jeudi 3 juillet 16 h 00 Buttes-Chaumont, Harmonie.
Vendredi 4 juillet 20 h 30 Jean-Morin, Harmonie + Batterie-Fanfare.
Dimanche 6 juillet 15 h 00 Parc Floral, Harmonie.
Jeudi 10 juillet 16 h 00 Champs-Élysées, Harmonie + Batterie-Fanfare.
Samedi 12 juillet 15 h 00 Parc Floral, Harmonie.
Dimanche 13 juillet 16 h 00 Luxembourg, Harmonie + Batterie-Fanfare.

AOÛT 1980

Jeudi 21 août 16 h 00 Champ-de-Mars, Harmonie + Batterie-Fanfare.
Jeudi 28 août 16 h 00 Luxembourg, Harmonie.
Dimanche 31 août 15 h 00 Parc Floral, Harmonie.

SEPTEMBRE 1980

Jeudi 4 septembre 20 h 30 Jean XXIII, Batterie-Fanfare.
Mardi 9 septembre 20 h 30 Jean-Morin, Batterie-Fanfare.
Jeudi 11 septembre 20 h 30 Trousseau, Batterie-Fanfare.
Samedi 13 septembre 15 h 00 Parc Floral, Harmonie.
Mardi 16 septembre 20 h 30 Necker, Batterie-Fanfare.
Jeudi 18 septembre 16 h 00 Luxembourg, Harmonie.
Mardi 23 septembre 20 h 30 Courteline, Harmonie.
Dimanche 21 septembre 15 h 00 Parc Floral, Batterie-Fanfare.
Jeudi 25 septembre 16 h 30 Buttes-Chaumont, Batterie-Fanfare.
Samedi 27 septembre 15 h 30 Parc Floral, Batterie-Fanfare.

OCTOBRE 1980

Samedi 11 octobre 15 h 00 Parc Floral, Harmonie.
Dimanche 19 octobre 15 h 00 Parc Floral, Batterie-Fanfare.
Samedi 25 octobre 15 h 00 Parc Floral, Batterie-Fanfare.

Nous informons MM. les Présidents des Fédérations, MM. les annonceurs de publicité ainsi que tous nos lecteurs que les articles, manifestations, publicités et petites annonces doivent impérativement nous parvenir AVANT LE 20 DU MOIS PRECEDANT LA PARUTION. Les pièces qui nous seraient remises passées cette date ne paraîtront que dans le journal suivant. Nous sommes tenus de respecter cet impératif de date, afin que la distribution du journal soit effectuée au mieux.

CARNET BLEU

Nous avons appris avec beaucoup de joie la naissance de François Villatte junior. Toutes nos félicitations à ses parents, à M. François Villatte, Vice-Président de la C.M.F., et à Mme François Villatte.

L'ensemble à plectres d'Esch-sur-Alzette nous communique :

• Les 3 et 4 mai, nous organisons un festival international pour orchestres à plectres.

Cette manifestation unique, et la première du genre au Grand-Duché de Luxembourg sera placée sous le haut patronage du Ministère des Affaires Culturelles et se déroulera à 20 heures au théâtre de la ville d'Esch-sur-Alzette.

Les orchestres des pays suivants participeront audit festival :

- Allemagne : Badisches Zupforchester, direction : W. Bast ;
- Belgique : Cercle Royal des Mandolinistes Estudiantina, Mons, direction : F. Hanneuse ;
- Bulgarie : Mandolinorchester G. Dimitroff, Sofia, direction : A. Dimitroff ;
- France : Club des Mandolines de Remiremont, direction : G. Zaug ;
- Hollande : Amsterdams Mandoline Orkest, AMTG, Amsterdam, direction : C. Malizzia ;
- Luxembourg : Ensemble à plectres d'Esch-sur-Alzette, direction : A. Genen.

ERRATUM...

Dans la première partie du Compte-Rendu de notre 79^e Assemblée Générale (voir journal d'avril 1980), à la rubrique « Appel des Délégués », nous avons, par erreur, indiqué que la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn n'était pas représentée au Congrès, alors que M. Pierre Dupret, Vice-Président, était parmi nous et a assisté à tous les travaux.

Nous prions M. Dupret de ne pas nous tenir rigueur de cette omission involontaire.

Nous voulons également féliciter ici M. Noël Grand, Président Fédéral, pour l'intense activité qui règne actuellement au sein de la Fédération du Tarn, montrant le désir de tous d'œuvrer pour le développement de la Formation Musicale dans la Fédération.

Nous venons d'apprendre que M. Léon Rose, Secrétaire Général Adjoint de la Confédération Musicale de France, ancien Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et Pas-de-Calais vient de subir une grave opération chirurgicale.

Nous savons que tout s'est bien passé, et que M. Rose est actuellement en convalescence, entouré de l'affection de sa femme et de ses enfants.

Le Président Amellér et tout le Conseil d'Administration lui adressent leurs vœux sincères pour un prompt rétablissement.

NOTATION

Préparatoire 1^{re} Année Élémentaire 1^{re} Année
Préparatoire 2^e Année Élémentaire 2^e Année

Moyen 1^{re} Année :
45 Très bien (monte en Div. Supérieure)
40 Bien (monte en Div. supérieur)
33 à 39,75 Assez bien
25 à 32,75 Moyen

Moyen 2^e Année :
A partir de 40 1^{re} mention (monte en pré-supérieur)
33 à 39,75 2^e Mention
25 à 32,75 3^e Mention

Pré-Supérieur 1^{re} Année :
A partir de 40 1^{er} Accessit (monte en supérieur)
33 à 39,75 2^e Accessit
25 à 32,75 3^e Accessit

Supérieur :
A partir de 40 1^{er} Prix
33 à 39,75 2^e Prix
25 à 32,75 3^e Prix

Pour l'admission au Concours d'Excellence, il faut obtenir 45/50

EXCELLENCE : INSTRUMENTS ET CHANT

1^{er} Prix : 17/20
2nd Prix : 13 à 16,75/20
3^e Prix : 10 à 12,75/20

EDUCATION MUSICALE

1^{er} Prix : 42,50/50
2nd Prix : 33 à 42/50
3^e Prix : 25 à 32,75/50

DIRECTION DE LA MUSIQUE SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE ROMANS CALENDRIER DES CONCERTS

VENDREDI 9 MAI 1980 :

Eglise Sainte-Croix à Romans (Musique dans la Ville). Ensemble Instrumental de Romans. Direction : Alexandre Siranossian. Solistes : Maryse Caumes, Violon. Philippe Guingouain, Contrebasse. Mme Simon-Robert, Harpe.

Au programme : Les Sept Paroles du Christ, de Haydn. Double concerto de Bottesini. Danses Profanes, de Debussy.

MERCREDI 14 MAI :

Eglise de la Côte-St-André (Isère) Ensemble Instrumental de Romans. Direction : Alexandre Siranossian. Solistes : M. Robert, Orgue. Mme Simon-Robert, Harpe.

Au programme : Les Sept Paroles du Christ, de Haydn. Concerto, de Haendel. Danses profanes, de Debussy. Sinfonietta, de Aroutounian. Miniatures arméniennes, de Komitas

MERCREDI 21 MAI 1980 :

Foyer du Théâtre de Romans (Musique dans la Ville). Ensemble Instrumental de Romans. Direction : Alexandre Siranossian.

Au programme : Concertos de Violon : Vivaldi, Bach, Mendelssohn.

VENDREDI 23 MAI 1980 :

Centre Culturel de St-Rambert-d'Albon (Drôme). Ensemble Instrumental de Romans. Direction : Alexandre Siranossian.

Au programme : Les Sept Paroles du Christ, de Haydn. Sinfonietta, de Aroutounian. Double Concerto, de Bottesini. Concerto pour flûte, de Vivaldi.

MERCREDI 4 JUIN 1980 :

Collégiale Saint-Bernard à Romans - Concert Spirituel Société des Concerts de Romans. Choral de Lyon. Direction : Alexandre Siranossian.

Au programme : Concerto pour violon, de Maxe Bruch Soliste : Roman Gorecki. Messe en Sol, de Schubert.

MARDI 17 JUIN 1980 :

M.J.C. Robert-Martin à Romans (Musique dans la Ville). Ensemble Instrumental de Romans. Direction : Alexandre Siranossian. Ensemble Vocal les Croc'Notes. Direction : Geneviève Judes. Solistes : Maryse Caumes, Violon ; Philippe Guingouain, Contrebasse ; Eliane Klein, Soprano.

Au programme : Cantate, de Bach. Psaumes, de Vivaldi. Double Concerto, de Bottesini.

MERCREDI 18 JUIN 1980 :

C.E.S. André-Malraux à Romans (Musique dans la Ville). Programme idem à celui du 17 juin.

VENDREDI 4 JUILLET 1980 :

Eglise de Valaurie (Drôme). Ensemble Instrumental de Romans. Direction : Alexandre Siranossian.

Au programme : Les Sept Paroles du Christ, de Haydn. Concerto pour Flûte, de Vivaldi. Concerto pour violon et contrebasse, de Bottesini. Miniatures arméniennes, de Komitas.

Toucy



Une vue de Toucy, charmante petite ville au cœur de la Puisaye...

5^e STAGE INTERNATIONAL

Vivre la Danse et la Musique

Jean Serry

Danseur à l'Opéra. Puis professeur à Paris, Versailles, Chartres, Brest, Lorient et aux Conservatoires de Bourges et de Dijon. Chorégraphe des ballets, pièces, films, et organise des spectacles, conférences, stages en France et à l'étranger. Écrit le livre « Par le Mouvement » primé par l'Académie Française. Fonde et préside « DANSE ET ENSEIGNEMENT ».

Jacques Chapuis

Musicien. Professe au Conservatoire de Bienne. Dirige l'Ecole Jurassienne de Delémont. Préside les Jeunes Musicales de Suisse. Fonde et préside l'Association Internationale d'Education Musicale WILLEMS. Donne des récitals de piano ou des cours en Suisse, France, Italie, Portugal, Pays-Bas, Danemark, Autriche, Yougoslavie, Allemagne, Canada, Tchécoslovaquie, Brésil, Tunisie, Israël. Chargé de cours au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, à l'Institut Musical des Méthodes Actives de Lyon, etc. Professeur au Conservatoire à Genève.

EN UN STAGE D'UNE SEMAINE :

DU 1^{er} AU 6 SEPTEMBRE 1980

au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann
89130 TOUCY (Yonne) FRANCE

PROGRAMME :

- Pratique du processus de formation résultant de leur expérience
- Approfondissement des rapports des deux arts dans leur évolution parallèle
- Création, dans les deux domaines reliés à la vie
- Entretiens Pédagogiques

Stage organisé par :

L'Association Internationale d'Education Musicale WILLEMS
L'Association Danse et Enseignement

Il s'adresse aux danseurs et musiciens — professionnels ou non — ainsi qu'aux enseignants et aux éducateurs.

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS : « Danse Vivante »
17, rue des Marcs d'Or 21000 DIJON (France)
(Date limite : 15 juillet 1980)

Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos Sociétés et la chance qui est offerte à chacun de

leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable Temple de la Musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « Maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN
Président
de la Commission de Toucy

CALENDRIER DES STAGES AU CNPMAE

30 juin au 5 juillet 1980 (6 jours)

Stage de Perfectionnement
Instrument de l'Yonne.

7 au 12 juillet 1980 (6 jours)

Stage de Chefs et de Moniteurs de Batteries Fanfares sous la Direction d'André Trémine assisté de Daniel Meret.

13 au 19 juillet 1980 (7 jours)

Stage Harmonie Junior Stadt Haag (Autriche)

20 au 30 juillet 1980 - Toutes

les zones

- Direction d'orchestre (limiter le nombre de candidats à 10 maximum)

- Perfectionnement en instruments :

- Flûte
- Hautbois (5 élèves au minimum)
- Clarinette
- Saxophone
- Trompette - Cornet - Bugle
- Cor (5 élèves au minimum)
- Trombone
- Tuba - Saxhorns (5 élèves au minimum)

1^{er} au 8 août 1980 (8 jours)

Stage de Clarinette sous la Direction de Guy Dangain.

10 au 21 août 1980 (12 jours)

Stage de la Fédération du Sud-Est.

24 au 31 août 1980

Stage Départemental de l'Yonne.

Du 1^{er} au 5 septembre 1980

Stage E. Willems. J. Chapuis, J. Serry.

6 au 13 septembre (8 jours)

Stage d'Accordéon.

31 octobre au 2 novembre

(3 jours)

Stage de Chant Choral.

Pour vos stages

Pour vos stages, le Secrétariat de la Confédération Musicale de France tient à votre disposition des fichets de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande à la Confédération Musicale de France 121, rue La Fayette 75010 PARIS en même temps que l'inscription.

Nous avons le plaisir de vous annoncer un stage exceptionnel de clarinette sous la direction effective de Maître Ulysse Delecluse, Professeur Honoraire du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Ce stage aura lieu du 1^{er} au 8 août 1980 au C.N.P.M.A.E.

Nous espérons recevoir de nombreuses demandes d'inscription pour ce stage, car tous connaissent le grand talent de Maître Delecluse et ont pu lire dans notre journal de mars 1980 le très intéressant article qu'il a publié sur un des plus beaux instruments de l'Harmonie : La Clarinette.

Adresser vos demandes à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette 75010 PARIS Téléphone 878-39-42. (Cette adresse est seule valable pour les inscriptions.)

Stage du 29 mars au 5 avril 1980

ZONE A

Ce premier stage de Printemps, à notre grande déception, ne regroupait que 15 élèves. Un désastre pour la Zone A.

M. Albert Ehrmann assurait les cours de Flûte, M. Bouey ceux de Saxophone et M. Naulais premiers cours de Clarinette.

Les cours de solfège furent bien suivis, et très appréciés.

Dans les cours de perfectionnement, les stagiaires ont accompli un travail assidu et profitable, comme il a été permis de le constater au cours de la dernière soirée bien remplie par l'audition de petits groupes de musique d'ensemble.

Toutefois, il a fallu insister sur le respect du règlement intérieur auprès de certains élèves, ce qui a gâché un peu l'ambiance qui eut pu être sympathique sans cette fausse note !

Stage du 6 au 12 avril 1980

ZONE B

Ce stage réunissait cette fois 22 stagiaires, et à nouveau c'était la déception quant à l'effectif espéré.

Le niveau des élèves étant nettement meilleur, la qualité du travail s'en ressentit dès le début du stage.

M. Soufflet assurait les cours de Trompette, M. Meissonier ceux de Cor, M. Defrance les cours de Trombone et M. Gilles Lutmann ceux de Tuba.

Un très intéressant travail de musique d'ensemble fut réalisé et les Professeurs eux-mêmes participèrent le dernier soir au petit Concert, qui fut très agréable et de qualité.

Tout le monde trouva le stage trop court, et manifesta l'intention de revenir bientôt à Toucy, probablement en juillet prochain.

Stage du 13 au 20 avril 1980

ZONE C

Ce stage fut également d'une très bonne tenue et un important travail fut réalisé. La déception était toujours sur l'effectif qui n'atteignait cette fois encore que le chiffre impensable de 24 élèves !...

M. Roberts qui assurait les cours de Trompette, accompagnait parfois les élèves, et donna une solrée plus intéressante en fin de stage.

M. Daloz qui assurait les cours de Trombone, participa avec M. Roberts et M. Lutmann à une prestation d'ensemble de cuivres de très bonne qualité.

En conclusion, si les effectifs avaient été ce qu'il doivent être, de 60 élèves par stage, il existait la possibilité de faire de la musique intéressante le soir, après les cours de solfège et les cours de perfectionnement qui furent très bien suivis par l'ensemble des élèves. Cette fois encore, tout le monde promet de se retrouver très bientôt.

Ce que nous aimerions signaler, c'est que durant le second stage, de très jeunes élèves (3) ont cassé leur tirelire pour offrir le stage à un de leur camarade. Ces jeunes musiciens aiment leur instrument, aiment la musique et ont eu le sens de la solidarité. Il serait anormal que nous les décevions, contraints d'annuler des stages par défaut d'inscriptions suffisantes. Nous pensons que cet exemple vient à point, comme une sonnette d'alarme... nous forçant à examiner ce problème de remplir les stages à tout prix.

TRES
IMPORTANT

Nous informons toutes les personnes qui souhaitent des renseignements sur notre Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy que le courrier devra désormais être adressé au Siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Téléphone : 878-39-42.

Toucy

Stage d'accordéon du 6 au 13 septembre 1980

Direction André ASTIER, Marcel AZZOLA, Joë ROSSI

CEUVRES PROGRAMMEES POUR CE STAGE (A SE PROCURER PAR LES STAGIAIRES)

| CEUVRES | COMPOSITEUR | EDITEUR |
|---|---------------|------------|
| PREPARATOIRE 1^{re} ANNEE | | |
| Berceuse pour Anthony | T. Fallone | T. Fallone |
| Minuetto en Sol mineur | J.-S. Bach | Basile |
| Badinage | Baselli | Basile |
| Valse Favorite | Mozart | Basile |
| Minuetto en Do majeur | Rameau | Basile |
| PREPARATOIRE 2^e ANNEE | | |
| Ouverture Elémentaire | Drayer | Diebolt |
| Sérénade en Fa | Fallone | T. Fallone |
| Petit Intermezzo | Astier | Basile |
| Le Petit Chaperon Rouge | Lorin | Beuscher |
| Le Petit Rien | Couperin | Basile |
| ELEMENTAIRE 1^{re} ANNEE | | |
| Célèbre Tambourin | Rameau | Basile |
| Venezia | Roques | Roques |
| Prélude | M. Blow | Basile |
| Rondo de la 3 ^e Sonatine en Fa | Beethoven | Basile |
| Simple Mélodie | Fallone | T. Fallone |
| ELEMENTAIRE 2^e ANNEE | | |
| Thème et Variations | Drayer | Diebolt |
| Aria | Scarlatti | Basile |
| Sicilienne | Astier | Cavagnolo |
| Ballade à 3 mouvements | Groffe | Groffe |
| Sarabande | Corelli | Basile |
| MOYEN | | |
| Esquisse Andalouse | Krafft | Max Francy |
| Ballade | Drayer | Diebolt |
| Etude de Concert | Drayer | Diebolt |
| Poupée Mécanique | Scarlatti | T. Fallone |
| Pastorale | Astier | Basile |
| PRE-SUPERIEUR | | |
| Pièce dans le style ancien | Astier | Cavagnolo |
| Polonaise | Haydn | T. Fallone |
| Rondo à la Hongroise | Piscetti | Basile |
| Allegretto | Piscetti | Basile |
| Czardas | W. Ruegger | Diebolt |
| SUPERIEUR | | |
| Music Service | Groffe | T. Fallone |
| Kleines konzert | Hermann | Diebolt |
| Caprice Mazurka | Astier Azzola | Cavagnolo |
| Modulante | Rossi | Tutti |
| Feu de joie (à se procurer à l'U.N.A.F.) | Azzola | La Comète |

EXCELLENCE Basses composées

| | | |
|---|-------------|---------|
| Konzertroude | W. Jacobi | Diebolt |
| Novelty Polka | Rossi | Basile |
| Fantaisie en Mi mineur (se procurer à l'U.N.A.F.) | Astier | Musiura |
| Ouverture alla zingarese | Hermann | Diebolt |
| Suite | Hans Brehan | Diebolt |

EXCELLENCE Basses composées et chromatiques

| | | |
|----------------------------|----------------|------------------|
| Divertissement Baroque | Astier-Baselli | Tutti |
| Partita | Dondeyne | Transatlantiques |
| Divertissement en Fa | Hans Brehan | Diebolt |
| Etude de Concert | Gabay | Leduc |
| Prélude, Romance et Finale | Astier | U.N.A.F. |

EDITIONS

| | |
|---|----------------------|
| E. BASILE, 61, av. de Valenciennes 59400 CAMBRAI | tél. : (20) 81-27-29 |
| T. FALLONE, 117, rue d'Auxonne 21000 DIJON | tél. : (80) 66-57-42 |
| O. DIEBOLT (dépositaire de Musique), 19, rue des Hallebardes 67000 STRASBOURG | tél. : (88) 32-07-73 |
| BEUSCHER, 27, boulevard Beaumarchais 75004 PARIS | tél. : (1) 271-22-11 |
| ROQUES, 171, rue de la Barre 46000 CAHORS | tél. : (65) 35-31-32 |
| GROFFE, 30, rue Lemercier 75017 PARIS | tél. : (1) 387-44-23 |
| Max FRANCY, 17, rue d'Hauteville 75010 PARIS | tél. : (1) 770-56-53 |
| TUTTI, 26, rue d'Hauteville 75010 PARIS | tél. : (1) 770-67-26 |
| LEDUC, 175, rue Saint-Honoré 75001 PARIS | tél. : (1) 260-62-47 |
| TRANSATLANTIQUES, 14, avenue Hoche 75008 PARIS | tél. : (1) 924-01-66 |

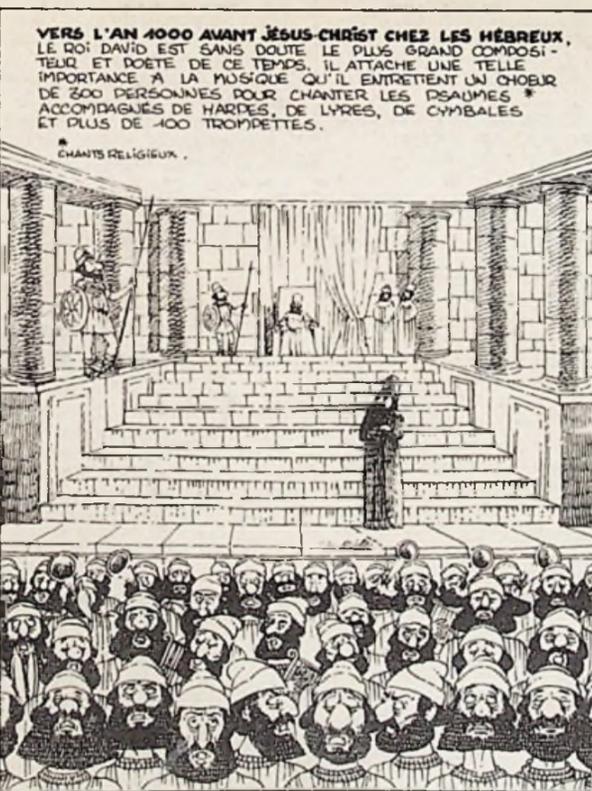
Commission Jeunesse de la Confédération Musicale de France

Le samedi 27 octobre 1979, la Commission Jeunesse composée de MM. ZEMP, ADAM, PETIT, LEFRANGY et JEUDI, s'est réunie à Toucy.

Afin de favoriser les échanges et d'établir des liens plus continus entre les formations d'orchestres de Jeunes et la Confédération Musicale de France, la Commission Jeunesse souhaite que les responsables de ces formations prennent contact avec Daniel ZEMP, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25000 SOCHAUX, qui centralisera et diffusera les diverses informations qui lui seront communiquées.

Nous souhaitons en particulier connaître vos activités musicales et votre répertoire.

Histoire de la musique en bandes dessinées...⁽⁵⁾



Éditions Francis Van de Velde
12 rue Jacob, 75006 Paris.

guide pratique du chant choral

MARCEL CORNELOUP



GUIDE PRATIQUE DU CHANT CHORAL

par MARCEL CORNELOUP
(Président du mouvement A COEUR JOIE)

Un volume broché
16,5 x 24 cm : 128 pages
70 illustrations et schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.

Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Éditions Francis Van de Velde

Veuillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

SOIT 45 F x = F
NOM
PRENOM
VILLE CODE POSTAL

**CONCERT DE L'HARMONIE
DE DUDELANGE
(DIVISION NATIONALE
DU LUXEMBOURG)
AU 79^e CONGRES
DE LA CONFEDERATION
MUSICALE DE FRANCE**

Cette année le Président André Ameller avait eu la très heureuse idée de terminer chacune des quatre séances de travail du Congrès par des auditions qui faisaient alterner deux formations de grands solistes : le Quintette J.-B. Arban, le Quatuor de Clarinettes de Paris, avec des formations orchestrales d'excellent niveau : l'Orchestre à plectres de la S.N.C.F. et la Grande Musique d'Harmonie du Grand Duché du Luxembourg.

C'est ainsi qu'en fin de la première journée nous nous retrouvons dans une très grande salle de Neuilly-sur-Seine (proche du siège de la S.A.C.E.M. où se déroulaient les séances du Congrès). Cette salle était à la mesure des 74 instrumentistes venus du Luxembourg pour ce concert présidé par M. André Philippe, Ambassadeur du Luxembourg à Paris.

Ouverture pour un Festival, partition haute en couleur de D. Chostakovitch, débutait on ne peut mieux le programme. D'emblée nous saisissons la qualité de chacun des groupes d'instruments, dont 7 percussionnistes. Notons au passage la disposition (inhabituelle) des flûtistes à la droite du chef, devant les pupitres des saxophones : ce qui est d'ailleurs d'un tout aussi excellent effet sonore.

Pour la suite, le programme nous a paru centré sur la musique descriptive, avec des pièces de N. Delo-Joio, A. Reed, C. Williams, W. Steinbeck, J.-P. Chance, K. Kristofferson et B. Manilov. Une sorte d'éclectisme néo-classique.

Pour ne parler que des scènes du Louvre, de N. Delo-Joio (né à New York en 1913), et de Othello, portrait symphonique de A. Reed, ces seuls titres font penser à ce qu'écrivait naguère Saint-Saëns sur la musique descriptive : « Le charme en est plus grand quand, au plaisir purement musical s'ajoute celui de l'imagination parcourant sans hésiter une voie déterminée. »

Plus encore, la totalité du programme nous baignait dans la Musique de Divertissement chère à Pierre-Marcel Ondher.

Souple et efficace, la direction du chef François Tomassini était bien de nature à faire briller les neuf pièces, peu courantes chez nous, de ce programme.

Pour les congressistes venus de toutes les régions de notre pays, cette grande musique d'harmonie luxembourgeoise (où se remarquait un jeune flûtiste de treize ans) démontre avec une exemplarité absolue ce qui a été obtenue par une localité du Grand-Duché dans laquelle la Musique est à l'honneur.

Vincent GAMBAU

**Revalorisation
du chant choral.**

L'invitation du Journal C.M.F. à participer à une « tribune des lecteurs » arrive en même temps que la publication d'un tableau intitulé « Revalorisation du chant choral ».

Voilà un titre qui ne peut manquer de laisser songeurs (et peut-être inquiets) ceux qui, depuis 10, 20 ans et plus, se dépenaent pour l'essor du chant choral amateur.

POURQUOI SONGEURS ?

En supposant d'abord qu'il ne s'agisse que de chœurs à voix mixtes (ce qui n'a pas été indiqué), ensuite que la liste des chœurs a été établie par un comité d'experts en chant choral, bons psychologues au surplus, à l'endroit des exécutants comme des auditeurs, on peut se demander si ces experts, en décidant de revaloriser « le répertoire, ont considéré, du même coup, dévalorisés 50 ou 100 chœurs, dont quelques-uns de compositeurs consacrés, éternels, et de beaucoup d'autres qui enchantèrent les masses chorales du Nord, de l'Alsace et de quelques fortes chorales de Paris et sa banlieue, il y a 50 ans et plus, en remontant jusqu'avant 1900... (l'abrège...).

Ayant accumulé, depuis longtemps, une riche collection de chœurs je me sens troublé devant cette sorte d'arrêt : est-il implacable ?

Le tableau en question comporte, en effet, une centaine de titres, partagés entre 70 compositeurs dont quelques-uns ont la faveur de 3 ou 4 de leurs œuvres ; ce sont D. Milhaud, G. Favre, Abail, C. Le Jeune, Breard, J. Chailley, Aubanel, de Lassus, Delamorière.

Quel chef de chorale est capable de connaître tous les autres dont on n'a retenu qu'une ou 2 œuvres ? Ils s'étendent, en effet, du XVI^e siècle à nos jours et lorsqu'on lit, par exemple, le nom de Brodin, il faut savoir que l'inspiration maîtresse du chœur noté est de Brahms... Par ailleurs, a-t-on pensé « revaloriser » le folklore en prélevant Delamorière à Vincent d'Indy pour l'arrangement de « Gentil coquelicot » ?

**LA MUSE DE L'ART CHORAL
PEUT-ELLE REGARDER
EN ARRIERE ?**

Me voici alors amené à cette question : doit-on considérer comme « dévalorisés des « maîtres » (parfois des « génies ») qui atteignirent les plus hauts sommets de l'art choral ? Car, aucune œuvre n'est citée de ceux qui firent honneur à la France : M. A. Charpentier, Bizet, A. Thomas, Léo Delibes, le fécond Saint-Saëns, plus particulièrement de 2 maîtres qui composèrent abondamment pour nos chorales d'amateurs : le Grand Prix de Rome H. Marchal et F. de la Tombelle, etc.

Quant aux étrangers, la liste des oubliés serait longue alors qu'on chante toujours des chœurs magnifiques de Haendel, Haydn, Schubert, Weber, Wagner, Rossini, Verdi, etc. (l'abrège encore.)

Etait-il difficile de ne donner qu'une place (au lieu de 3 ou 4) aux premiers que j'ai nommés ? Y a-t-il eu embarras du choix dans le formidable répertoire des grands maîtres ?

Plus aisément on a recommandé Serge Gainsbourg (« le polissonneur des lilas ») J. Brel et J. Ferrat. Ces derniers noms justifient-ils l'intention de « revalorisation » ?

Roger BARON
Directeur de chorales
Médaille d'or
de la C.M.F.

Revalorisation du chant choral
(voir journal de février)

Nous vous précisons bien que les morceaux cités dans ce programme n'excluent pas que vous pouvez choisir les morceaux inscrits au programme antérieur, les uns et les autres sont valables.

Joseph Haydn (1732-1809) les sept dernières paroles du Christ.

C'est d'Espagne que Joseph Haydn reçut, vers 1785, d'un Chanoine de Cadix, la commande d'une musique instrumentale sur les sept dernières paroles du Christ en croix, pour être jouée pendant le Carême, selon un usage consacré.

Haydn a lui-même relaté le cérémonial auquel il devait adapter sa musique : « Les murailles, les vitraux, les colonnes de l'édifice étaient couverts de drap noir, une seule lampe éclairant les ténèbres sacrées. Vers midi, l'on fermait toutes les portes, et la cérémonie commençait. Après le préluce d'usage, l'évêque montait en chaire, prononçait l'une des sept Paroles qui devait fournir le sujet de la méditation. Après quoi, il descendait de chaire et s'agenouillait devant l'autel. Puis l'évêque remontait en chaire, et ainsi de suite... ».

L'œuvre orchestrale sur « Les sept Paroles » fut achevée fin 1786 et donnée en première audition à la cathédrale de Cadix en 1787, le jour du Vendredi Saint.

La beauté de cette musique et son succès incitèrent Haydn à lui donner une plus large diffusion. Diverses versions n'en suivirent : « d'abord une pour quatuor à cordes par Haydn », puis une réduction pour piano forte avec l'éditeur Artaria, revue par le compositeur. Ensuite, Joseph Frieberth, organiste à la cathédrale de Passau, ajouta des Chœurs... Découvrant cet « arrangement » à son retour de Londres, Haydn n'en fut guère satisfait et, reprenant l'ouvrage, écrivit lui-même une nouvelle version avec chœurs et soli, qu'il fit éditer en 1801.

Alexandre Aroutounian La Symphonietta.

Ce compositeur, qui est né dans les années 20, a écrit une œuvre assez importante. Il fait partie des compositeurs soviétiques les plus connus. Maurice André a enregistré, il y a quelques années, son Concerto pour Trompette.

La Symphonietta eut une œuvre en 4 mouvements d'une écriture relativement traditionnelle. Il fait appel, notamment pour le final, à une grande virtuosité des interprètes. On perçoit, à travers le second mouvement chanté, l'influence de Dimitri Chostakovitch. Le 3^e mouvement est écrit en pizzicato (les musiciens jouent sans archet comme avec une guitare).

La misère de la musique à l'école... de M. Robert Wiess.

Si carence il y a dans l'enseignement de la musique, ce n'est certainement le fait des enseignants : il y a depuis longtemps nombre d'instituteurs, de PEGC, de professeurs certifiés, convaincus de la nécessité d'initier les jeunes Français à la musique dès l'école. Seulement voilà, on ne s'est pas encore aperçu qu'ils existaient. Même si depuis quelques années, on commence à réagir en haut lieu. Eh bien, tant mieux ! Il était temps ! Nous avons failli attendre !

« Vingt-trois ans — oui, vingt-trois ans, que modeste-

ment dans mon petit CC, puis CEG, puis CES, enfin collège de campagne, je tente d'initier mes élèves à la musique, contre vents et marées, contre administration et hiérarchie, contre apathie et routine. « Vous comprenez, Monsieur, la musique c'est bien joli, mais, dans l'état actuel des crédits, il nous faut donner la priorité à l'enseignement du français et des mathématiques ! ». Ah ! « l'état actuel des crédits ! ». Que ne l'ai-je rencontré sur mon chemin ! Et pourtant : pour monter une chorale, par exemple, il faut trois conditions : un local, un horaire, des élèves... volontaires. Eh bien, en vingt-trois ans, le nombre d'années où j'ai pu réunir ces trois conditions se comptent sur les doigts d'une seule main ! Et que dire de l'indifférence à l'égard de la musique, de l'ignorance des problèmes. Qui dira jamais l'isolement du prof de musique : pas un seul inspecteur qui vient vous voir en 23 ans, pas un seul encouragement, pas une seule action de soutien auprès des autorités compétentes. Ah, si, si ! Dernièrement, quelqu'un que je ne citerai pas est venu voir la salle de musique que j'avais réussi à installer au cours de toutes ces années avec acharnement et contre presque tout le monde ; une salle insonorisée, avec chaîne hifi, orgue électronique, diacothèque et documentation. Voici le commentaire qui m'a été fait : « Oui, mais il ne faut pas que cette salle soit à votre seule disposition ! ». Merci, je n'avais pas attendu qu'on me le dise !

« Et nous sommes des centaines, peut-être des milliers en France, instituteurs, PEGC, professeurs certifiés, qui nous battons pour que la musique ait enfin sa place à l'école. Nous existons, M. Charpentier, nous luttons pour la musique, M. Lecat, nous faisons tout ce qui nous pouvons, M. Beullac !

« Nous sommes à vos ordres, mais venez nous voir et nous encourager. Venez simplement nous parler, ce ne sera déjà pas si mal. Depuis des années, nous essayons d'inculquer le sens de la « bonne musique » — et par là je n'entends pas forcément « musique classique » — à des élèves gavés de « guyluxerie » saturés de « maritlegilbercarpentier », vous proposez « matraqués de « hitparadeandrétaurrenrennebois », assommés de « Jeanloupfontsureuropeun », des enfants disponibles mais à qui l'on a délibérément et dès le berceau dévoyé le sens artistique avec des musiquettes indignes. La recette est connue : trois accords fondamentaux, une mélodie incertaine, une batterie abusive qui tient lieu de cache-misère, des paroles en anglais — autre cache-misère — et surtout d'énormes moyens financiers pour lancer le « produit ». Rock, twist, jerk, disco, reggae, j'ai la pénible impression d'entendre la même musique

depuis plus de vingt-cinq ans. Encore heureux que quelques Beatles surmontent à la surface d'une telle médiocrité.

« Quel travail après cela pour faire entrer à l'école un peu de Bach, de Mozart, de Debussy, de Brel ou de Duke Ellington ! ».

Traite des gammes

pour Tubas-Saxhorns basse et Contrebasse Sib par François Poullot. — Excellente idée que celle de notre ami François Poullot, tuba solo de la Musique de la Garde Républicaine et professeur à l'Ecole Nationale de Musique de Rueil-Malmaison qui, connaissant parfaitement les ressources et un répertoire trop limité pour les tubas et saxhorns basse et contrebasse, a transcrit en deux cahiers et études, les gammes du remarquable pédagogue Guillaume Baly, celui-ci ayant en son temps apporté aux cornet, trompette et saxhorns les adaptations de gammes toujours grandement utilisées par tous, et l'évolution de la technique des instruments graves nécessitant cette décision heureuse.

Nul doute que ces deux volumes, édités aux Editions Alphonse Leduc, seront appréciés par tous les spécialistes.

A. A.

Mlle Mireille Lacoste, fille de Marcel Lacoste (compositeur de musique et chef d'orchestre, décédé en 1922) serait très reconnaissante aux Sociétés de Musique qui possèderaient encore des œuvres de son père de bien vouloir l'en informer.

Mlle Mireille LACOSTE, Crasse, 24100 Bergerac. Nous remercions vivement nos lecteurs de bien vouloir répondre à l'appelle de Mlle Lacoste.

Monsieur le Président,

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans le journal de la C.M.F. d'avril 1980, rubrique « Courrier des Lecteurs », l'article relatif à la Diction Musicale, et applaudi des deux mains au sens de cette initiative qui oriente les jeunes vers la musique vivante.

La mise en question ou l'hostilité ne proviennent, à mon avis, que du manque de formation de quelques chefs ou moniteurs, plus soucieux d'effets gratuits, de parade, que du véritable intérêt des enfants qui leur sont confiés.

Il existe, certes, un fossé d'une génération à l'autre, et l'on comprend l'utilité des stages de Toucy, sur lesquels vous avez attiré notre attention lors du dernier Congrès.

Il est en effet difficile, voire impossible d'expliquer, de faire sentir ce que l'on ignore ou ce que l'on ne ressent pas. Mais sous votre impulsion, l'élan est donné, et je souhaite vivement, avec beaucoup d'autres chefs et musiciens le renouveau de nos Sociétés Populaires. »

M. D.

Faites connaître
votre journal
et faites-y abonner
vos amis, Ce sera
au bénéfice de tous !

Manifestations 1980

CONCOURS

| | | | |
|----------------------|---------------------------------------|---|---|
| 17 et 18 mai | ARRAS (Pas-de-Calais) | Concours National de Musique sous l'égide de la Confédération Musicale de France | M. WATTEAU, Secrétaire Général F.S.M. Nord-Pas-de-Calais, Résidence du Beffroi, 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 LILLE. |
| 18 mai | VIRY-CHATILLON (Essonne) | Concours National (Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares et Chorales) | M. René KLINGER, Président de l'Harmonie Hôtel de Ville, 91170 VIRY-CHATILLON. |
| 18 mai | NOYON (Oise) | Concours de Musique | M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, place de la République, 60400 NOYON. Tél. : (4) 444-09-67. |
| 25 mai | LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Hte-Loire) | Concours de Musique réservé aux Harmonies-Fanfares, Fanfares, Batteries-Fanfares | M. J.-F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE. Tél. : (71) 08-30-95. |
| 25 et 26 mai | SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne) | Concours National ouvert à toutes les formations | M. Jean JEUDI, Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale, 87200 SAINT-JUNIEN. |
| 1 ^{er} juin | AZAY-LE-RIDEAU (Indre-et-Loire) | Concours réservé aux Sociétés Fédérées | M. Jean NAUDIN, Secrétaire, 14, rue du Vieux-Chêne, LA CHAPPELLE ST-BLAISE, CHEILLE, 37190 AZAY-LE-RIDEAU. |
| 8 juin | NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire) | Concours National de Musique - Batteries Fanfares, Fanfares et Harmonies (Centenaire de la Société) | M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE. |
| 8 juin | PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle) | Concours Fédéral | M. Jacques SERGENT, Président de l'Harmonie Mulsipontaine, rue Nicolas-Person, ZAC du Breuil, 54700 PONT-A-MOUSSON. |
| 8 juin | NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire) | Concours National | M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE. |
| 8 juin | VILLERS-BRETONNEUX (Somme) | Concours Interfédéral | M. Guy GOUVERNEUR, Conseiller Fédéral, Président de l'Harmonie, B.P. 11, 80300 VILLERS-BRETONNEUX. Tél. (22) 43-04-51. |
| 8 juin | PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle) | Concours International | M. Jacques SERGENT, Président de l'Harmonie Mulsipontaine, rue Nicolas-Person, Z.A.C. du Breuil, 54700 PONT-A-MOUSSON. Secrétariat Général du Comité des Fêtes, Mairie de Vichy, 03201 VICHY. |
| 14-15 juin | VICHY (Allier) | Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par Nation) désignées par leur Fédération Nationale - Attribution de la Lyre d'Or de Vichy | M. REZE, 54, boulevard Branly, 21300 CHENOVE. Tél. (80) 52-12-81. |
| 15 juin | CHENOVE (Côte-d'Or) | Concours National de Musique (Harmonies-Fanfares, Batteries-Fanfares, Orchestres Juniors) | M. Maurice ADAM, «L'Eden», 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS. |
| 22 juin | AIX-LES-BAINS (Savoie) | Concours National ouvert à toutes les Formations | Inscriptions jusqu'au 1 ^{er} mars chez André VALENTIN, 7, rue Dr-Muhlenbeck, 68180 SAINTE-MARIE-AUX-MINES. |
| 22 juin | SAINTE-MARIE-AUX-MINES | Concours international de Chant Choral de Sainte-Marie-aux-Mines. | |

CONGRES

| | | | |
|----------------------|-------------------------------|--|---|
| 1 ^{er} juin | CHAUFFAILLES (Saône-et-Loire) | Congrès de la Fédération de Saône-et-Loire | M. Paul JOURNAY, Pdt de l'Harmonie L'Espérance, 71170 CHAUFFAILLES. |
| 1 ^{er} juin | CHAROUEMONT (Doubs) | Congrès de la Fédération Franche-Comté/Belfort | M. A. FAIVRE, 25140 CHAROUEMONT. |
| 8 juin | CIVRAY (Vienne) | Congrès Union Départementale de la Vienne | M. DHUMEAU, Président FSMO, 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT. |
| 21-22 juin | AIX-LES-BAINS (Savoie) | Congrès de la Fédération du Sud-Est | Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69005 LYON. |
| 29 juin | VILLARS-LES-DOBES (Ain) | Congrès de l'Union Départementale de l'Ain | M. Adrien REGAD, «Le Pasteur», 01330 VILLARS-LES-DOBES. |
| 5 octobre | ST-GENIX-SUR-GUIERS (Savoie) | Congrès F.M.O.B. Section Loir-et-Cher | M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. |
| 5 octobre | | Congrès Union Départementale de la Savoie | M. Henri JOSSERAND, Rue du Centre, 73240 ST-GENIX-SUR-GUIERS. |
| 12 octobre | VALENCE (Drôme) | Congrès de l'Union Départementale de la Drôme | M. André BRUNET, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE. |
| 12 octobre | | Congrès F.M.O.B. Section Loiret | M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. |
| 19 octobre | TEIL (Ardèche) | Congrès de l'Union Départementale de l'Ardèche | M. Henri COMBIER, «Le Mas-St-Jean», 07600 VALS-LES-BAINS. |
| 25 octobre | FAVERGES (Haute-Savoie) | Congrès de l'Union Départementale de la Haute-Savoie | M. Paul DELZANT, 53, rue Carnot, 74000 ANNECY. |
| 26 octobre | | Congrès F.M.O.B. Section Cher | M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. |
| 28 octobre | JARNY (Meurthe-et-Moselle) | Congrès de la Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle | M. René BELLION, 67, rue du Chemin-de-Fer, 57760 CARLING. |
| 28 octobre | | Congrès Fédéral Orléanais-Berry | M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. |

FESTIVALS

| | | | |
|----------------------|---|---|---|
| 14-15-17-18 mai | HOLVING (Moselle) | 2 ^e Festival de Musique | M. Pierre-Marie BAUMANN, 15, route Nationale, 57510 HOLVING. |
| 15 mai | CHAUUVIGNY (Vienne) | Projet de rencontre des Formations Juniors | M. Marcel HELENE, 86300 CHAUUVIGNY. |
| 17 et 18 mai | ARRAS (Pas-de-Calais) | Festival National de Musique | M. WATTEAU, Secrétaire Général de la F.S.M. Nord-Pas-de-Calais, Résidence du Beffroi, 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 LILLE. |
| 17-18 mai | VIRY-CHATILLON (Essonne) | Festival Fédéral | M. René KLINGER, Président de l'Harmonie, Hôtel de Ville, 91170 VIRY-CHATILLON. |
| 17 et 18 mai | LAMASTRE (Ardèche) | Festival du Centenaire (1880-1980) de Musique avec le concours de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon | M. René ROUMEZIN, Vice-Président, avenue Paul-Bruss, 07270 LAMASTRE. Tél. (75) 08-44-41. |
| 17-18 mai | MONTMELIAN (Savoie) | Festival Départemental | M. Maurice ADAM, 2, rue Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS. |
| 18 mai | SARAN (Loiret) | Festival de Musique | M. Georges PAGEGIE, 34, rue de Joie, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. |
| 18 mai | METZ-VALLIERES (Moselle) | Festival de Musique | M. François BUCHLER, 5, rue Taison, 57000 METZ. |
| 18 mai | NOYON (Oise) | Festival National de Musique | M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, place de la République, 60400 NOYON. Tél. (4) 444-09-67. |
| 18 mai | JONZAC (Charente-Maritime) | Festival | M. Joseph OUVREAU, REAUX 17500 JONZAC |
| 18 mai | MARCILLAC (Gironde) | Festival Interrégional de Musique et Majorettes du groupement des Sociétés Musicales Blayais-Cubzais, organisé par l'U.M. Harmonie et ses Cannes-Majors | M. Daniel LHOUMEAU, 33660 MARCILLAC. |
| 18 mai | COLMAR (Haut-Rhin) | Festival du Chant Choral de la Jeunesse de Colmar et environs. | Inscriptions jusqu'au 1 ^{er} mars, chez J. MULLER 93, rue du Vieux-Muhlbach 68000 COLMAR. |
| 21 mai | HAGUENAU (Bas-Rhin) | Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Haguenau et environs | Inscriptions jusqu'au 1 ^{er} mars, chez M. FENNINGER, Maison des Loisirs et de la Culture, 67500 HAGUENAU. |
| 25 mai | PAULHAGET (Haute-Loire) | Festival de Musique | M. BELIN, rue de l'Égalité, 43230 PAULHAGET. Tél. (71) 76-60-55. |
| 25 mai | SAINTE (Charente-Maritime) | Festival | M. André SAUVANET, TAILLEBOURG 17350 SAINT-SAVINIEN. |
| 25 mai | FROUARD (Moselle) | Festival de Musique | M. René BELLAIS, «Les Marguerites», rue de la Résistance, 54390 FROUARD. |
| 25 et 26 mai | SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne) | Festival de Musique | M. Jean JEUDI, Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole Municipale, 87200 SAINT-JUNIEN. |
| 25 mai | LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Hte-Loire) | Festival de Musique | M. J.-F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE - Tél. (71) 08-30-95. |
| 31 mai | STRASBOURG (Bas-Rhin) | 2 ^e Animation Chorale, organisée à l'occasion du 125 ^e Anniversaire de la Fondation de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace | M. Joseph MULLER, Président, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR. |
| 1 ^{er} juin | TAILLEBOURG (Charente-Mme) | Festival organisé par la Lyre Taillebourgeoise | Mme DESCHAMPS, rue de la Gare, 17350 TAILLEBOURG. |
| 1 ^{er} juin | COUTOUVRE (Loire) | Festival de Musique | M. PAUL PRALUS, «La Trappe» - Coutouvre, 42360 CUINZIER. Tél. : (77) 71-41-58. |
| 1 ^{er} juin | SAINT-LAURENT-DE-MURE (Rhône) | Festival du Groupement de Saint-Symphorien-d'Ozon | M. le Président de la Fanfare, 69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE. |
| 1 ^{er} juin | LISIEUX (Calvados) | Festival d'Orchestres Juniors | M. André PETIT, Pdt Fédération de Normandie, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX. |
| 1 ^{er} juin | ST-MARTIN-DU-MONT (Ain) | Festival de la Fédération des Bords de l'Ain | M. Jacques BALIVET à MERIGNAT, 01450 PONCIN. |
| 1 ^{er} juin | MANZIAT (Ain) | Festival de la Fédération de Bugey | M. Jean VAYER, 01920 MANZIAT. |
| 1 ^{er} juin | CHAUFFAILLES (Saône-et-Loire) | Festival de Musique | M. Paul JOURNAY, Président de l'Harmonie l'Espérance, 71170 CHAUFFAILLES. |
| 1 ^{er} juin | AZAY-LE-RIDEAU (Indre-et-Loire) | Festival réservé aux Sociétés Fédérées | M. Jean NAUDIN, Secrétaire, 14, rue du Vieux-Chêne, LA CHAPPELLE SAINT-BLAISE CHEILLE, 37190 AZAY-LE-RIDEAU. |
| 1 ^{er} juin | PUTTELANGE-AUX-LACS (Moselle) | Festival de Musique | Mme Dolorès HILBERT, 44, rue Wilson, 57510 PUTTELANGE-AUX-LACS. |
| 1 ^{er} juin | LAON (Aisne) | Festival Départemental de Musique | M. PICHELIN, Secrétaire Général, 02350 NOTRE-DAME-DE-LIESSE. Tél. (23) 22-20-83. |
| 1 ^{er} juin | LA COURONNE (Charente) | Festival de Musique et Majorettes | Mme ETOURNEAU, mairie de (16400) LA COURONNE. |
| 1 ^{er} juin | CHATEAU-SALINS (Moselle) | Festival de Musique | M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-l'Huilier, 57170 CHATEAU-SALINS. |
| 7-8 juin | WITRY-LES-REIMS (Marne) | Rencontres musicales : tous les genres de musique : symphonique, harmonie, fanfare, chorale, jazz, folklorique, etc. | M. DEMAIN, 27, rue Victor-Hugo, 51420 WITRY-LES-REIMS. — Tél. : (26) 49-04-02. |
| 7-8 juin | METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle) | Festival de Musique | M. Jean-Pierre ARTAUD, 5/329, rue Théodore-de-Gargan, 57050 METZ. |
| 8 juin | SAINT-SULPICE (Tarn) | Festival National pour Fanfares et Batteries-Fanfares | M. Pierre GIROUX, «Les Tendres», 81370 SAINT-SULPICE. |
| 8 juin | CIVRAY (Vienne) | Festival Départemental de la Vienne | M. Jean FERTIER, Secrétaire, 86400 LIZANT. |
| 8 juin | MANOM (Moselle) | Festival de Musique | M. Alain KIFFER, 68, rue de Laoranne, 57100 THIONVILLE. |
| 8 juin | ARGENTAN (Orne) | Festival de Chant Choral | M. André PETIT, Pdt Fédération de Normandie, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX. |
| 8 juin | FOLSCHVILLER (Moselle) | Festival de Musique | M. Albert EGLOFF, 9, rue des Jardins, 57730 FOLSCHVILLER. |
| 8 juin | PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle) | Festival de Musique | M. Jean THIEL, 58, avenue Victor-Claude, 54700 BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON. |
| 8 juin | COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres) | Festival | M. MERCIER, Président Fanfare, 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE. |
| 8 juin | OIRON (Deux-Sèvres) | Festival | M. Albert CHANSAL, Président Galaté Oironnaise, 79100 OIRON. |
| 8 juin | SAINTE-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime) | Manifestation Musicale | M. GAZEAU, Président, 17240 SAINTE-FORT-SUR-GIRONDE. |
| 8 juin | AUBETERRE-SUR-DRONNE (Charente) | Festival de Musique et Majorettes | M. Robert LACOSTE, Quartier Plaisance, AUBETERRE-SUR-DRONNE, 16390 SAINT-SEVERIN. |
| 8 juin | LA LANDE-DE-POMEROL (Gironde) | Festival du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais | M. MALVILLE, SAINT-PARDIN, 33870 VAYRES. |
| 8 juin | MONTMARSAULT (Allier) | Fête Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier | M. Roger COGNET, Président de la Fanfare Municipale, rue du Dr-Groslier 03390 MONTMARSAULT. |

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateau-mouche, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. : 563-83-37

Manifestations 1980

FESTIVALS

| | | | |
|-------------------|---|---|---|
| 8 juin | VILLERS-BRETONNEUX (Somme) | Festival Régional | M. Guy GOUVERNEUR, Conseiller Fédéral, Président de l'Harmonie, B.P. 1 - 80380 VILLERS-BRETONNEUX - Tél. (22) 48-04-51. |
| 8 juin | GENAY (Rhône) | Festival Groupement de Neuville | M. Michel DESROUD, Montée du Plâtre, 69730 GENAY. |
| 8 juin | IRIGNY (Rhône) | Festival Groupement Saint-Genis-Laval | M. L. ABRAM, 2, place Jaboulay, 69230 SAINT-GENIS-LAVAL. |
| 13 - 14 - 15 juin | VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle) | Festival de Musique | M. Gilbert THILE, 38, rue de Dudelange, VOLMERANGE-LES-MINES 57330 HETTANGE-GRANDE. |
| 15 juin | SAINT-LAURENT-DU-MURE (Rhône) | Festival du Groupement de Saint-Symphorien-d'Ozon | M. le Président de la Fanfare, 69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE. |
| 15 juin | VERNOU-SUR-BRENNE (Indre-et-Loire) | Festival de Musique (Centenaire de la Société) | M. André AUBERT, Directeur, rue L.-Armoit, VERNOU-SUR-BRENNE, 37210 VOUVRAI. |
| 15 juin | SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (Dordogne) | Festival de Musique et Majorettes interrégional organisé par la Fanfare du Périgord Vert | M. Abel MAROUANT, route de Périgueux, 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE. |
| 15 juin | GROSLIEDERSTROFF (Moselle) | Festival de Musique | M. Jacky LAMBERT, 12, rue Saint-Wendelin, 57520 GROSLIEDERSTROFF. |
| 15 juin | LA TRESNE (Gironde) | Festival interrégional de Batteries-Fanfars Majorettes organisé par l'Indépendante de La Tresne | M. Ferdinand DUPOIS, Chef - Directeur, 33370 SALLEBŒUF. |
| 16 juin | MOYEUUVRE-FROIDCUL (Moselle) | Festival de Musique | M. TITTOTO, 22 a, rue de Briey, 57250 MOYEUUVRE-GRANDE. |
| 15 juin | MONTIGNAC (Charente) | Festival de Musique et Majorettes | M. Firmin CHARRIER, MONTIGNAC 16330 SAINT-AMANT-DE-BOIXE. |
| 15 juin | BOISREDON (Charente-Maritime) | Festival | M. Francis VADIER, 17150 BOISREDON-MIRAMBEAU. |
| 15 juin | CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rhône) | Festival et épreuve de classement | Mlle C. COCHET, Casino de Charbonnières, 69320 CHARBONNIERES-LES-BAINS. |
| 15 juin | ANSE (Rhône) | Festival du groupement de Villefranche | M. Lucien BERERD, 241, avenue de Brienne, 69480 ANSE. |
| 15 juin | DIVONNE-LES-BAINS | Festival de la Fédération du Pays de Gex | M. DUBOUT, Mairie, 01220 DIVONNE-LES-BAINS. |
| 21 et 22 juin | PUYLAURENS (Tarn) | Festival départemental du Tarn | M. Raoul BESSE, 3, rue de la Mairie, 81700 PUYLAURENS. |
| 22 juin | SAINT-THOMAS-DE-CONAC (Charente-Maritime) | Centenaire de la Société (Parc du Château de Beaulon) | M. Lionel DROUILLARD, Président, 17150 SAINT-THOMAS-DE-CONAC. |
| 22 juin | CRETEIL (Val-de-Marne) | Festival de Musique | M. DUREUIL, Président du Comité des Fêtes, Hôtel de Ville, 94010 CRETEIL CEDEX - Tél. 898-92-94. |
| 24 juin | LE TOURNE (Gironde) | Festival de Musique et Majorettes organisé par l'Amicale Tournaise sous le patronage de l'Union des B-F de la Fédération du Sud-Ouest et la Municipalité du Tourne. | Mme Nicole BARREAU, 33550 TABANAC |
| 28-29 juin | GUILLESTRE (Hautes-Alpes) | Festival Départemental de Musique | M. Noël MARCELLIN - Chemin Saint-Esprit - 05600 GUILLESTRE |
| 28-29 juin | HETTANGE-GRANDE (Moselle) | Festival de Musique | M. René JOLIVALT, 30, faubourg Rastenne 57330 HETTANGE-GRANDE. |
| 29 juin | LA ROCHEFOUCAULD (Charente) | Festival réservé aux formations d'Accordéons | Mme KOUKOLAT, La Machère-Saint-Projet, 16110 LA ROCHE-FOUCAULD. |
| 29 juin | SEREMANGE (Moselle) | Festival de Musique | M. François BERNARD, 108, rue Charles-de-Gaulle, 57610 SEREMANGE. |
| 29 juin | SAINT-AIGULIN (Charente-Maritime) | Festival | M. André BUIL, Chef de Musique, 17360 SAINT-AIGULIN. |
| 29 juin | TAIZE-AIZIE (Charente) | Festival de Musique à l'occasion du 30 ^e anniversaire de l'Etoile Broyenne | M. LOUIS, Ponts et Chaussées, 16700 RUFFEC. |
| 29 juin | BROYES (Marne) | Festival de Musique | Siège Social de l'Etoile Broyenne, Mairie de Broyes, 51120 SEZANNE. |
| 29 juin | LE CREUSOT (Saône-et-Loire) | Festival de Musique | M. Georges SAVEY, Président Fédéral, 8, rue des Cois - Les Neuf Clés -, 71000 MACON. |
| 29 juin | MONT-SAINT-SULPICE (Yonne) | Fête du centenaire de la « Lyre Montoise », fanfare du Mont-Saint-Sulpice | M. René MILLOT, Directeur de la Fanfare, 89750 MONT-SAINT-SULPICE. |
| 29 juin | PROPIERES (Rhône) | Festival du Groupement des 3 Cantons | M. P. PHILIBERT, Le Bourg Propières, 69790 IRIGNY-DE-VERS. |
| 29 juin | VILLARS-LES-DOBES (Ain) | Festival de la Fédération des Dombes | M. Adrien REGAD, « Le Pauteur », 01330 VILLARS-LES-DOBES. |
| 6 juillet | POLLIAI (Ain) | Festival de la Fédération Bresse-Revermont | M. Gabriel RENAUD, « Les Poulattes », 01320 POLLIAI. |
| 6 juillet | MIRAMBEAU (Charente-Maritime) | Festival | Mme BEZIE, école du Petit-Niort, 17150 MIRAMBEAU. |
| 6 juillet | SURGERES (Charente-Maritime) | Festival | M. BROUARD, Président du Réveil, 17700 SURGERES. |
| 6 juillet | NALLIERS (Vendée) | Festival | M. Remy GATTEAU, 85370 NALLIERS. |
| 6 juillet | DISTROFF (Moselle) | Festival de Musique | M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF. |
| 6 juillet | SOMMEDIUE (Meuse) | Festival International de Musique Populaire | M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, SOMMEDIUE, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE - Tél. (29) 27-67-29. |
| 13 juillet | OBERNAUMEN (Moselle) | Festival International de Musique | M. René MICHELS, Ecole OBERNAUMEN, 57480 SIERCK-LES-BAINS. |
| 20 juillet | SOURCIEUX-LES-MINES (Rhône) | Festival du Groupement des 3 Vallées | M. DUCLAUX - MONTEIL, Soucieux-les-Mines, 69210 L'ARBRESIE. |
| 14-16-17 août | GOMELANGE (Moselle) | Festival de Musique | M. Jean ZUTTERLING, 63, rue Principale, 57220 GOMELANGE. |
| 15 août | ILE-DE-RE - La Flotte (Charente-Maritime) | Festival | M. LABBE, Président, Foulletot, 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON. |
| 30 et 31 août | ORANGE (Vaucluse) | Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale de Chateauguon | M. Henri COURTIL, boulevard Henri-Fabre, 84350 COURTHEZON. |
| 5 octobre | PORCELETTE (Moselle) | Festival de Musique | M. Gérard BOUR, 101, rue de Boucheport, 57890 PORCELETTE. |

STAGES

| | | | |
|------------------------|---------------------------|--|---|
| 15 au 26 juillet | SAVIGNY (69) | Stage de Formation U D du Rhône | M. A. VETTARD, Président de l'U D du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 LYON. |
| 17 au 27 juillet | SAINT-JEAN-LE-VIEUX (Ain) | Perfectionnement instrumental | M. André VIAL, Secrétaire Général, 99, rue de la République, 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY. |
| 28 juillet au 3 août | SAINT-JEAN-LE-VIEUX (Ain) | Formation Monitorat U.D. de l'Ain | M. André VIAL, Secrétaire Général, 99, rue de la République, 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY. |
| 2 au 22 août | | (Séjours musicaux de vacances) 13-18 ans - Concert de clôture le 22 août 21 heures, Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Tours (Indre-et-Loire) | M. Roger GUILLET, 71, rue de la Forêt, 41200 ROMORANTIN-LANTENAY. |
| 3 au 24 août | CASTRES | (Séjours musicaux de vacances) 10-14 ans - Concert de clôture le 24 août 15 heures, Gymnase de Salbris (Loir-et-Cher) | Mme Claudine FLEURY, 131, avenue des Noës, 41350 VINEUIL. |
| 28 août au 7 septembre | ROYAN | Harmonie de Chambre - 20 à 25 Instruments à vent - Concerts publics Itinérants - Secteur Orléannais-Berry-Touraine. Niveau minimum: Division Supérieure des Examens C.M.F. 18 ans au moins au 18 août 1980 | M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS. |

Parmi les grands ensembles musicaux vous connaissez certainement (un peu ?) l'orchestre symphonique avec ses 4 familles d'instruments : les Cordes, les Bois, les Cuivres et la Percussion.

Savez-vous à quoi correspond une « Harmonie » ? Et pourtant il y en a une dans presque toutes les villes de France. A Foix nous avons la fameuse Harmonie de Foix et à Pamiers La Société Philharmonique (dans l'Ariège nous en avons également à St-Girons, Lavelanet et Varilhes).

Leurs Chefs, I.-R. Gutermann et Michel Lacombe se sont donnés comme tâche de vous faire voir, vous faire entendre l'ensemble instrumental qu'ils dirigent, une Harmonie. Avec leurs musiciens ils ont travaillé, découpé en de multiples petites phrases qui seront présentées en préliminaire, une œuvre d'un compositeur allemand, bien connu Outre-Rhin, qui nous fera l'honneur de venir diriger lui-même sa suite dans son intégralité.

Le compositeur

Hellmut Haase-Altendorf est actuellement le premier Chef de Musique de la grande Fédération des Sociétés Musicales de l'Allemagne Fédérale. Il dirige l'école de direction, il est à la tête de plusieurs grands orchestres d'Harmonie régionaux et il préside de nombreux concours nationaux et internationaux. Nanti des plus hautes récompenses du Conservatoire de Munich il passa l'examen d'Etat pour la direction d'orchestre avec les félici-

tations du Jury. Ce n'est donc pas étonnant que, très jeune encore, il obtint la direction de « l'Opéra-Comique Itinérant » du pays du Wurtemberg, la direction de l'Opéra Intervilles de Reutlingen-Tübingen, et par la suite la co-direction de l'Opéra d'Etat de Stuttgart.

De tout temps il manifesta son attachement à la Musique populaire et composa de nombreuses œuvres (plus de cent) et son ré-

ci-après un bref aperçu. Le thème en est le grand soulèvement des paysans de l'Allemagne au Sud et du Centre qui eut lieu en 1525.

Les paysans demandèrent la suppression de l'esclavage et un allègement des impôts. Au début ils eurent l'aide de la nouvelle religion mais son fondateur, Luther abandonna leur cause lorsqu'il s'aperçut que la lutte dégénérait en des combats de plus en plus sauvages et cruels.

Florian Geyser

C'est une Suite en 3 mouvements pour Harmonie que nous pourrions, aussi bien, nommer « Musique descriptive ».

PREMIERE PARTIE

Des sonorités lugubres soulignent l'oppression et la condition misérable des paysans sous la tyrannie du Comte Weinsberg. Le paysan laboureur péniblement, sa femme et sa fille doivent tirer

Troubadour chante une aimable chanson d'amour.

Soudain, le gretteur sonne avec son cor : c'est l'alerte. En proie au désespoir et la colère, les paysans marchent vers le château du Comte exécré. Après un combat farouche, le château est incendié. Victorieux, les paysans massacrent leurs tyrans.

TROISIEME PARTIE

Ivres de joie, les paysans fêtent leur victoire sur les pentes de la colline herbeuse. Aux sons vigoureux d'une musique populaire, des chansons à boire retentissent.

Au plus fort de la liesse populaire on entend s'approcher les lansquenets de l'Empereur. Une bataille brutale s'engage, les paysans se défendent avec l'énergie du désespoir. Leur soulèvement se terminera en tragédie, tout est perdu. Le chant de Florian Geyser retentit encore une fois. La répression triomphe : les temps n'étaient pas encore mûrs.

Pourtant cette suite ne se termine pas dans des sonorités mélancoliques d'une tonalité mineure, mais un Majeur bien affirmé, annonçant ainsi l'aurore des temps nouveaux : la lutte n'aura pas été vaine.

FINALE

Vous avez entendu les différentes phrases, les commentaires ? Ecoutez donc maintenant l'Œuvre entière sous la direction du compositeur, Hellmut Haase-Altendorf avec nos musiciens.

HARMONIE

toire figure régulièrement dans les programmes des sociétés musicales de l'Allemagne.

L'œuvre

Florian Geyser est le titre de l'œuvre, une des plus marquantes, que nous présentons les 11 et 13 mars 1980. Comme il est toujours bon de connaître le sujet duquel le compositeur s'est inspiré pour écrire sa musique, nous vous en donnons

Des gentilhommes courageux et conscients de l'injustice qui frappait les paysans se rangèrent de leur côté et notamment le Chevalier Florian Geyser dont le renom est parvenu jusqu'à nous au travers des siècles.

Malgré cette aide appréciable, le soulèvement des paysans fut écrasé dans le sang par les Princes qui bénéficiaient du soutien des troupes impériales.

la charrue. Menaçant, au loin, retentit le chant de Florian Geyser qui est le meneur des paysans.

Des sonneries de cor annoncent le Comte qui part à la chasse avec sa suite. Halteux, les paysans regardent passer la chevauchée sauvage.

DEUXIEME PARTIE

C'est la fête au château. Les seigneurs et leurs dames dansent une gracieuse Polonoise. Un

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la CMF ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

ARDENNES

L'hiver à la F.M.A.

Un hiver exceptionnellement clément, pratiquement sans neige, n'a nullement perturbé l'activité musicale ardennaise.

Sur le plan fédéral, l'activité a donc été fort intense avec :

— l'assemblée générale d'étude du dimanche 2 mars, au Chef-lieu, avec 26 sociétés présentes ou représentées sur 43 (Week-end de batteries-fanfarses, calendrier fédéral, élections au Conseil d'Administration, congrès 1980, finances, projet d'exposition musicale, incorporation de jeunes musiciens avec la venue du Chef de la musique du 1^{er} G.C.M. de Reims) ;

— le Week-end de Batteries-fanfarses de Nouzonville des 23 et 24 février avec MM. Laverdure, Sarlin et Nicolas (de la Musique de l'Air), et une cinquantaine de participants venant de 8 sociétés ;

— les répétitions bimensuelles de l'Harmonie des juniors suivie, toujours par 50 musiciens sur 65 et une dizaine de fanfaristes (sur 15), les clairons, trompettes constituant, paradoxalement, le point faible de la formation ;

— le calendrier fédéral 1980 fixe :

Le 61^e Congrès au dimanche 18 mai, à Nouvion-sur-Meuse, où la Société locale « l'Indépendant » a prévu notamment une messe en musique (Association Sainte-Cécile de Charleville) ; « La fille du Régiment », « Le passage du grand cerf » comme morceaux d'ensemble ; concert d'honneur terminal par l'Harmonie départementale des Juniors ; en plus des débats, cérémonies, défilés, concerts d'usage.

Les examens fédéraux individuels au 21 juin (Harmonie) et 14 décembre (Batteries-fanfarses) à Sedan.

Les concerts de l'Harmonie junior aux 19 avril à Nouzonville, 30 avril à Carignan, 18 mai congrès de Nouvion-sur-Meuse, 7 juin à Fumay, avec possibilité du 27 avril à Vireux et 15 mai à Sedan.

La F.M.A. a perdu un de ses trois commissaires aux comptes, M. Pierquin, expert-comptable, maire et président d'honneur de l'Harmonie de Warcq (aux obsèques duquel le Vice-Président Chartogne l'a représenté en l'absence du Président en voyage) et pour le remplacement duquel offre sera faite à son fils qui l'a déjà remplacé dans les fonctions précitées.

Outre les traditionnelles aubades et vœux dans la plupart des sociétés, les autres éléments importants ont été :

— à Amagne-Lucquy, le succès des cours de solfège décentralisés de M. Marc Duval et de l'entente avec la Neuville-en-Tourne-à-Fuy pour un concert de 50 musiciens ;

— à Attigny, le remplacement de quatre administrateurs au cours de l'assemblée générale des 77 membres ayant participé à 36 sorties en 1979, dirigés par M. Bazelaire ;

— à Bogny-sur-Meuse, le succès du concert exposition réalisé en janvier, avec la présence du Président Fédéral, et du goûter offert par les « Amis réunis » aux anciens de la commune ;

— la participation des « Enfants d'Yvois » de Carignan aux carnivals belges de Bertrix (2^e fois) et Florenville (20^e fois) dirigés par M. Alexandre ;

— une prestation de l'Ensemble symphonique Sainte-Cécile de Charleville-Mézières, dans une des M.J.C. locales avec des œuvres de Vivaldi, Bizet, etc. sous la direction de M. Ricault ;

— deux concerts du groupe « Crescendo » de Charleville-Mézières dirigé par M. Chartogne, avec une vingtaine d'œuvres de la renaissance surtout, mais aussi de Beethoven, Debussy, Poulenc. Ce groupe a pris l'initiative d'un inventaire de documents et instruments sur l'histoire de la musique populaire ardennaise en vue d'une exposition, peut-être itinérante, et de l'éventuelle création d'un musée ;

— l'activité multiforme du Conservatoire de Charleville et de l'Harmonie Municipale : concerts des professeurs messe en l'église de Tournes par l'ensemble de clarinettes de Guy Rousseaux, remarquable concert des élèves du conservatoire, les deux concerts de gala donnés par l'Harmonie sous la direction de Bruno Verdier pour l'orchestre et Gérard Vandembroucke pour la batterie, en présence du Préfet des Ardennes, du député, du conseiller général-maire, de l'ancien et futur Directeur, du Directeur du Conservatoire de Reims et du bureau de la F.M.A.

L'Harmonie du Chef-lieu interprète des classiques russes : « Ouverture de 1812 », un prélude de Rachmaninov et surtout « Les danses poloviennes », chantées en français par les membres de la chorale « Guillaume de Machaut ». La batterie fanfare (seule) exécuta brillamment « Minuderie », « Bugle Riff » et avec l'orchestre : « Boléro militaire », « Pépita » et « Time is Over ». L'Orchestre d'Harmonie surprit dans la deuxième exécution en France de « Spectre » (de Decoust) avec jeu de lumière et brouillard artificiel ;

— à l'Harmonie S.N.C.F. de Charleville dont l'orchestre bavarois a joué le 16-02 pour le troisième âge du Chef-lieu, à Boulzicourt le 1/3 et à Nouvion le 8 pour l'Association France-R.D.A. La Société se prépare pour le festival de l'Union artistique des cheminots de France d'Epernay le 30 mars avec son Directeur Kownacki ;

— à l'Harmonie de Floing, qui a repris ses répétitions hebdomadaires avec le renfort de quelques membres du Groupe Diapason auquel elle donne asile de 19 à 20 heures le même jour ;

— à Grandpré où « Les échos de l'Argonne » ont une vingtaine de jeunes solfégistes, avec M. Marteau comme professeur ;

— à Hautes Rivières, avec un choucroute-partie de 100 kilos ;

— à Monthermé, où le Chef Gobillon dirige deux cours de 15 élèves ;

— à la Mouzonnoise, dont Président et Chef ont participé à Muno (Belgique) à l'inhumation en musique du trésorier local et ancien membre de l'entente « Franco-Belge » (dont le président-fondateur J. Harbulot était aussi présent) M. R. Duval, mort dans un accident de la route ;

— à Neufmanil (Direction M. Copine) pour le concert annuel de mars ;

— à Nouvion-sur-Meuse, où, si l'on prépare fébrilement le congrès, on n'a pas oublié de fêter le départ en retraite des cheminots Hugot (Directeur) et F. Bouquet ;

— à l'Union Musicale Nouzonnoise, où pour la première fois les jeunes récipiendaires de Prix se sont produits musicalement et en solistes dirigés par leurs professeurs ;

— à l'Union Musicale Revenoise où M. Barbet, le sous-Chef de J. Balay, a constitué un orchestre champêtre qui s'est produit à deux reprises. Un orchestre junior est également en cours de constitution ;

— à l'Harmonie Municipale de Rethel qui a perdu un saxophoniste, militaire retraité de 55 ans, M. Bourlin ;

— à l'Harmonie des Deux Vireux, dont M. Lefranc est devenu Président d'Honneur (19 ans d'administrateur dont 5 de Président actif), cédant sa place à Jean Brouhon, 57 ans, créateur il y a 20 ans d'un orchestre philharmonique ;

— à Vivier-au-Court où l'Harmonie Municipale en sommeil a vu avec plaisir un cours de solfège débiter avec J. Dumbrill (du conservatoire de Charleville) ;

— à l'Harmonie de Vouziers (dont le Président Vuadelle a fêté son entrée comme « trompette » il y a un demi-siècle), le Cher Deroche a créé un orchestre alsacien de jeunes qui s'est produit pour les anciens et dans un foyer rural, et organisé l'élection annuelle de Miss Vouziers ;

— à l'Harmonie de Warcq dont le Cher Paquet dirige 33 musiciens, 20 fanfaristes, 20 solfégistes et 7 élèves (avec M. Hanus) mais qui a été endeuillé par la mort de son Maire-Président.

Décès de M. Robert Beuvin, administrateur de la F.M.A.

Agé de 44 ans, M. Robert Beuvin est décédé le 18 mars à l'Hôpital de Charleville-Mézières à la suite d'une hémorragie cérébrale.

Depuis près de 30 ans, M. Beuvin était membre exécutant de l'Union Musicale Nouzonnoise comme « Bugle solo ». Il était également Secrétaire-Trésorier de la Société, professeur à l'Ecole de Musique.

Depuis environ 10 ans, M. Beuvin siégeait au Conseil d'Administration de la Fédération Musicale des Ardennes.

L'U.M.N. et la F.M.A. viennent de perdre un homme de grande valeur, musicalement parlant et surtout humainement parlant. Toujours prêt à rendre service, d'une humeur constante, apprécié de tous ses collègues musiciens, M. Beuvin ne laisse que des regrets derrière lui.

Ses obsèques ont eu lieu, en l'église de Nouzonville, le 21 mars où une foule de près de 1000 personnes est venue lui rendre un dernier hommage. L'Union Musicale Nouzonnoise, sous la Direction du Président fédéral Pihet, interpréta des œuvres choisies par son épouse et ses enfants. Suivant la volonté de la famille aucune marche ou morceau de musique funèbre ne fut joué par la Société.

Parmi l'assistance se trouvaient, M. Fuzellier, conseiller général ; M. Albert, Maire de Nouzonville entouré de nombreux membres du Conseil Municipal ; MM. Kownacki, Baley, Chartogne, Harbulot, Thibout, Mme Collet entouraient le Président d'Honneur de la F.M.A., M. Paul Dauchy. Des Directeurs de sociétés ardennaises étaient également présents, M. Copine (F.M.A. et Neufmanil), M. Grosjean (Vireux), M. Hulot (Deville), M. Hugot (Nouvion-sur-Meuse), M. François Louis (Batterie de Neufmanil), M. Baudoin (Batterie S.N.C.F. de Charleville). Plusieurs musiciens de ces sociétés étaient également présents.

A Mme Beuvin et à ses quatre filles (trois sont membres de l'orchestre départemental des Juniors) la F.M.A. et la C.M.F. présentent leurs sincères condoléances et prennent part à leur peine.

AUBE - HAUTE-MARNE

Fédération Musicale Aube-Haute-Marne à l'honneur

A quelques semaines d'inter- valle, c'est un heureux concours de circonstances qui fait que notre Fédération est honorée par la remise de deux décorations ; l'une à M. Maurice Faillenot, chef de musique de l'Harmonie Municipale de Troyes et Président de la Fédération, l'autre à M. Yves Brochon, chef de musique de l'Harmonie de Bologne (Hte-Marne), société plus connue sous le nom des « Amis de la musique » et membre du bureau de la Fédération.

Ce sont des distinctions rarissimes pour des musiciens qui leur ont été décernées : pour M. Faillenot qui est promu Officier des Palmes Académiques et pour M. Brochon la médaille de Chevalier dans l'Ordre des

Arts et des Lettres qu'il est d'ailleurs le premier à recevoir pour la Haute-Marne.

Nous nous réjouissons vivement que leurs mérites aient été ainsi récompensés, car la musique a compté beaucoup dans leur vie. Ces formations qu'ils dirigent respectivement ont contribué au rayonnement culturel des villes de Troyes et de Bologne. Leur compétence et leur dévouement à la cause musicale ont été particulièrement appréciés des municipalités qu'ils ont servies avec la foi qui les caractérise.

Que MM. Faillenot et Brochon acceptent ici nos plus vives et plus sincères félicitations.

Denis Borrot

M. Maurice Faillenot, président, est promu au grade d'Officier des Palmes Académiques

C'est avec plaisir que nous venons d'apprendre au Journal Officiel la promotion au grade d'Officier des Palmes Académiques de M. Maurice Faillenot, actuel président de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne.

Directeur artistique de la Fédération pendant plus de vingt ans, M. Faillenot succéda en 1974 à la présidence de la Fédération au regretté Emile Logé. Depuis cette date, il donna un essor particulier à l'Aube et à la Haute-Marne grâce à sa compétence musicale, à ses nombreuses connaissances troyennes et parisiennes et à son travail pour promouvoir la musique dans nos deux départements.

Sous-directeur du Conservatoire de Troyes où il est pro-

fesseur de clarinette, il est aussi chef de musique de l'Harmonie Municipale et chef d'orchestre au théâtre. Il a composé plusieurs morceaux pour harmonie et notamment « Esquisses Médiévales » qui est au répertoire de nos sociétés.

Quand on sait avec quelle parcimonie cette promotion est accordée aux musiciens, on ne peut que se réjouir de cette récompense si méritée et qui consacre une vie de dévouement sans bornes à la musique.

Au nom du bureau de la Fédération, des dirigeants et musiciens des sociétés et écoles de musique de l'Aube et de la Haute-Marne et de la CMF tout entière, nous lui présentons nos sincères félicitations.

BOUCHES-DU-RHONE

Marseille

Fête de la Musique et remise de Prix à la Lyre de Bonneveine-Marseille

Le 20 janvier 1980, avec quelque retard, la Lyre a dignement fêté la musique.

35 musiciens exécutaient un concert apéritif dont le programme très éclectique de Mendelssohn et Waldeufel à Marie-Paule Belle et Mireille Mathieu obtenait un grand succès auprès du nombreux public et des parents d'élèves, sous la baguette du Chef Maurice Laforce.

Puis ce fut la distribution des prix.

Les jeunes lauréats des examens fédéraux 1979 recevaient leurs diplômes et récompenses agrémentés de bons de Caisse d'Épargne pour les meilleurs.

Le professeur de piano et solfège, Mme Chirouze, était particulièrement fêtée, avec sa part d'applaudissements.

Suivirent les diplômés et médailles Confédérales qui, comme il se doit, vinrent récompenser les musiciens.

Cette année, 7 Médailles de Vétérans dont trois avec Étoile et deux avec Palme étaient distribuées et le Président Bonnet qualifiait ces valeureux récipiendaires d'un joli mot : « Ces musiciens chez qui le nombre des années n'atteint pas la valeur d'une âme bien née ». Vers 12 h 30 tout le monde passait à table et c'est dans la joie que cette journée se termina.

Parmi les personnalités présentes : M. Joseph Chappe, Président Fédéral, M. Dol, Président du C.I.Q. et les Présidents de plusieurs Harmonies de Marseille venus en amis et voisins.

CENTRE

Allier

Gannat

Brillant succès du Gala organisé par l'Ecole de Musique et l'Harmonie-Batterie

Le gala organisé par l'Ecole Municipale de musique et l'Harmonie-Batterie, le dimanche 2 mars à 15 heures, sous la présidence de M. André Relin, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, a connu un énorme succès. C'est devant une salle comble que M. Maeder, adjoint au Maire, a présenté les élèves et leurs enseignants.

Après quelques mots sur la création maintenant officielle de l'Ecole et sur ses structures, il a fait des projets d'amélioration de son fonctionnement grâce aux travaux d'aménagement actuellement en cours dans l'immeuble principal de la rue Croix-des-Rameaux.

● Suite page 22

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

● Suite de la page 21

La remise des diplômes et l'audition des jeunes instrumentistes ont permis d'apprécier les résultats obtenus. Tour à tour, Sylvie Brun et Sylvie Pannetier à la flûte; Bruno Gliffet, Georges Gilbert, Sylvie Beraud, Véronique Charreau, Ghislaine Maume, Erick Vacher à la clarinette; Didier Hevin et Francis Roux au saxophone; Anne-Marie Gilbert, Patrice Vichy, Thierry Bouquet, Jean-Pierre Serre, Franck Vichy à la trompette et Henri de Rueda au clairon, recueillirent les applaudissements de l'assistance.

M. Dubé, ancien de la musique de la Police Nationale, clôturait la première partie par une magistrale démonstration de tambour, avec un panorama des Marches Impériales commenté par M. Jernan.

La deuxième partie était consacrée à la chanson. Mlle Josiane Richard, M. Marius Duret et Mme Geneviève Fleury surent plaire et émouvoir un public qui ne leur ménagea pas ses chaleureux applaudissements.

Un concert par l'Harmonie-Batterie, sous la direction de son Chef: M. André Langlais, et du Tambour-Major: M. Marius Duret, animait la troisième partie. Le public témoigna de beaucoup d'intérêt pour cette prestation composée d'extraits d'opéras et d'opérettes, tels que « Mireille », « Les trois valses », « Faust », « Aida », autant d'œuvres qui émeuvent toujours agréablement, et c'est sur des applaudissements nourris que le programme prit fin avec « La marche des bonnets à poils », évocation de l'épopée impériale.

Un sympathique vin d'honneur réunissait ensuite, à la salle des fêtes, autour de MM. Maeder, Relin et James, les élèves de l'école, leurs parents, leurs enseignants et les musiciens de l'harmonie-batterie.

On ne peut que féliciter les organisateurs, les élèves, les musiciens et leur dévoué chef, M. André Langlais, également directeur de l'école de musique, et les remercier pour cet agréable après-midi en leur donnant rendez-vous... le plus souvent possible.

Vichy

Les Concerts de nos Sociétés Musicales

HARMONIE MUNICIPALE. 1980 — Année du patrimoine, dimanche 2 mars centre culturel Valéry-Larbaud, Vichy à 17 heures, concert de gala en hommage à deux Compositeurs Bourbonnais avec le concours en soliste de: Janine Elyna, Soprano; Pierre Borl, Baryton. Direction: Jean Fonta.

Programme: 1. - Ouverture des saltimbanques, Louis Ganne; 2. - Fantaisie sur « Hans le joueur de flûte », Louis Ganne; 3. - Cinq extraits de Véronique: 1) Duo de l'âne, 2) Duo de l'Escarpette, 3) Air de la lettre, 4) Air de la toilette, 5) Duo final, André Messager (orchestration de Jean Fonta); 4. - Ballet des deux pigeons, André Messager.

Société Musicale: Concert donné à la Salle des Fêtes, le dimanche 23 mars 1980 à 17 heures Direction: Eric Geneste

PROGRAMME

- 1) Parade Américaine (Georges Besson et Laurent Delbecq), (Défilé avec tambours et clairons).
- 2) Washington Post (J.-P. Souza), (Marche Militaire).
- 3) Le Voyage en Chine (F. Bazin), (Ouverture de l'Opéra Comique).
- 4) Suite Orientale (F. Popy) Les Bayadères (divertissement); Au bord du Gange (rêverie); Les Almées (danse); Patrouille, flûtes soli; Mlle Véronique Depalle; Mme Monique Schumacher.

5) Le Pays du Sourire (F. Lehar), (Fantaisie sur l'opérette). Trombone solo: M. Daniel Girard. Cornet solo: M. Daniel Goninet.

6) Sur un Marché Persan (A.-W. Ketelbey); Intermezzo Scené.

7) Dansorama (John Darling); (Fantaisie-Jazz).

8) La Marche du Président (Paul Rollin); (Défilé avec tambours et clairons).

Nièvre

Société des Concerts Nivernais Concert du 16 février 1980

Sous le patronage du bureau d'aide sociale de la ville de Nevers, la Société des Concerts Nivernais avait convié les personnes du troisième âge, plus particulièrement, à un concert gratuit, le samedi 16 février en matinée.

Les six cents spectateurs, environ, garnissant la grande salle de la Maison de la Culture, visiblement ravis, prodiguèrent des bravos prompts à jaillir et longs à s'éteindre. Il est vrai que Jean Beuregard, Directeur du Conservatoire, leur proposait un programme pétillant qui fut, sous sa conduite, parfaitement enlevé.

L'Ouverture du « Barbier de Séville », « La Ronde des heures », des extraits capiteux de « Rêve de Valse », un peu de jazz émuouillant avec « Rose-Marie » et « Phi-Phi », constituaient la première partie, toute orchestrale.

Après l'entr'acte, le chœur réunissant des éléments de la chorale mixte de Nevers et de la chorale du conservatoire, donna éclat et consistance aux passages les plus connus de « La fille de Madame Angot », et des « cloches de Corneville ». Les trois solistes, Annick Cottard, Suzanne Pautrat et Catherine Pin, servirent Lecoq et Planquette sans défaillance et chacune avec un beau succès personnel. L'orchestre, quant à lui, toujours très sûr, fut le solide support de ces exploits vocaux.

Nous en serions restés là, Jean Beuregard saluant devant ses « troupes », si, en réponse à l'enthousiasme de l'auditoire, Suzanne Pautrat et Annick Cottard ne nous avaient offert le joli cadeau du « Duo des chats » du malicieux Rossini.

Tous, les anciens comme les autres, semblaient heureux de cet aimable moment musical, tel cette alerte septuagénaire concluant simplement, dans le hall: « Ça valait la peine ! »

Concert du 9 mars 1980

Après l'aimable divertissement offert au « Troisième Age » le 16 février, l'Orchestre des Concerts Nivernais reprenait, dimanche 9 mars en matinée, dans la grande salle de la Maison de la Culture, le cycle normal de ses manifestations, avec son deuxième concert de la Saison.

Deux solistes invités figuraient à l'affiche, anciens élèves du Conservatoire de Nevers, l'un et l'autre, ce qui ajoutait une note sentimentale à un choix par ailleurs judicieux: Gladys Ohier-Bouchet, flûtiste premier prix du Conservatoire National supérieur de Musique de Paris et professeur au Conservatoire de Région de Rennes et flûte solo dans l'orchestre de cette ville et Jean-Louis Sajot, clarinettiste également Premier Prix de Paris de ce même Conservatoire, et membre de l'Orchestre National de France.

Mais tout d'abord, l'orchestre en sa grande formation, conduit par Jean Beuregard, Directeur du Conservatoire de Nevers, fit la conquête de l'auditoire très fourni par une interprétation allégre et éclatante à souhait de l'Ouverture du « Barbier de Séville ».

Après le malicieux Rossini, était à l'honneur Gérald Finzi, compositeur anglais disparu en 1956, dont Jean-Louis Sajot avait choisi le « Concerto pour clarinette et cordes ». Que Finzi ait été, pen-

dant la guerre Ministre britannique des transports, ainsi que le précisait avec sa verve coutumière le présentateur Maurice Bertin-Denis, cela ne pèse nullement sur l'habile facture et l'originalité de son concerto. Si l'orchestre, bien tenu en main, surmonta parfaitement les difficultés de la partition, Jean-Louis Sajot, lui, en fit un tremplin pour sa virtuosité, planant parfois en d'étonnants « planissimi ». Un beau succès, teinté de sympathie, fut sa juste récompense.

Après l'entr'acte, on présenta Gladys Ohier-Bouchet, qui fut à Nevers l'élève de l'excellent professeur Jules Ohier, son père. Elle nous offrit, avec la complicité des cordes, une élégante version de la « Suite pour flûte » de Telemann. Quel charme a ce

vieux maître et quel talent son interprète! Belle sonorité, volubilité parfaite, puissance tranquille, Gladys Ohier-Bouchet anima, en grande artiste, les aspects divers de l'œuvre. C'est avec le sourire qu'elle reçut l'hommage du public et la gerbe traditionnelle.

Le célèbre « Apprenti-sorcier » de Paul Dukas terminait le concert et l'orchestre s'y retrouvait au complet. Les péripiéties pittoresques de l'ouvrage — par ailleurs un modèle d'écriture instrumentale — ne peuvent dissimuler qu'il s'agit là d'une partition périlleuse. Citons donc « Bravo » à l'orchestre pour son beau travail, ainsi qu'au Chef Jean Beuregard pour sa maîtrise, et saluons d'un coup de chapeau leur commune réussite, confirmée par un « bis » tout aussi exemplaire.

COTE-D'OR

Seurre



Le Président André Ameller au Concours Interrégional d'Accordéons

Dimanche 23 mars 1980 se sont déroulées à Seurre les épreuves d'Ensembles d'Accordéons. Le Président André Ameller avait été invité à présider le jury et bien sûr, représentait la Fédération de la Côte-d'Or dont il assume les responsabilités. A ses côtés, Mme Bujok, professeur d'accordéon au Conservatoire National de Région de Dijon, M. René Widlez Secrétaire Général de la Fédération, M. Henriot, ancien chef de Musique de la Base Aérienne.

Concours intéressant où émergèrent parmi les concurrents deux Sociétés, l'une de 3^e division: L'Accordéon Clud de Seloncourt (Doubs) et la Société des Accordéonistes du Puy-en-Valay (Haute-Loire) qui obtinrent un 1^{er} prix ascendant.

Des prix furent donnés aux autres vaillantes Sociétés à l'Ensemble de Châtelleraut, Aux Accordéons et Guitaristes Champenois d'Épernay et la Société de Forbach-Stiring.

Assemblée Générale du 20 avril 1980 à Auxonne Rapport moral

Sur l'aimable invitation de M. Bonnicel, membre du comité nous voici réunis pour la deuxième fois sur les bords de la Saône pour notre assemblée générale. Grâce aux efforts constants et à la ténacité des dirigeants de la plupart de nos Sociétés, notre Fédération peut encore dresser un bilan positif.

En cette année 1980, 75 sociétés ont été convoquées à cette assemblée générale. Celles-ci se répartissent comme suit: 24 Fanfares, 18 Harmonies, 3 Orchestres Symphoniques, 6 Sociétés d'Accordéons, 10 Batteries-Fanfane, 2 Ensembles Instrumentaux, 2 Ecoles de Musique, 1 Groupe Folklorique, 9 Chorales. Parmi ces Sociétés, 29 ne dépassent pas 30 exécutants, 30 ont un effectif compris entre 30 et 50 exécutants, 16 dépassent 50 membres, ce qui fait pour no-

tre Fédération environ 2 300 à 2 450 musiciens. Nous avons eu, cette année, le plaisir de voir revenir parmi nous la Batterie-Fanfane « La Persévérante » de Marsannay-la-Côte qui était en sommeil depuis quelque temps. Nous en sommes heureux et adressons nos félicitations à son Président M. Losseroy.

Néanmoins, parmi ces 75 sociétés nous devons considérer que 2 de celles-ci qui ne répondent pas à nos courriers et n'ont pas payé leur cotisation depuis plusieurs années, doivent être considérées comme disparues ou en sommeil, ce sont: Le Groupe Choral Nilton et la Fanfare La Vigilante de Labergement-les-Seurre. Les quelques musiciens qui en restaient font partie de la Société Musicale de Seurre depuis de nombreuses années. Cela ramène donc notre effectif à 73 sociétés.

En 1979, 26 sociétés ont présenté, dans nos Examens Fédéraux, 558 élèves en solfège et 274 en instrument, dans les centres suivants: Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin, Genlis, Montbard, Chenove, Dijon et Beaune.

Dans le courrier vous convoquant à cette assemblée générale, vous avez reçu la circulaire vous indiquant les dates et lieux où se passeront les Examens Fédéraux cette année. Celle-ci vous paraîtra peut-être un peu sévère, mais il est devenu indispensable d'imposer un peu de discipline aux responsables des sociétés qui nous présentent des élèves. Car chaque année nous recevons des candidats qui ne connaissent pas la division dans laquelle ils doivent concourir; il en est d'autres qui ne savent pas par quelle Société ils sont présentés, sans compter ceux qui se présentent sans être inscrits sur les listes qui nous ont été envoyées auparavant. Vous vous rendez compte de la perturbation que nous amènent ces candidats, alors que les salles sont préparées à l'avance d'après le nombre d'élèves par division, les feuilles de théorie, dictées, établies au nom de chaque candidat et les examinateurs prévus en fonction du nombre d'élèves. Aussi, j'espère que cela ne se renouvelera plus.

Malgré nos recommandations, certains professeurs persistent à faire monter d'autorité leurs élèves en solfège, alors qu'ils n'ont pas obtenu la qualification auparavant, ceci dans le but de pouvoir les présenter en instrument dans une division supérieure; croyez-moi, c'est la façon la plus sûre de les décourager car jusqu'alors, aucun d'entre eux n'a réussi à obtenir la moyenne lors de l'examen. D'ailleurs, après enquête, j'ai constaté que les professeurs de ces élèves ne les exercent pas régulièrement en dictée. Ce n'est pas en faisant 3 ou 4 dictées musicales par an que l'élève arrivera à être expert en cette matière dans laquelle il échoue automatiquement. Depuis que notre Président m'a confié l'organisation des Examens Fédéraux, j'ai essayé de faire de ceux-ci quelque chose de valable, car j'en avais trop entendu médire, auparavant, par les différents chefs de musique militaire que j'ai pu connaître à Dijon et ailleurs. C'est pourquoi nous avions pris la décision, en 1979, de supprimer l'attribution de diplômes aux candidats médiocres. Or, lors de la dernière réunion du comité le 10 novembre 1979, quelques représentants ont insisté pour qu'on rétablisse ces diplômes pour toutes les mentions; c'est, je crois, la plus sûre façon de les dévaloriser. A mon avis, nous devrions continuer comme en 1979, à décerner les diplômes aux élèves ayant mérité, par leur travail, l'accession à une division supérieure. Personnellement, j'ai reçu, l'an dernier, la visite d'une maman venue m'exprimer son étonnement d'apprendre que son enfant se présentait encore en Préparatoire 1, alors qu'il avait déjà obtenu deux diplômes dans cette division, en 1977 mention moyen, en 1978 mention assez-bien. D'autre part, étant allé récemment remettre nos diplômes, dont un 1^{er} Prix, en Division Supérieure, j'ai été suffoqué d'entendre le Président de cette Société établir une équivalence entre ces récompenses et les diplômes qu'il allait remettre, au nom d'une organisation qui attribue diplômes et breloques après 3 ans de présence et ceci sans aucun examen préalable. Tirez-en vous-même les conclusions, voulez-vous en arriver là?

Le Comité de la Confédération a décidé de modifier la notation des Examens Fédéraux en solfège; vous en avez eu le détail dans le journal C.M.F. de février.

M. Pierre Roche a présenté le budget de l'exercice 1979, budget équilibré, puis il a demandé à l'assemblée le réajustement des cotisations pour la prochai-

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

ne session. Rapport moral, rapport financier et réajustement furent acceptés à l'unanimité.

Le Président André Ameller, en quelques mots, a remercié les membres présents qui ont bravé la neige pour venir jusqu'ici, et il a exprimé sa gratitude à tous ceux qui nous apportent aide morale et tangible : le Conseil Général, le Ministère des Affaires Culturelles, le Conseil de Région et la Caisse d'Épargne de Dijon, pour leurs efforts pour nos Sociétés, permettant un avenir meilleur pour nos jeunes. — M. Chanut, Sous-Chef chargé de l'arrondissement de Dijon, représentant M. le Préfet de Région, M. Hugon, Maire d'Auxonne et Conseiller Général, dont l'intérêt est constant pour nos Sociétés Musicales. — M. Desjardin, Président de l'Harmonie d'Auxonne,

qui s'est dévoué pour tous et a contribué à la réussite de cette assemblée fédérale, groupant 100 personnes — Mlle Laure Marcal, déléguée régionale pour la musique qui avec gentillesse, a répondu aux questions posées par nos délégués et qui a présenté M. Georges Perrault, récent délégué de l'ADDIM pour notre département et précisé son rôle. Enfin, il remercie les représentants de la presse régionale.

Le Président a annoncé la Fête Fédérale le 1^{er} juin à Ahuy, organisée par Louis Mairat, notre Vice-Président et Maire de sa commune. Le Concours National le 15 juin à Chenove, ainsi que la prochaine Assemblée à Is-sur-Tille. Un vin d'honneur a réuni les officiels et nos membres, en conclusion de cette vivante Assemblée Générale.

Gala du centenaire de l'Harmonie Saint-Joseph Une vieille dame toujours jeune

C'est avec un éclat et un talent à la hauteur de l'événement que fut célébré, hier soir, salle Devosge, le centenaire de l'Harmonie Saint-Joseph, par les jeunes musiciens de l'école Saint-Joseph, dirigés par celui qui, depuis plus de cinquante ans, se consacre avec un égal bonheur à cette formation, le Frère Raphaélis.

L'harmonie est une très vieille citoyenne, devait dire le

Entre la vivacité alerte des marches « Défilé de Bourgogne », marches américaines « Dixieland » ou « North Dakota », la richesse des harmonies colorées des pasodoble, des polka-duo « Pierre et Pierrette », et les pastorales et fantasies pleines de sensibilité et d'émotion retenue, l'exécution fut toujours parfaite. Une musique simple et populaire qui enchantait le public venu nombreux.



Frère Thiriart, mais elle est restée très jeune. On la croyait centenaire, en fait, elle est née en 1874. Ce que nous fêtons aujourd'hui, c'est son installation, en même temps que celle de l'école, rue du Transvaal, en 1880.

L'harmonie subit, en effet, chaque année, une cure de rajeunissement avec le départ et l'arrivée de nouveaux élèves, soit un tiers de son effectif.

Mil neuf cent soixante-dix fut une grande année pour l'harmonie puisqu'avec l'introduction de la mixité, à l'école Saint-Joseph, elle s'enrichit de jeunes filles, donc d'une nouvelle sensibilité musicale.

Le répertoire que nous offrent les soixante jeunes musiciens dont la moyenne d'âge se situe aux alentours de quatorze ans, fut très varié mais toujours parfaitement maîtrisé.

Quelques anciens élèves s'étaient joints à l'ensemble plus pour le plaisir de jouer que par nécessité technique.

Un seul regret, c'est que trop peu d'écoles n'aient la possibilité d'offrir aux enfants cette ouverture à la musique et cette passion que l'on doit garder tout au long de sa vie.

A l'entracte, M. André Ameller, Directeur du Conservatoire, mais aussi Président de la Fédération Musicale de la Côte-d'Or, remit à Frère Raphaélis, la médaille de vétérans pour ses cinquante ans au service de l'Harmonie Saint-Joseph et la médaille de chef d'orchestre, distinction fort rare. M. Bouche-rot, qui assiste Frère Raphaélis, depuis trente ans, reçut également une médaille.

Puis, M. André Ameller décora la bannière de l'Harmonie de la médaille du centenaire au nom de la Confédération musicale de France, dont il est également président. La Confédération devait ensuite offrir une trompette à l'harmonie.

E.M.

FRANCHE-COMTE TERRITOIRE DE BELFORT

Beaucourt

Challenge des Batteries Lucien Baechele

Mis en compétition par la Batterie Fanfare Beaucourtoise lors du concours de Musique à Mandeuire le 1^{er} avril 1979, ce nouveau challenge des Batteries Fanfares Lucien Baechele fait suite au challenge Emile Chameroy acquit définitivement par cette Société en 1978.

Agé de 73 ans, M. Lucien Baechele est actuellement Président d'Honneur et Fondateur de la Batterie Fanfare Beaucourtoise.

Il fut en 1970 sollicité par la Commission Municipale des Fêtes pour mettre sur pied une

Batterie Fanfare. Il accepta cette mission.

Par ses contacts dans toute la région, il parvint en juin 1971 à trouver un directeur digne de diriger et de former les éléments nécessaires pour créer cette Société actuelle dont la fondation remonte au 26 juillet 1971. M. Baechele en assurait la présidence et M. André Gigos la direction.

Pour raison de santé, en 1976, M. Baechele était nommé président d'honneur et fondateur et cédait son poste de président actif à M. Bernard Marquat. Aussi, il continua toujours à veiller à la bonne marche de la société où l'on notait sa discipline et ses conseils. Il est à noter qu'il a toujours été au service de la population et de la ville puisqu'il assura de 1950 à 1970 le commandement du corps des Sapeurs Pompiers de Beaucourt en tant que Sous-Lieutenant. Il aimait également la Musique et notamment la chorale où il passa plus de vingt années de service dans diverses sociétés. M. Baechele est un homme très dynamique, clairvoyant et persévérant. Il jouit de l'estime de tous. Aussi, la B.F.B. ayant acquis définitivement le challenge Emile Chameroy se devait de remettre un autre challenge qui porte désormais le nom de M. Lucien Baechele qui a amplement mérité cet honneur pour son dévouement inlassable à la Musique.

ILE-DE-FRANCE

Hauts-de-Seine

Châtenay-Malabry

Assemblée Générale de la Fédération

Après Pantin (Seine-Saint-Denis) en 1974, Villabé (Essonne) en 1975, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) en 1976, Eaubonne (Val-d'Oise), en 1977, Aubergenville (Yvelines) en 1978 et Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) en 1979, l'Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France s'est tenue le dimanche 23 mars dernier à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), où nous avons rencontré le meilleur accueil de la part de M. Jean Vons, Conseiller Général-Maire, et de M. Roger Tropéano, Maire adjoint chargé des Affaires Culturelles. Notre ami Yves Wolff, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales d'amateurs de Hauts-de-Seine, avait été l'artisan de l'organisation matérielle de toutes les manifestations de cette journée.

A partir de 9 heures, dans le Hall de l'Hôtel-de-Ville de Châtenay-Malabry, le Président Pin, le Colonel Charollais et notre ami Wolff accueillirent les délégués des Sociétés.

La séance de travail commençait vers 9 heures 30 dans la Salle des Mariages, sous la présidence du Président Pin, entouré des Membres du Comité. Elle se déroula dans un excellent climat de camaraderie et d'amitié. Au début de la lecture du Rapport Moral, le Colonel Charollais, Secrétaire Général, fit part à l'assemblée de son intention de quitter ses fonctions sans attendre la fin de son mandat. Le Président le remercia de tous les services qu'il a rendus depuis 25 années à la Fédération et aux Sociétés, l'assura de l'affectueux amitié de tous ceux qui l'ont connu, et lui remit en témoignage de reconnaissance une médaille grand module frappée par La Monnaie et représentant Orphée. Toute l'assemblée debout fit une longue ovation au Colonel Charollais. La séance se poursuivit alors selon l'ordre du jour prévu.

Vers 12 heures, M. Jean Vons, Maire de Châtenay-Malabry, vint saluer les délégués, et leur dit combien la Ville de Châtenay-Malabry était heureuse de les accueillir. Puis la séance se termina en sa présence, et tout le monde passa dans la Salle des Commissions, où était préparé

un apéritif d'honneur, offert par l'Union Départementale des Sociétés Musicales d'amateurs de Hauts-de-Seine. Y assistaient, en dehors de MM. Jean Vons et Tropéano, M. Francis Bardot, Chargé de Mission de la Musique à la Préfecture des Hauts-de-Seine, et M. Gévaudan, Inspecteur Départemental de la Musique. Le Président Pin prit la parole pour remercier le Maire et la Municipalité de Châtenay-Malabry de leur aimable accueil. Il insista sur l'importance du rôle culturel et social des Sociétés Musicales d'amateurs ; puis il esquissa rapidement la structure de nos Associations, Sociétés, Unions Départementales, Fédérations et Confédération Musicale de France. Il fit un bref résumé des travaux de l'Assemblée Générale, et dit toute l'importance que nous attachons aux Examens Fédéraux, et au Classement des Sociétés. Avant de conclure, il tint à rendre un nouvel hommage au Colonel Charollais, cette fois-ci en présence des personnalités officielles. Et, pour témoigner notre gratitude envers la Ville de Châtenay-Malabry, il remit à M. Jean Vons la Médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France.

Vers 13 heures, un car conduisit les congressistes au Groupe scolaire où devait avoir lieu le déjeuner. Plus de 80 convives s'y retrouvèrent et firent honneur au menu. A la table d'honneur, aux côtés de M. Roger Tropéano, Maire-adjoint, il y avait le Président Pin, le Colonel Charollais, MM. Wolff, Bardot et Gévaudan.

Le déjeuner dura jusqu'à 15 h 30, heure à laquelle le car reprit les délégués pour les conduire à la Faculté de Pharmacie, où avait lieu le concert. Celui-ci avait rassemblé dans le vaste Hall un nombreux public, formé par les délégués et par la population de Châtenay-Malabry, et au premier rang duquel on remarquait, au milieu des personnalités déjà citées, la présence de M. Gisclard, Sous-Préfet d'Antony.

La Première Partie du Concert était assurée par de petites formations instrumentales du Conservatoire Municipal de Châtenay-Malabry, sous la baguette du Directeur, notre ami Yves Wolff. On put entendre successivement : Canon, de Pachelbel ; Choral 147 (Jésus, que ma joie demeure), de Bach ; enfin Concerto en ré majeur, pour guitare et orchestre, de Vivaldi.

La seconde partie était assurée par l'Harmonie Municipale d'Antony, sous la direction de notre ami Marcel Naulais. Présentées avec humour par le Président de la Société, Daniel Fouillet, nous entendîmes les œuvres suivantes : Ouverture de La gazza ladra, de Rossini ; Mascarade, airs de ballet de Lacôme ; Gzechen-Polka, de Strauss ; Sevilla, 3^e mouvement de la Suite espagnole, de Albeniz ; Ouverture d'Orphée aux Enfers, d'Offenbach ; et pour terminer Variety-Magazine, de Darling. Devant les applaudissements prolongés du public, lequel avait particulièrement apprécié l'éclectisme de ce programme, Marcel Naulais dut donner en bis Tonnerre et éclairs, de Strauss.

Le car ramena ensuite les congressistes à l'Hôtel-de-Ville, et ainsi s'acheva cette journée, qui fut une belle réussite.

Encore merci, merci à notre ami Wolff et à Madame Wolf qui l'a secondé pour toute l'organisation, et à nos amis Marcel Naulais et Daniel Fouillet, pour le beau concert qui clôtura cette Assemblée Générale de 1980.

Ajoutons qu'à la fin du déjeuner, le Président Pin avait annoncé que l'Assemblée Générale de 1981 se tiendrait à Dourdan (Essonne).

Seine-Saint-Denis

Livry-Gargan

Concert de La « Livryenne »

Le dimanche 16 mars 1980, « La Livryenne » pour son 20^e anniversaire donnait un grand Concert dans la Salle des Fêtes de Livry-Gargan, sous la présidence de M. Vincent, Maire de

Livry-Gargan, en présence de Mme Soulier, Maire adjoint et responsable des Affaires Culturelles ; on remarquait de nombreux conseillers municipaux, ayant à leur tête M. Guichard, Président de « La Livryenne ».

C'est devant une salle comble que commença la première partie de ce concert par « La Livryenne » qui, pour ses 20 ans, avait mis au point un programme de choix, sous la direction de son Chef, M. Jean Dessaint : Fanfare (Delalande), King Arthur (Purcell), la Danse du Sabre (Khatchaturian), la 5^e danse hongroise (Brahms), la Vie parisienne (Offenbach).

La chorale de l'École de Musique, sous la direction de M. Maurice Beaujard, nous interpréta ensuite : l'Enfant au tambour (Onorai), Ave Verum (Mozart), le Beau Danube bleu (Strauss), Ode à la joie (Beethoven) avec en solistes Mlle Lardic et Mme Cohendet.

L'ouverture de la seconde partie était consacrée aux Enfants des Ecoles, avec la chorale des C.E.S. Léon Jouhaux et Édouard Herriot, que dirigea brillamment M. Charpentier, professeur d'Éducation Musicale : Le plus beau pays de mon pays (Guinot), Les norvégiennes (Léo Delibes), Je n'aurai pas le temps (M. Fugain).

Pour varier et nous donner un aperçu de leur talent, les élèves et les monitrices de l'Association de Danse Rythme et joie, accompagnées par « La Livryenne », nous firent une belle démonstration de danses modernes et un Rétro-Charleston.

L'Harmonie « La Livryenne » et ses tambours continuaient la partie variée avec : Anchors à Weigh (Zimmermann), L'auberge du cheval blanc (Benatzky), Muskrat ramble (Kid'Ory), In the mood (Garland).

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que se termina ce concert.

Rendons aujourd'hui hommage à tous nos musiciens qui, depuis des années, viennent répéter deux fois par semaine, été comme hiver et par tous les temps ; nous leur disons merci, ainsi qu'aux dirigeants avec une note particulière à M. Jean Dessaint qui a su donner à notre formation une particularité en associant défilés, concerts classiques et variétés qui rentrent dans les mœurs de la masse et de la Musique Populaire.

Noisy-le-Sec

Concert

de l'Union Musicale des Gares de Pantin-Noisy

Le dimanche 24 février 1980, en la salle des fêtes Louts-Jouvet, la Municipalité de Noisy-le-Sec organisait une matinée récréative destinée aux personnes du 3^e âge. Bien avant l'heure, la salle se remplissait de Noisettes et Noisiens de tous âges, les uns accompagnant les autres.

Les organisateurs avaient demandé à une société locale (l'Union Musicale des Gares de Pantin-Noisy) de préparer cette manifestation.

C'est ainsi que nous avons pu voir et entendre l'orchestre symphonique de l'U.M.G.P.N., sous la baguette de Roland Levieux, dans des morceaux de choix :

— Ouverture de la Chauve Souris (hautbois solo : M. Guy Lathelize) ;

— Malaguena (extrait d'España d'Albaniz) où le solo de violon fut exécuté par M. Roland Lathelize en remplacement imprévu de la titulaire Mme Gisèle Merlin, malade ;

— Rhapsodie slave, de Volpatti junior ;

— Danse hongroise n° 1 de Brahms ;

— Fantaisie sur la Belle de Cadix, de Francis Lopez ;

— et pour terminer la première partie, un extrait du Prophète de Meyerbeer, la Marche du couronnement.

Les commentateurs étaient de Mlle Claire Eudeline.

Avant de libérer les musiciens, M. Pahin, Maire adjoint de

● Suite page 24

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

● Suite de la page 23

Noisy-le-Sec et Président de l'U.M.G.P.N., prit la parole pour remercier tout d'abord les personnalités présentes et en particulier le compositeur Serge Lancel et excuser certaines absences, dont celles de M. Gouhier, Député-Maire, M. Paul Pin et M. le colonel Charollais respectivement Président et Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, M. Portes, Secrétaire de l'U.A.I.C.F. Est, M. Vuilmet Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Seine-Saint-Denis, M. Gallet ex-directeur de l'Harmonie Municipale de Pantin.

Après avoir dégusté les boissons rafraîchissantes pendant l'entracte, les spectateurs étaient conviés à la seconde partie animée par le Groupe Variétés de l'U.M.G.P.N. (sous la direction de Mario Galonne), et avec l'orchestre de variétés dirigé par Rolland Levieux.

Cette seconde partie nous permit de découvrir un nouveau talent en la personne du jeune Mathieu Cyrnea, très bien accompagné au piano par Julie Mars qui, à son tour, interpréta quelques-unes de ses compositions aussi fraîches que bien enlevées.

Le classique ne fut pas oublié car MM. Guy Bouton et Louis Fontaine nous donnèrent bien des joies dans leurs interprétations de l'« Arioso de Benvenuto Cellini », l'air du grand Prêtre de la Flûte enchantée, « Fédora », La fille du far-west et le duo des Pêcheurs de Perles.

La musique moderne et la fantaisie enjouèrent la salle avec les airs de Dominique et tout le monde a bien « bricolé » avec Augusto car son final avait pour titre « On bricole », repris en chœur par l'orchestre et la salle. Cette seconde partie était présentée par le Vice-Président Lucien Pichot.

Le rideau est tombé sous les applaudissements nourris du public, montrant ainsi son contentement et manifestant en même temps ses encouragements à l'Union Musicale des Gares de Pantin-Noisy.

Val-de-Marne

Vincennes

Grand Gala annuel de la Musique Municipale

La Musique Municipale de Vincennes a donné, dimanche 23 mars en matinée, dans la salle des fêtes du Centre Culturel Georges Pompidou, le grand concert gratuit qu'elle offre chaque

année à ses membres honoraires. Cette manifestation a revêtu cette année un éclat plus brillant encore que la précédente.

MM. Paul Pin et Louis Charollais, Président et Secrétaire Général de la Fédération de l'Île-de-France étant retenus par l'Assemblée Générale de la Fédération, c'est à M. Robillard, Président de l'UDSM 94 que revint l'honneur de présider ce gala, avec à ses côtés, représentant la Municipalité, MM. Sulter et Jobard, Maires-Adjointes.

Et c'est devant une assistance très nombreuse, dans une salle comble où on remarquait d'éminentes personnalités du monde musical et chorégraphique, que la Musique Municipale, présidée par Daniel Deray et dirigée par Pierre Girard interpréta des œuvres classiques de grands compositeurs. On entendit successivement Neron, ouverture dramatique de F. Popy; Carmen, entr'actes et préludes de G. Bizet; Los banderilleros, marche espagnole de F. Volpatti; La Grande Duchesse de Gerolstein, de J. Offenbach; Estudiantina, valse de E. Waldteufel, Napoli, tarentelle de Mezzacapo; En liesse, pas redoublé de V. Turine.

Puis les élèves du Centre Chorégraphique de Mme Olette Bonhème dansèrent de merveilleux ballets qui ravirent les spectateurs.

La présentation était assurée par Michel Plardon et Madeleine Brémant.

Au cours des allocutions qui suivirent, des félicitations furent adressées aux bénéficiaires de distinctions honorifiques, M. Lucien Véran, clarinettiste, plaque de la ville de Vincennes et M. François, saxophoniste, médaille de la Musique Municipale. Il est à souhaiter vivement que, grâce à la musique, les Vincennais et les habitants de la banlieue est puissent assister souvent à d'aussi belles manifestations musicales.

D. D.

Val-d'Oise

Argenteuil

Grand Concert de Printemps de l'Estudiantina

Le dimanche 23 mars 1980, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son Grand Concert de Printemps dans la Salle des Fêtes Jean-Vilar. Ce concert était placé sous un double anniversaire, les 30 ans de l'Estudiantina et les 45 ans de la Municipalité d'Argenteuil.

On notait, parmi la nombreuse assistance, la présence de Mmes Larenaudie, Falk, Sanchez et de M. Jullien, Adjoint au Maire, de Mme Menichetti, éditeur, et de nombreuses personnalités musicales.

L'Estudiantina d'Argenteuil, le 2 mars 1980, s'était présentée devant un Jury de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France qui la confirma en Division d'Honneur.

Mme Larenaudie, au nom de la Municipalité, remit à Mario Monti, Directeur de l'Estudiantina, une lithographie numérotée de Braque, peintre d'Argenteuil et le remercia pour le travail accompli durant ces 30 années.

Le brillant programme de ce concert comprenait: Imperia, ouverture de M. Maciocchi, Egmont, ouverture de Beethoven, transcrite par F. Menichetti; L'Oca del Cairo, ouverture de W.A. Mozart, transcrite par M. Machiocchi; des Extraits du premier acte de Faust, Opéra de Gounod, transcrits par M. Monti, chantés par Jacky Vivant et Michel Cadiou du Théâtre National de l'Opéra. Didier Le Roux et Jean-Paul Bazin, prix d'Excellence C.M.F., interprétèrent un duo en Ré Majeur pour mandolines, de Giuseppe Giuliani. Nous rappelons que Didier Le Roux a joué 8 représentations du Don Juan de Mozart à l'Opéra de Lyon sous la Direction du Chef bulgare Tchakarov, pour accompagner la Sérénade chantée par le baryton Jean Soyer.

Michel Cadiou et Jacky Vivant accompagnés par l'orchestre, chantèrent le récitatif et le duo des Pêcheurs de Perle de Bizet, qu'il fallut bisser devant l'ovation du public. Puis ce fut « la Symphonie des Jouets » attribuée soit à Haydn, soit à Léopold Mozart, avec le concours de très jeunes élèves de la classe de mandoline du Conservatoire d'Argenteuil qui avaient troqué leur instrument pour celles, rossignols, trompettes, grelots, tambour, triangle, cymbales, etc., ce qui fut particulièrement apprécié du public; la Cou-donne d'Or d'A. Erman termina ce concert qui restera l'un des plus beaux de l'Estudiantina et qui marqua brillamment ce 3^e anniversaire.

Rendez-vous fut pris pour le concert d'Automne du 16 novembre prochain, mais, auparavant, une soirée aux chandelles de sonates inédites du XVIII^e siècle pour mandoline aura lieu le 19 avril au Parc Camélinat.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Assemblée Annuelle du Comité des Sociétés Musicales de la région Roannaise

Le dimanche 30 mars, à 9 heures, s'est tenu en l'hôtel des sociétés, rue de Cadore à Roanne, l'assemblée annuelle du Comité des Sociétés Musicales de la Région Roannaise, sous la présidence de MM. Robert Cornet, Président actif, Mottet, Secrétaire général et Coavoux, Trésorier général.

Après les paroles de bienvenue du président, le secrétaire procéda à l'appel des sociétés. 30 étaient représentées, 2 excusées et 4 absentes.

Il fit ensuite la lecture du compte rendu de la dernière assemblée générale qui fut adoptée à l'unanimité.

Le trésorier donna alors lecture du bilan de l'exercice 1979 qui se traduit par des finances très saines et même un avoir certain pour l'avenir. Adopté.

Il fut ensuite question des examens fédéraux. Pour les cours préparatoires, ils auront lieu à la diligence de chaque société. Les composantes de ces examens pourront être demandées à M. A. Dechelette, 18, rue Branly à Riorges. Pour les tambours, clairons et batteries fanfare, ils auront lieu le samedi 7

juin à 14 heures, au Foyer A. Thomas, av. de Beauséjour à Roanne, Arsenal. Pour le solfège et musique des cours élémentaires, moyens et pré-supérieurs, le dimanche 8 juin à 8 heures, hôtel des sociétés, 18, rue de Cadore à Roanne.

Toutes les inscriptions devront parvenir avant le 18 mai à M. Roger Boutaric, 60, av. de Beauséjour à Roanne-Arsenal (42300).

Diverses décisions présentées par le président, furent ensuite adoptées. Certaines sociétés n'ayant pas encore retiré la subvention qui leur avait été attribuée pour 1979, une retenue de cent francs sera effectuée par le trésorier. En cas de récidive, la subvention sera purement supprimée.

Pour les délégués devant se rendre à St-Etienne, une indemnité de cinquante francs sera désormais allouée par voiture, deux devant normalement pouvoir transporter les délégués.

La parole est alors donnée à M. Pralus de Coutouvre, qui donne des précisions sur le festival du Roannais 1980. Il aura lieu les 31 mai et 1^{er} juin. Le samedi, défilé de l'Harmonie de Charlieu puis à l'église, audition des cordes, plectres et chorales ainsi que des accordéons. Le dimanche à 9 heures, congrès annuel, dépôt de gerbe au monument aux morts, et à 14 h 30, défilés des sociétés, conduisant musiciens et public sur les lieux du festival.

En 1981, le festival aura lieu à Villers. Un concours de batteries fanfare se déroulera également, en principe le 3^e dimanche de juin à Chirassimont.

Le président rappelle également que la cotisation à la C.M.F. passe de 50 à 60 francs, et l'abonnement au journal de 25 à 30 francs.

Après quelques discussions d'ordre interne, la séance est levée dans une ambiance de franche camaraderie.

Le Secrétaire adjoint délégué à la presse
Cl. PELOSSE

Saint-Etienne

Centenaire de la Chorale « Les Amis Réunis »

15 octobre 1879 : La Chorale est fondée par M. Sauvignat, elle compte 16 membres, tous des hommes.

Octobre 1979 : Un siècle d'amitié s'est écoulé, elle a maintenu sa tradition et sa composition primaire, ils sont 45 exécutants hommes.

En 100 ans, la Société n'a connu que 9 Présidents et 6 Directeurs, parmi eux l'éminent compositeur de nombreux chœurs d'hommes M. Dard-Janin.

Le Palmarès de cette Société mérite d'être rappelé : à partir de 1908 la Chorale commence à se produire dans les concours nationaux et internationaux.

A Limoges elle enlève tous les 1^{er} Prix. En 1910 elle se couvre de gloire à Turin. Au concours international de Paris sur 7 concurrents en Division 1, dont 4 Chorales étrangères « Les amis réunis » se classent 3^e.

Après la Grande Guerre de nombreux concerts de gala sont organisés avec la participation des vedettes de l'Opéra et de l'Opéra Comique, elle est présente aux concours de Roanne, Vichy, Dijon.

A Bordeaux, en 1928, avec 84 exécutants, la chorale revient avec tous les 1^{er} Prix.

En 1929, les festivités du Cinquantenaire s'étalent sur trois jours.

En 1930, elle participe au Grand Oratorio de « PARCIFAL » avec les chœurs du Conservatoire de St-Etienne et le concours des Artistes de l'Opéra de Paris.

En 1933, « Les Amis réunis » gravissent un nouvel échelon en accédant à la division « Excellence » lors du concours de Roanne. Elle participe aux concours de Clermont-Ferrand, Vienne, St-Raphaël et à celui d'Alger en 1936, forte de ses 72 exécutants, elle revient avec tous

les 1^{er} Prix en Division Excellence.

1939-1945 : La Chorale se transforme en Société d'Entraide. Dès la fin des hostilités, elle reprend son activité et regroupe 60 membres.

A partir de 1953, elle participe à de nombreux festivals. En collaboration avec l'Harmonie du P.L.M. et de St-Etienne. Le Président de la Chorale, M. J. Rouchon, étant également Président de l'Harmonie, elle donne un Récital annuel en l'Eglise St-Louis à St-Etienne dont le prochain aura lieu ce 23 décembre 1979.

En 1963 elle obtient les 1^{er} Prix au Concours d'Aix-les-Bains, sous la Direction de M. Claude Touche.

En 1967, elle participe au Concours International de Besançon et s'octroie les 1^{er} Prix en Division Excellence.

A l'Assemblée Générale en 1972 sur proposition de M. J. Rouchon, M. Jean Jeanetti est porté à la Présidence.

Avec M. Louis Grolet son nouveau Directeur, la Chorale modifie son répertoire, au traditionnel s'ajoutent des chants rythmés qui nécessitent un accompagnement instrumental.

Le concert de gala du Centenaire a eu lieu à la Maison de la Culture de St-Etienne, le samedi 1^{er} décembre 1979, et a fait salle comble.

Le 2 décembre à 11 heures, la Mairie de St-Etienne offrait une réception à l'occasion de ce 100^e Anniversaire.

Pour souligner l'importance de l'événement le Maire remettait au Président Jeanetti la Médaille d'Or de la Ville pour la Chorale, d'autres Médailles furent distribuées dont une à M. Louis Grolet, Directeur, ainsi qu'à trois anciens Musiciens.

Les Médailles de la Confédération furent remises par le Président Fédéral, M. J. Rouchon, sous des applaudissements chaleureux.

Suivait un excellent repas au restaurant de la Maison de la Culture

G. NARCE
Président
du Comité Régional
de St-Etienne

MARNE-ET-MEUSE

Marne

Damery

Dimanche 16 mars, à la salle des fêtes, la fanfare de Damery a donné son traditionnel concert d'hiver devant un très nombreux public, mélomanes et amis de notre vieille société.

Après les mots de bienvenue de son président M. Michel Badré, les trente-cinq exécutants de notre phalange renforcée pour la circonstance par quelques amis des communes voisines, ouvrirent ce concert sous la baguette de M. René Masson, professeur à l'école de musique d'Épernay avec « Le grenadier du Caucase » pas redoublé rehaussé par nos amis de la batterie-fanfare de Venteuil.

A l'intention des moins jeunes, « Phi-Phi » fantaisie-sélection sur la célèbre opérette de Christiné remémora les années folles de l'après-guerre. J. Brahms et ses danses hongroises n^o 5 et 6 permirent, une fois de plus, d'apprécier la virtuosité des musiciens.

Michel Pain, saxophone alto et Dominique Vely, flûtiste, solistes convaincants, donnèrent un échantillon de leur talent en interprétant la « Sérénade pour flûte et saxophone de Titi. Comme il se doit, cette première partie se termina par quelques morceaux modernes à la grande joie des plus jeunes. « Music to relax » de Nautwast et « Beet and Sweet » de Leemann au cours desquels M. Lemaire, bugle solo excella.

En seconde partie, la batterie-fanfare de Venteuil, sous la direction de son sympathique chef M. Paul Ridoux, fit vibrer l'auditoire. Pas redoublés bien français et morceaux de genre se succédèrent au pas de chas-

Recherche...

Nous conseillons aux abonnés qui ne reçoivent pas leur journal de se reporter à la liste ci-dessous ainsi qu'à celles que nous faisons paraître régulièrement depuis le début de l'année, et d'avoir la gentillesse de nous faire connaître leurs nouvelles coordonnées. Merci.

M. Maurice CHAMERET, Crédit Agricole 51230 FERRE CHAMPENOISE.

M. Pierre CHAUVEAU, Bouchemaine 49000 ANGERS.

M. Jean CLEMENT, 16, rue de la Maladière 21160 MARSANAY-LA-COTE.

M. COMBORDE, Philharmonique 32300 MIRANDE.

M. Gil COUDON, 36, avenue Jean-Jaurès 12110 AUBIN.

Mme Jeannette DESJACQUES, 5, rue Montaigne 74000 ANNECY.

Mme DEVIN, 117, avenue de l'Yser 51100 REIMS.

M. Marcel GOURAUD, La Ville-aux-Dames 37700 JOUE-LESTOURS.

M. Christian GROSSENS, 61, rue de la Libération 50240 SAINT-JAMES.

M. LAFOND, Chassignol 03300 CUSSET.

M. Jean LABEL, 8, rue de la Cathédrale 58000 NEVERS.

M. Fernand LECOMTE, rue du Maréchal-Joffre 18100 VIERZON.

Mme LONGUET, Place Neuve, vers Pont-du-Gard 30210 REMOULINS.

M. Jean MELIN, 10, rue Henri-Duquesne 62980 VERMELLES.

M. Jean MONCHAUX, 1, rue Emile-Zola, Billy Berclau 62138 HAINES.

M. Bernard OVIZE, Résidence Pichomard 69550 AMPLEPUIS.

M. Eugène POILPRE, Grande-Rue, Blèves 72670 LA FRESNAYE-SUR-CHEDOUET.

M. Jean-Paul KOEHL, 15, rue des Châlets 68300 SAINT-LOUIS.

M. Michel VALERIE, 9, rue Lazare-Carnot 45100 ORLEANS.

Nous remercions par avance tous nos lecteurs de bien vouloir éventuellement prévenir ces personnes si ils les connaissent, et nous demandons instamment à tous nos abonnés de nous faire part de leurs changements d'adresses lorsque le cas se présente, en indiquant leur ancienne adresse.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

seurs, Une poignée d'excellents musiciens ! Bravo à « L'Espérance de Venteuil ».

Pour clore ce brillant concert, la fanfare municipale d'Oger et ses chœurs connus et appréciés au-delà de notre région, sous la direction de son talentueux chef M. Fierfort nous firent pendant plus d'une heure apprécier un programme très judicieusement composé.

Dans une présentation et une interprétation impeccables, nos amis de la « Côte des Blancs » nous transportèrent aux sommets de l'art lyrique, malheureusement encore trop mal connu au sein de nos formations.

Véritable maîtrise quasi professionnelle, les cinquante choristes rendirent hommage à Verdi à travers le « Chœur des Tziganes » (extrait du Trouvère) et le non moins célèbre « chœur des esclaves de Nabucco » repris et arrangé, il y a quelques années déjà, par Valdos de Los Rios.

La diversité du programme et la réaction positive de l'auditoire tout au long de ce concert suffirent à montrer que cette manifestation a été une réussite certaine. C'est tout à l'honneur des membres de la fanfare de Damery d'avoir organisé un concert de cette qualité.

Parmi les personnalités, on remarquait les Présidents Tanguy, Maclair et Gillain : MM. André Goutorbe, Maire de Damery, Fournier, Directeur de l'Harmonie des Tonneliers d'Épernay, Perrein, Maire d'Épernay, Zantôt, B. Stasi, Député et les Maires des Communes environnantes.

Epernay

Concert des Tonneliers le 2 mars 1980

La fanfare des Tonneliers est morte.

Vive l'« Harmonie de la corporation des Tonneliers ».

C'est ainsi que désormais s'appellera cette formation sparnacienne. Une décision prise par l'assemblée générale de la société.

Il y a longtemps que la fanfare des Tonneliers avait adjoint des bois à ses cuivres. Harmonie il y a donc de fait.

Ce dimanche 2 mars, au palais des fêtes d'Épernay, l'Harmonie des Tonneliers a donné son premier et néanmoins traditionnel concert.

Une fois encore, le public était venu nombreux malgré un temps qui incitait plutôt à la promenade.

Un programme varié, classique en première partie, variétés en seconde, a satisfait pleinement les auditeurs qui ont chaleureusement applaudi la formation dirigée par M. René Fournier.

Le programme classique, cette fois Boieldieu, Johann Strauss, Delibes, Moussorgsky, etc., est toujours la partie la plus difficile. L'orchestre a particulièrement brillé dans « la grande porte de Kiev » tirée des Tableaux d'une Exposition orchestrée par Maurice Ravel.

Le public a apprécié aussi la prestation en soliste du jeune Alain Fournier qui interpréta un air connu à la trompette dans un arrangement de son grand-père René Fournier.

Là, il faut souligner que René Fournier a su, grâce à sa compétence et à sa calme bonhomie souriante, s'attirer la sympathie de tous, jeunes et moins jeunes, qui sont venus grossir les rangs de la société dans une franche ambiance de camaraderie, animés du désir de faire de la musique et de la faire proprement pour leur satisfaction personnelle et pour offrir à leurs auditeurs des concerts qu'ils espèrent de qualité.

Des œuvres aux consonances d'outre-Atlantique (The Thunderer Fryskje Fantasie, Ballad, etc.), ont fait l'objet de la seconde partie. Une manière de faire pénétrer le rythme et la musique moderne dans un concert qui se veut éclectique.

L'ensemble très coloré bleu et blanc des quelque soixante musiciens de la société, formait sur

la scène un ensemble pittoresque satisfaisant pour l'œil autant que la musique l'était pour l'oreille.

Outre les Autorités locales, assistaient à ce concert : M. Tanguy, Président et divers membres de la Fédération musicale de Marne-et-Meuse.

Montmirail

Concert du 9 mars 1980

En présence d'un très nombreux public, Arts et Musique de Montmirail, offrait le dimanche 9 mars dernier, un concert en collaboration avec plusieurs sociétés voisines.

Ce principe adopté pour pallier au manque d'effectifs de beaucoup de petites sociétés, est la meilleure solution pour réunir un nombre de musiciens formant un ensemble capable de s'attaquer à des œuvres qu'il serait impensable d'aborder séparément.

La réunion de l'Union musicale de Montmirail, des XIII^e de Fromentières, de la fanfare de Baye et des élèves d'Arts et musique a permis l'exécution à ce concert d'œuvres d'un certain niveau telles que la sélection de l'opérette Rip de Planquette et le bal-

let de la Source de Dellibes, entre autres.

L'orchestre, sous la direction de son chef Robert Lamarie, s'est taillé à cette occasion un succès mérité, salué par les applaudissements chaleureux de l'auditoire.

En première partie de ce concert, il nous a été donné d'entendre et d'apprécier plusieurs élèves d'Arts et musique se produisant dans les différentes et nombreuses disciplines enseignées à l'école allant du solfège aux cuivres en passant par les cordes et le chant choral. Tous, au cours de leur prestation ont fait honneur à leurs professeurs.

Nos félicitations à Mlle Yans Laperche pour son excellent numéro de chant et guitare.

Signalons aussi la bonne audition des chorales de Montmirail et de Fromentières.

Assistaient à ce concert : les représentants de la Municipalité, Mme Dutell, MM. Dhucq Clément et Lantenois, plusieurs Maires des communes voisines. M. Gillain, Vice Président de la Fédération Musicale de Marne-et-Meuse, M. Leblanc, M. Masson, Directeur de la fanfare municipale de Damesy, M. Bigotte, Président Honoraire de la Fédération Musicale de Champagne-et-Meuse.



Au centre : le compositeur Hellmut Haase-Altendorf. A droite : Michel Lacombe, Chef de Musique à Foix et I.-R. Gutermann, Chef de Musique à Pamiers

vit voici 15 ans déjà et intitulé « Florian Geyer » une composition vraiment expressive dont le thème est le grand soulèvement des paysans de l'Allemagne du Sud et du centre qui eut lieu en 1525.

Tout d'abord, M. Gutermann dirigea cette œuvre, la décomposa phrase par phrase, donna des détails relatifs aux faits qui se succédaient au fur et à mesure de l'interprétation et dont les enfants apprécèrent le fond écrit en musique. Ce fut ensuite le tour de M. Lacombe et enfin M. Hellmut Haase, dirigea lui-même son œuvre avec une grâce digne d'un chef d'orchestre professionnel.

M. Hellmut Haase, chef d'orchestre réputé en Allemagne et Madame, danseuse honoraire au Théâtre de Stuttgart avaient répondu présents à l'invitation de M. Gutermann, ont découvert l'Ariège de laquelle ils nous ont fait tant d'éloges. D'ailleurs très intéressé par ce paysage, le maître nous a confié que sa nouvelle œuvre sera intitulée « Ariège » voilà qui est prometteur.

Présent à cette fête musicale, M. Lepargneur, Délégué Régional de la Musique a exprimé tout l'intérêt qu'il porte à la musique d'harmonie, jouée par des amateurs.

Dans le même esprit M. Gutermann nous confia : « Nous voulons que le cordonnier, le maçon, le cultivateur, le fonctionnaire fassent de la musique pour leur plaisir ».

Mardi 11 mars et jeudi 13 mars, aussi bien à Foix qu'à Pamiers, l'extrême attention et la joie de ces centaines d'enfants témoignait, une fois de plus de la simple magie de la musique et surtout de la réussite exemplaire de ces animations.

Après le concert de Pamiers, un vin d'honneur offert par M. le Maire de Pamiers, réunissait à la mairie autour de M. le Maire M. Lepargneur, Délégué Régional de la musique, M. André Sarzi, Président Fédéral des Sociétés musicales du Midi et Mme et M. Henri Muarel, Président de l'U.D. des Sociétés Musicales de l'Ariège, M. Sagansan, Vice-Président de la Fédération de Sociétés du Midi, M. Bernard Laugier, Président de la Philharmonie de Pamiers, M. et Mme Hellmut Haase, M. Gutermann, M. Michel Lacombe.

Au cours de ce vin d'honneur, M. le Dr Bareil, Maire de Pamiers prit la parole et en des termes élogieux remercia M. Gutermann pour cette magnifique soirée, adressa des chaleureuses félicitations à M. Haase pour son œuvre, puis M. le Dr Bernard Laugier remercia tous ceux qui prirent part à la réussite de cette merveilleuse soirée, tandis que M. Sagansan remettait la médaille dorée de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. Aussitôt après M. André Sarzi remettait également à M. Haase la médaille d'or de la Confédération Musicale de France au milieu des applaudissements des invités.

Un dîner clôtura cette journée à l'Hôtel de France où un casouflet authentique fit le délice de tous les invités.

Si, parmi les Sociétés musicales qui liront ces lignes, quelques-unes d'entre elles sont intéressées par cette animation qui intéresse les jeunes, elles peuvent s'adresser à M. Gutermann, Directeur de l'École de Musique et de la Philharmonie de Pamiers, 09100 Pamiers.

A. S.

Aude

Coursan

Concert de l'Harmonie Républicaine

C'est le samedi soir 22 mars à 21 heures que l'Harmonie Républicaine de Coursan donnait son troisième concert de l'année.

Ce concert était dédié aux donateurs de sang de la cité et connu un énorme succès étant donné le nombre d'auditeurs qui étaient venus encourager les musiciens par leur présence et leurs applaudissements.

Placé sous la direction du toujours jeune et dévoué André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, un programme de choix fut exécuté avec tout le savoir faire des musiciens coursannais.

Au lever du rideau, M. Raymond Gianet, Secrétaire Général de l'Harmonie, en remplacement de M. Simon Thibaut, Président, excusé pour cause de maladie, remercia l'assemblée et adressa des paroles de bienvenue à tous ceux qui de près ou de loin étaient venus assister à cet événement musical. Ce fut ensuite le tour de M. Henri Hullet, clarinette solo, qui, avec son talent de présentateur, exposa le programme de la soirée.

Celle-ci débuta par la célèbre marche allemande « Vieux Camarades », de Teike. Disons tout de suite que des œuvres modernes étaient intégrées à celles du vieux répertoire, qui satisfait toujours un public connaisseur. Ces œuvres modernes telles que « Caravan » d'Ellington et Tizol et « Mexican Trompets », de R. Beck, furent très appréciées par un public qui aime bien cette musique Sud Américaine et sur lesquelles M. Fernand Bertrand, trompette solo sut mettre par son talent, l'accent de sa trompette bouchée.

« La Paloma », de Corbin, toujours célèbre depuis le succès que Mireille Mathieu lui a donné dans ses « Hit Parade » et la célèbre valse « Quand l'Amour meurt », de O. Crémieux, qui passa en musique de fond dans le célèbre feuilleton d'Antenne 2 « Ces dames de la côte », furent très appréciées par les personnes d'un certain âge qui conurent, bien avant la dernière guerre mondiale les joies de la valse et les orchestres des Cafés Concerts.

La fantaisie sur Cavalleria Rusticana de Mascagni fut largement applaudie ainsi que la non moins célèbre Ouverture de Concert de Giraud, qui connaît toujours un énorme succès.

« Ambienito » paso doble de notre vieil ami J. Naro chef de

● Suite page 26

MIDI

Ariège

Pamiers



Une vue sur la salle de la Maison des Jeunes à Pamiers. 900 élèves assistaient, enchantés, à la présentation de Florian Geyer

Des centaines d'enfants ont assisté à une animation musicale sans précédent

L'Ariège est un pays de musiciens et il se devait à Pamiers, pays natal de Gabriel Faure, d'organiser un concert qui serait réservé aux enfants des Lycées et collèges de cette ville.

Des hommes comme Henri Maurel, qui fut durant de longues années Vice-Président de la Fédération du Midi, qui a tout fait pour que son département soit une pépinière de jeunes musiciens, comme Gutermann, comme Lacombe doivent être fiers aujourd'hui après les deux magnifiques concerts donnés aux enfants de ces deux villes en ces journées du 11 et 13 mars.

Cet effort d'émulation, créé pour les jeunes, conserve aujourd'hui sa résonance dans le milieu musical de l'Ariège. C'est la raison pour laquelle, M. Gutermann, Directeur de l'École de Musique de Pamiers et Directeur de la Philharmonie, de concert avec Michel Lacombe, Directeur de l'École de Musique de Foix et de l'Harmonie Municipale de cette ville, ont pu, par leur travail opiniâtre, accomplir une chose qui mériterait d'être propagée à travers les Sociétés Musicales de tous les départements de la Région Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

C'est au cours d'un voyage en Allemagne de l'Ouest, (plus précisément à Stuttgart) que M. Gutermann, découvrit à la suite

d'une audition, une partition musicale écrite par M. Hellmut Haase Altendorf, qui le séduisit. Il fit donc l'acquisition de cette œuvre, intitulée « Florian Geyer », se mit par la suite en relation avec l'auteur compositeur, la mit à l'étude et mit son projet à exécution avec la Philharmonie de Pamiers, en fit part à son ami Michel Lacombe qui en fit autant avec l'Harmonie de Foix.

Le projet était d'intéresser les enfants et de les convier à l'écoute des concerts. Ceux-ci eurent lieu, le 11 mars à Foix et le deuxième à Pamiers le 13 mars.

Celui de Pamiers auquel nous fûmes invités se déroula dans la salle des fêtes de la ville, dans laquelle s'étaient donné rendez-vous des centaines d'enfants accompagnés par leurs maîtres.

A l'initiative de M. Gutermann et de Michel Lacombe, une expérience exceptionnelle était réalisée avec les deux sociétés musicales opérant chacune dans leur ville.

Au cours des deux séances d'une heure, les élèves très motivés ont appris à connaître des instruments à vent, faisant ainsi un premier contact avec la musique.

Le grand moment de chacun de ces deux concerts fut sans conteste l'interprétation de l'œuvre que M. Hellmut Haase écri-

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

● Suite de la page 25

Musique de la Grande Combe (Gard) termina ce concert sur une note espagnole très appréciée dans notre région.

M. Gilbert Pla, maire et Conseiller général de Coursan, Haut-bofete à l'Harmonie Républicaine et Mme ainsi qu'une partie du Conseil Municipal, présidaient cette soirée musicale. Nous avons pu remarquer dans la salle : M. Capman, directeur de la Lyre Narbonnaise et de l'Union Musicale d'Ouvellan, M. Saez, Président de l'Union Musicale d'Ouvellan, M. Badoix, Président du Réveil novellois de Port-la-Nouvelle et Madame, MM. Séguy et Armisen de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aude, Mme André Sarzi et Mlle Angéline Sarzi, Professeuse à l'École de Musique de Narbonne, M. Pierre Marty, Maire de Salles d'Aude, M. Guillen, Président des donateurs de sang et Madame, Mme Ginette Ginet, Secrétaire de l'association des donateurs de sang coursannais, M. José Pech, Président du Club Taurin de Coursan et Madame, d'autres encore à qui nous demandons de nous excuser si nous les avons oubliés.

Très bonne soirée au service de la Musique populaire.

Distinction à l'Harmonie Républicaine

Le Conseil d'Administration, le Directeur et les membres exécutants de l'Harmonie Républicaine apprennent avec joie que leur Président M. Simon Thibaut vient de prendre une retraite bien méritée aux Etablissements Monlaur aujourd'hui Bonne Source où il est resté de longues années Sous Directeur d'une succursale de la Ville de Narbonne.

Durant la belle cérémonie qui a eu lieu dans le nouvel établissement de Narbonne, ses supérieurs ont retracé les bons et loyaux services que notre ami Simon a rendus à cette firme et s'est vu attribuer par son Directeur et ses compagnons de travail un superbe cadeau qu'il conservera longtemps comme précieux souvenir.

Ses amis musiciens de l'Harmonie Républicaine lui souhaitent tout d'abord un prompt rétablissement, et, en attendant de le faire autour d'une table consacrée au pot de l'amitié lui souhaitent également une longue et paisible retraite auprès de sa femme, ses fils et ses petits enfants.

Aveyron

Rignac

Deuil à l'Espérance Rignacoise

Notre Ami, Christian Valayer, Président et Directeur de la Batterie-Fanfare l'Espérance Rignacoise nous fait part d'un terrible accident de la route qui a coûté la vie à un de ses plus jeunes membres qui officiait parmi les tambours de cette belle société.

En effet, le jeune Francis Saignac revenait en compagnie de plusieurs amis de Compollbat vers 23 heures dans une voiture conduite par une camarade. Francis se trouvait à l'arrière du véhicule, lorsque pour une cause indéfinie, la voiture partit sur le côté gauche de la chaussée, au cours d'un virage, pour s'immobiliser dans un fossé, couchée sur le flanc gauche. La conductrice et le passager avant sortirent avec quelque ecchymoses, mais Francis, seul à l'arrière, se retrouva immédiatement dans le coma duquel il ne devait jamais sortir puisque le lundi 17 mars il expira sur son lit d'hôpital à 13 h 30.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 19 mars à 14h30 à Rignac en présence d'une foule immense et consternée.

L'Espérance Rignacoise au grand complet, en tenue était présente ; quatre de ses membres portaient le cercueil, alors que huit autres assuraient durant toute la cérémonie, une garde d'honneur autour du cercueil.

Durant l'office religieux quatre exécutions de l'Espérance rendaient un ultime hommage à Francis en interprétant la sonnerie « Aux Morts ».

Parmi l'assistance on notait la présence de nombreuses délégations des Sociétés Musicales de l'Aveyron, la Diane Rouergate de Rodez, l'Echo de la Vallée d'Espalion, l'Élan Millavois de Millau, La Lyre Decazevilloise avec M. Robin et l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron.

Francis avait effectué son service militaire à la musique de la 4^e B.A. de Bordeaux, il appartenait à cette grande famille de musiciens de l'Espérance Rignacoise depuis 1975, comme tambour. Il était à peine âgé de 21 ans. Particulièrement attaché à sa Société et faisait preuve de ses grandes qualités, notamment pour la formation des jeunes et jouissait de l'estime générale de tous ses camarades.

Un destin tragique a mis un terme à sa vie pleine de bonheur et d'espérance.

La Fédération du Midi s'incline respectueusement devant cette tombe si prématurément ouverte, adresse à son père, sa mère et à toute sa famille, également à l'Espérance rignacoise ses condoléances sincères et fraternelles

A. S.

Gard

La Grand-Combe

Harmonie Municipale et Chorale

Après la chorale « A cœur joie » de Bagnols qui s'est produite il y a quelques jours à la Grand Combe, la Commission Culturelle de cette ville, organise un second concert.

Cette fois il s'agira de l'Harmonie Municipale qui se produira dans la Salle Marcel Pagnol, accompagnée par la chorale Municipale, nouvellement créée. Cette chorale dont les premières répétitions remontent à octobre dernier, a vu ses rangs grossir au fil des mois, de telle sorte qu'actuellement, elle comprend cinquante choristes, unis par la même passion : la joie de chanter. Son chef, n'est autre que M. André Salles dont on connaît la compétence et le dévouement.

Dès jeudi 27 mars, ce sera donc les débuts difficiles de la chorale municipale que les Grand-Combiens découvriront et entendront pour la première fois.

Cette exceptionnelle soirée de Gala débutera à 21 h voici le programme qui sera interprété :

Bab el Oued, marche de Goltre placé sous la direction de M. Louis Moskotoec, sous-chef de l'Harmonie, direction de la Batterie, M. Raymond Valette. 2^e Cavalerie légère, ouverture de Suppé direction de l'Harmonie M. Joseph Naro. 3^e Mireille fantaisie de Ch. Gounod, saxophone ténor Louis Moskotoec. Présentation de la Chorale 1^{er} Chant de l'Accueil de J.-O. Akepsima. 2^e L'Alphabet de Mozart. Harmonie et Batterie : 1^{er} Marche de la Fédération du Midi de Joseph Naro. 2^e Le Grand Mogol fantaisie d'Audran trompette solo M. René Petit. 3^e Primavera paso doble de Joseph Naro et d'André Semier Collely. 4^e Travelling Throught U.S.A. fantaisie jazz de John Darling. Chorale 1^{er} Les Echos Cévenols de M. Arra a) Souvenir, b) Hiver, c) le Soir. Harmonie : 1^{er} Nabucco, chœur des Esclaves de Verdi. 2^e Vie d'Artiste valse de Strauss. 3^e Les Cigalons, pas redoublé de Dominique Bernard par la Batterie et l'Harmonie.

Voilà donc un beau concert qui attirera la foule des grands jours dans la salle des fêtes. Qu'il nous soit permis d'adresser toutes nos félicitations aux dévoués organisateurs, à la Commission des Affaires culturelles de la ville de la Grand-Combe ainsi qu'à MM. Moskotoec, Valette, Salles et Joseph Naro le sympathique Directeur Compositeur de l'Harmonie Municipale.

Le Martinet

Harmonie des Mineurs

Lors d'une réception parfaitement réussie à la Salle des Fêtes de Le Martinet le 8 mars 1980 les Membres de l'Harmonie des Mineurs du Martinet fondée en 1907 auxquelles s'étaient joints les personnalités des communes du Martinet et de Saint-Florent ainsi que M. le Curé Benoit Doyen des Paroisses de la Vallée, les représentants de l'association Education populaire de la Vallée et le Syndicat CGT des Houillères avec qui des relations cordiales ont toujours existé, ont adressé leurs plus vifs remerciements à M. Lalouze Maurice président depuis le 5 novembre 1958 et membre de l'Harmonie depuis le 1^{er} juillet 1933 à M. Roche Albert Secrétaire depuis 1945 et membre de l'Harmonie depuis le 5 mars 1927 à M. Chambon Edmond Trésorier

depuis le 12 avril 1951 et membre de l'Harmonie depuis le 9 mai 1923 et M. Mourat Aimé, Chef de musique depuis décembre 1969 Membre de la société depuis le 1^{er} janvier 1920 qui démissionnèrent pour raison de santé l'âge se faisant malheureusement sentir le 19 septembre 1979 pour tout le dévouement qu'ils apportèrent durant leurs longues années de présence au sein de notre société.

Le nouveau bureau M. Hervault Lionel, Président ; M. Gallindo Eusebio, Trésorier ; M. Rosignol Etienne, Secrétaire et Chef de musique par intérim aux noms de tous les membres de la société ont assuré les membres démissionnaires de toutes leurs amitiés et de leur reconnaissance.

Un vin d'honneur à l'amitié et à la musique a clôturé cette soirée.

NORMANDIE

Mémento

Samedi 17 mai, 21 h LISIEUX - Basilique. Orchestre Symphonique de Lisieux.

Mardi 20 mai, 21 h CAEN - Théâtre Municipal. Orchestre de Chambre de Caen. Soliste : Udo Kleinemann, baryton.

Vendredi 30 mai, 14 h 15. Samedi 31 mai, 20 h 30 CAEN - Théâtre Municipal. La Traviata - Verdi.

Nécrologie

M. Marcel Angot, musicien et chef d'orchestre normand, Vice-Président Honoraire de la Fédération Musicale de Normandie, est décédé le 17 mars dernier à l'âge de 87 ans.

M. Angot était fort connu dans le monde musical, surtout dans les départements normands, ainsi que dans l'enseignement.

Nombreux seront ceux qui se souviendront de sa silhouette familière et originale, avec son grand chapeau noir à large bord.

Hommage lui a été rendu au cours de ses obsèques, le jeudi 20 mars par les autorités municipales, musicales, les représentants de différentes sociétés locales et départementales dont il était membre et une foule nombreuse.

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée dans la salle municipale de l'Aigle, M. André Petit, Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France, Président de la F.M.N. retraça la carrière musicale du défunt.

Né en 1893, Marcel Angot vint à l'Aigle avec ses parents en 1899 ; c'est à ce moment qu'il débuta ses études musicales. Par la suite, il dut s'éloigner de sa famille pour suivre les études qu'il amenèrent à faire carrière dans l'enseignement.

Partout où il passait on retrouve sa trace dans les sociétés musicales, notamment à l'École Normale d'Alençon, à Domfront et à Flers.

Revenu en 1913 à l'Aigle, d'où il ne devait plus repartir, il entra à l'Orchestre Symphonique dont il prit la direction en 1916, poste qu'il ne céda qu'en 1974 pour raison de santé.

En 1921, il prit également la direction de l'Harmonie « Lyre algolonne », société qu'il reconstitua après la guerre 1939-1945 et dont il céda la baguette quelques années plus tard quand il eut l'assurance qu'elle était à nouveau bien répartie.

Professeur au cours complémentaire de l'Aigle de 1915 à 1948, il y enseigna la musique à de nombreux jeunes et les résultats furent si satisfaisants que l'idée lui vint de fonder un orchestre junior qui prit le nom de Fanfare du Cour Complémentaire de l'Aigle et qui fut actif de 1924 à 1941.

Connaissant de nombreux musiciens parmi les instituteurs du département, il créa en 1932 une société de musiciens de l'enseignement qui prit le nom de Fanfare Universitaire de l'Orne et qui se produisit dans de nombreuses villes du Département jusqu'en 1939.

L'intérêt qu'il portait aux sociétés musicales fut vite remarqué et il fut élu membre du Conseil d'Administration de la Fédération Musicale de Normandie en 1920 où il assura successivement les postes de Secrétaire-Adjoint en 1924, Secrétaire Général en 1930, Vice-Président Général en 1949 et Vice-Président Honoraire en 1975.

Dimanche 1^{er} juin, LISIEUX - Hall Foire Exposition. Festival ensembles Juniors.

Dimanche 8 juin, ARGENTAN - Salle des Fêtes. Festival de Chant Choral. FORGES-LES-EAUX. Festival Départemental.

Jeudi 12 juin, LISIEUX - Cour Matignon. Concert de l'Année du Patrimoine, par l'Harmonie Municipale de Lisieux.



Il assura en plus, le service des Récompenses de 1945 à 1974. Au cours de cette longue carrière, il fut désigné comme membre des jurys dans de nombreux concours.

Il fut également désigné membre de la Commission d'Arbitrage de la Confédération Musicale de France.

Quelques années avant la grande guerre, il compléta ses études musicales en suivant les cours d'harmonie et de contrepoint dans la classe du Maître Xavier Leroux à Paris, ce qui lui procura la possibilité de le livrer à la composition de nombreuses petites œuvres : des mélodies pour violon et piano, dédiées à ses trois enfants ; des morceaux de genres divers pour orchestre symphonique et des pas redoublés pour harmonie et Fanfares tels que « Le Réveil des Aiglons », « les Libérateurs » pour n'en citer que quelques-uns, et surtout le populaire « Toujours du Cœur » joué dans toute la France.

Il fit aussi de nombreux arrangements à l'attention de l'Orchestre Symphonique de l'Aigle.

Collectionneur averti, il avait réuni de nombreux instruments anciens de musique de diverses provenances en une remarquable collection.

De longues et minutieuses recherches lui avaient permis d'écrire un ouvrage important sur l'histoire des Musiciens Normands (malheureusement pas commercialisé).

C'est aussi grâce à son initiative et à sa ténacité qu'un médaillon à l'effigie du compositeur Charles-Simon Catel né à l'Aigle en 1773, fut érigé en bonne place dans les jardins de l'Hôtel-de-Ville. Il convient de signaler qu'en plus de ses nombreuses activités musicales, son esprit d'équité, de justice, lui valut d'assumer pendant quelques années la charge de Juge de Paix au Tribunal de l'Aigle.

Enfin il fonda en 1955, l'association de l'Orde des Palmes Académiques de l'Orne dont il assura la Présidence jusqu'en 1975.

En 1967, une manifestation locale fut organisée en son honneur pour fêter son jubilé de musicien.

Les Editions Libellule

16, RUE PAUL FÉVAL - 75 - PARIS 18^e
TÉL. 606.52.79

Nous avons le plaisir de vous informer que la Musique de la Police Nationale sous la Direction de M. Pierre BIGOT, vient d'enregistrer dans les studios Pathé-Marconi, un disque intitulé :

MAJORETTES AROUND THE WORLD

Ce disque est actuellement en vente à la F.G.S.P.F.
5, rue Cernuschi, 75017 Paris et à la F.F.T.B.
(Twirling Baton) 14, rue Kleber 93400 Saint-Ouen

M. Marcel Angot a consacré sa vie à la musique et aux sociétés musicales avec fidélité et un dévouement inlassable.

Tous ceux qui l'ont bien connu et ont su apprécier comme il convient ses grandes qualités de musicien et de pédagogue garderont de lui un impérissable souvenir.

Seine-Maritime

Caudebec-les-Elbeuf

Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne

Concert du 18 janvier 1980
Eglise de Caudebec-les-Elbeuf

Les mélomanes qui avaient bravé le grand froid de ce vendredi soir n'auront pas eu à le regretter. L'audition donnée par l'Orchestre Symphonique de l'agglomération Elbeuvienne et la Chorale de la Saussaye, placée sous l'égide de la municipalité et qui avait pour cadre l'église Notre-Dame de Caudebec fut en effet des plus enrichissantes.

L'O.S.A.E. sous la baguette de son Chef Jean Letellier en interprétant avec un égal bonheur des œuvres aussi diverses — et souvent difficiles — que la « Mélodie en Fa de Rubinstein », le « Prélude en ut mineur » de Rachmaninoff, la « Marche » et « Chœur des fiançailles de Lohengrin », R. Wagner, ou encore le merveilleux « Finlandia » poème symphonique de Sibelius, procura bien des émotions à un auditoire très connaisseur. Emotion aussi avec la Chorale de L. Saussaye dirigée par l'Abbé Boissel qui interpréta en intermède trois « Noël » pour rappeler que la ferveur de la grande fête chrétienne, une fois décembre passé ne tombe pas pour autant aux oubliettes. Témoin la pièce de Odette Vercrease, interprétée en soliste par le directeur de la chorale et qui avait pour titre « C'est Noël tous les jours ». Une excellente soirée.

Concert du 8 février 1980
Salle des Sports de Cléon

C'est sur une idée particulièrement originale que Jean Letellier directeur de l'Orchestre Symphonique de l'agglomération Elbeuvienne ouvrait le concert donné vendredi soir à la Salle des Sports de Cléon. L'O.S.A.E. avait, en effet, inscrit pour la première partie du programme de cette soirée (suivie par un très nombreux public) de courts extraits d'œuvres de musiciens qui ont donné leur nom aux immeubles du nouveau quartier « Cléon-La Croix ».

Beethoven, Mozart, Haendel, Chopin, Offenbach, Verdi, Tchaïkovsky, se succédaient ainsi, suivis par Faure, Ravel et J. Kosma (immeuble où se tiennent les bureaux du Journal des 2 Rives dirigé par J.-C. Gibbert, mélomane et défenseur de l'art musical).

Après avoir « survolé » l'Ilôt La Croix, l'O.S.A.E. donnait l'ouverture de Gli Orazi i Curiazii opéra de Cimara et un intermède symphonique de « Nabuchodonosor 3^e Opéra de Verdi.

Après que les cuivres eurent résonné et rempli le vaste volume de la salle, M. Jean Letellier a interprété « Dans le Jardin d'un Monastère », de Ketelbey avec la chorale de La Saussaye que dirige l'Abbé Boissel, puis, avec cet ensemble, plus 120 jeunes du C.E.S. 900 d'Elbeuf, (éduqués musicalement par Mme J. Alloli et Mme Lecomte, professeurs dans cet Etablissement) l'O.S.A.E. interprétait pour le plaisir toujours renouvelé du public son grand succès « Finlandia, de Sibelius — une musique à la fois simple et émouvante qui mettait un point final de grande beauté à cette soirée d'une grande richesse.

Concert du 7 mars 1980
à Saint-Aubin-les-Elbeuf

Chaque année, au mois de mars, la Municipalité de Saint-Aubin, organise une semaine culturelle en la salle des fêtes, qui regroupe des festivités musicales, chorales, danses, et une exposition de peinture. C'est donc dans ce cadre que Jean Letellier dirigeait son Concert le soir du 7 mars 1970.

Après une ouverture très ensoleillée de Mireille qui nous rappelait le climat enchanteur de la Provence, et la célèbre Mélodie en fa de Rubinstein, l'orchestre fit entendre le grand concerto en si b maj. d'Haendel. Comme dans toutes les œuvres d'Haendel, ce sont les cordes qui assurent le plus gros du travail, et les violons furent largement à la hauteur des difficultés.

Mater Dolorosa, un poème symphonique et dramatique d'un compositeur malheureusement méconnu quoique contemporain, Scassola devait terminer brillamment cette première partie.

La seconde commençait par l'ouverture Gli Orazi i curiazii de Cimara, une page colorée dans le style Boreldieu.

Ensuite vit un pléiade symphonique sur l'étude op 10 de Chopin. L'audition en fut bien agréable, quoique Chopin reste avant tout un poète du piano, qui perd dans une transcription pour orchestre.

Vint ensuite la symphonie n° 104 en ré majeur de Haydn. Ce fut la pièce maîtresse de ce concert, elle fut enlevée avec légèreté et allégresse par Jean Letellier et ses musiciens, devant un auditoire attentif et passionné, qui, respectant les usages devait s'abstenir d'applaudir entre les 4 mouvements de l'œuvre.

Ce très bon concert, donné en présence du Maire de la Municipalité, M. Héroux, assisté de ses adjoints, du président de l'Ecole de Musique de l'agglomération albeuvienne, de M. Louis Renault, député local des Poètes et artistes de France, de la Reine de Saint-Aubin et ses demoiselles d'honneurs, devait s'achever par les échos solennels de la Grande Marche d'Aida, qui fut brisée par le public.

Déville-les-Rouen

Soirée musicale de l'Orchestre Symphonique

L'O.S.D. donnait samedi 1^{er} mars 1980, sa seconde soirée musicale de la saison au Centre culturel Voltaire. Cette soirée, comme de coutume était présidée par M. Michel Cozette, maire de Déville, entouré de plusieurs conseillers Municipaux. Un Public assez nombreux avait répondu à l'invitation des organisateurs et put apprécier à sa juste valeur le beau programme qui lui fut présenté sous la direction de Rémy Métayer.

Celui-ci débutait par la marche triomphale « Tarpeja », de Beethoven qui fit résonner ses accents altiers. Puis ce fut la « Symphonie italienne », de Mendelssohn qui déroula ses quatre mouvements variés et plaisants : l'alerte « Allegro vivace » qui plonge d'emblée dans l'ambiance italienne, puis la jolie « Marche des Pèlerins » suivie de l'aimable « Moderato » pour se terminer avec un « Saltarello » d'un rythme endiablé. La première partie se terminait avec l'ouverture de la « Dame Blanche » œuvre du distingué compositeur rouennais Boeldieu, aux accords mystérieux du début font suite de belles phrases mélodiques et l'œuvre se poursuit avec des rythmes entraînants qui mettent bien dans l'ambiance de cet opéra comique qui se déroula en Ecosse.

En intermède, les auditeurs eurent le plaisir d'entendre la belle voix de basse de José Delfont, premier prix de chant et d'art lyrique du conservatoire national supérieur de Paris. Cet éminent artiste se produisit dans un répertoire choisi d'œuvres de Bee-

thoven, Milhaud, Verdi, un spirituel et un folklore Russe. Nous aurions cependant bien aimé l'entendre aussi dans quelques œuvres plus connues parmi celles très nombreuses écrites pour ce beau timbre de voix. Claudia Lamande, professeur à l'école de musique de Déville était au piano d'accompagnement. Tous deux recueillirent des applaudissements nourris et prolongés des plus mérités. La seconde partie s'ouvrait avec une belle page symphonique de Maurice Ravel « Pavane pour une infante défunte » Michel Taillaux fit apprécier sa belle sonorité dans la longue phrase nostalgique du solo de cor et tous les musiciens de l'orchestre firent preuve d'une grande musicalité. Maurice Métayer Directeur honoraire reprit ensuite la baguette pour conduire deux entr'actes de la joyeuse opérette viennoise d'Os-car Strauss « Le Soldat de Chocolat », œuvre charmante tombée aujourd'hui complètement dans l'oubli (comme tant d'autres et c'est bien dommage). Elle avait obtenu un grand succès lors d'une reprise dans la région au cours des années 1946 et 1952, avec la participation de l'O.S.D. sous la direction de Maurice Métayer qui retrouvait un grand plaisir à faire interpréter des extraits de cette pétillante partition.

La soirée se terminait avec la joyeuse ouverture de « Zampa », de Hérold, tour à tour fouguese ou tendre, le solo de Clarinette de Michel Demarest fut très remarqué, l'œuvre se termina par un allégo trépidant qui déchaîna de nombreux et chaleureux applaudissements très prolongés, de sorte que Rémy Métayer accorda un « Bis » qui fut encore très applaudi.

Précisons que le programme était présenté et commenté avec distinction par Nadine Bizet sur des textes de Hervé Brunot.

Brillant concert vocal et instrumental

L'orchestre symphonique de Déville, avait organisé samedi 22 mars, un grand concert Vocal et Instrumental placé sous la présidence de M. Michel Cozette, Maire de Déville.

Cette soirée eut lieu en l'église St-Pierre de Déville qui vient de subir récemment une complète rénovation. Le cadre était donc très accueillant et la bonne acoustique de l'édifice contribua grandement au succès de cette manifestation artistique qui fut suivie par un public nombreux et enthousiaste. La partie vocale était assurée par l'excellente chorale « Feliz Voy », de l'Amicale Laïque de Maromme que dirige avec compétence José Delfont. Cette formation interpréta d'abord « A Capella » 4 pièces, 2 airs de folklore (Israël et Poitou) puis « Adieu Capitaine » de Naty et un Négro Spiritual « Kimbaya ».

Ensuite un ensemble instrumental de l'école de musique de Notre-Dame de Bondeville se joignit à la chorale pour interpréter successivement 2 airs de folklore (Italie et Bretagne), 2 pavanés du XVI^e siècle, un menuet de Pergolèse, Da Pacem de Melchior Franck et pour terminer une cantate du XVIII^e siècle de Téléman. Toutes ces interprétations recueillirent les chaleureux applaudissements de l'auditoire qui apprécia hautement la qualité et la justesse des voix, les nuances et la précision de l'interprétation.

La partie musicale fut assurée par l'Orchestre Symphonique de Déville, qui, sous la direction de son chef, Rémy Métayer, interpréta pour débiter la soirée, la brillante Marche des Trompettes d'Aida, de Verdi.

Un concerto pour hautbois et orchestre à cordes de Corelli, faisait suite, le soliste Dominique Leprévost fit apprécier la sonorité de son instrument dans une interprétation impeccable.

Après la belle prestation de la chorale mentionnée plus haut, l'orchestre fit entendre une « Suite de Symphonies », de J.-J. Mouret où les trompettes de Alain Lesvigne et Alain Bouhier résonnèrent de tout leur éclat. Puis Maurice Métayer directeur honoraire de l'O.S.D. prit la baguette pour conduire le Paris Angellus de César Franck où le trombone solo de Jean-Marie Canardelle fut très remarqué. Rémy Métayer reprit la baguette pour diriger un Concertino pour clarinette de Gordon Jacob sur des motifs de Tartini, la partie de soliste était confiée à Michel Demarest qui fit preuve d'une grande musicalité avec une sonorité brillante et volutée qui séduisit l'auditoire. Puis le cor solo de Jean-Michel Perez chanta à merveille la longue phrase envoûtante de la « Pavane pour une Infante défunte », de M. Ravel dans laquelle l'orchestre s'acquitta très honorablement à sa tâche.

La partie orchestrale se terminait avec la célèbre ouverture « Egmont », de Beethoven dont l'allégo final déchaîna de chaleureux applaudissements. La soirée se termina par deux œuvres qui réunirent la chorale « Feliz Voy » et l'O.S.D. sous la baguette de Rémy Métayer, d'abord « La Vague », de Sanche, harmonisée par José Delfont et la « Berceuse », de J. Brahms.

Toutes ces interprétations recueillirent de la part de la nombreuse assistance des applaudissements prolongés attestant la grande qualité artistique de cette

● Suite page 28



● Suite de la page 27

brillante soirée toute à l'honneur des exécutants et de leurs chefs.

Précisons que la prochaine soirée musicale de l'O.S.D. aura lieu le mercredi 14 mai au Centre Culturel Voltaire, avec la participation de l'école de musique de Déville des Rouen.

Yvetot

Traditionnellement, la reprise des répétitions à la Fraternelle — la célèbre batterie fanfare yvetotaise — coïncide avec l'assemblée générale annuelle de cette Société.

Les quelques 55 exécutants se sont donc retrouvés vendredi dernier sous la baguette de leur président directeur Y. Fercoq pour se remettre « en train » musicalement et participer ensuite à l'assemblée générale.

De 21 h à 21 h 30, les musiciens donnèrent donc l'aubade à leurs épouses et malgré un trimestre d'inactivité, ce concert improvisé fut, comme à l'accoutumée, de bonne tenue.

La salle des répétitions se métamorphosait ensuite en salle de réunion pour l'ouverture de l'assemblée générale 1980, placée sous la présidence d'honneur de M.P. Lefoll.

Y. Fercoq, président-directeur, après quelques mots de bienvenue, dressait le compte rendu financier de la société avant de passer la parole à M. Chrétien, secrétaire, pour le rapport moral annuel.

Chacun pu alors se remémorer les bons moments de l'année 1979 : les concerts du parc-expo de Rouen en mai qui connurent un remarquable succès, de Bolbec en septembre, au palais des Vikings à Yvetot et aussi la sortie annuelle au Mont-Saint-Michel. Autant de manifestations qui ont concouru à souder les liens musicaux et amicaux des sociétaires.

Reprenant la parole, M. Fercoq rendait compte de la réunion de bureau qui s'est tenue le 10 février dernier. Une réunion de bureau qui s'est, cette année, particulièrement préoccupée du devenir de la société.

Le calendrier des sorties 1980 est quasiment complet et l'influence de la Fraternelle s'étendra cette année aux départements limitrophes de la Seine-Maritime.

La Fraternelle s'enrichit en outre de trois nouveaux exécutants, trois jeunes musiciens, dont un saxophoniste ténor, ce qui motive, pour la phalange yvetotaise, l'acquisition de deux saxos ténor ; une importante dépense, chacun de ces instruments coûtant 6 000 F.

En outre et toujours au chapitre des jeunes, Y. Fercoq devait se féliciter du bon fonctionnement des cours d'instruments et de musique.

Au chapitre des distractions, la traditionnelle promenade annuelle pourrait cette année, conduire les musiciens et leur famille au spectacle sur glace « Holiday on Ice ». Ainsi que devait le souligner Y. Fercoq : « Après vingt-quatre ans de promenade annuelle, on finit par avoir du mal à trouver des buts de balade... »

Le temps fort de cette assemblée générale devait être annoncé par Y. Fercoq de sa démission du poste de Président. Une décision motivée par le souci de l'avenir de la société.

Après vingt-quatre années de direction et seize années de présidence, Y. Fercoq a décidé d'abandonner la présidence de la société tout en conservant son poste de directeur. Il devait, s'adressant à l'assemblée, déclarer en substance :

« Nous avons bien travaillé pour la préparation de notre saison 1980, mais il faut compter à plus long terme et penser à l'avenir de la Société. Les anciens ne seront pas toujours là. J'ai atteint la soixantaine, cette semaine ! mais la Société, elle, doit continuer de vivre. C'est la raison pour laquelle je demande au bureau d'être relevé de mes fonctions de président actif tout

en conservant celle de directeur. »

Après avoir rendu hommage à l'activité passée du président directeur, les membres du bureau passaient au vote.

Par douze voix, sur les treize suffrages exprimés, Maurice Chrétien, secrétaire, était porté à la présidence.

Entré comme clairon en 1956 à l'âge de 17 ans, M. Chrétien — dit « Le Facteur » (bien que travaillant à l'imprimerie Yvetotaise !) assurait en 1962, les fonctions de secrétaire et cette promotion récompense ses grandes qualités d'homme, de camarade et de musicien ainsi que chacun devait s'accorder à la reconnaître par la voix de M. P. Lefoll.

Après avoir reçu des mains de M. Y. Fercoq l'insigne de président, M. Chrétien prenait ses fonctions officielles en définissant rapidement sa ligne de travail, laquelle se résume par l'accent mis sur « l'énergie, le travail et la discipline : autant de garants de la bonne marche de la société ».

Un nouveau compositeur à la S.A.C.E.M.

C'est avec plaisir que nous apprenons la rentrée comme compositeur à la S.A.C.E.M. de M. Yves Fercoq, chef de musique bien connu de « La Fraternelle », d'Yvetot, qu'il fonda il y a maintenant 24 ans.

Parmi ses œuvres nous relevons deux compositions : l'une pour trompette d'harmonie, l'autre qu'il a intitulée « Souvenirs de jeunesse ». Il a écrit une musique pour chœur à deux voix sur les paroles d'un Kyrie Sanctus Agnus. Sa spécialité « d'écrivain de la musique se tourne malgré tout sur des compositions pour batterie-fanfare, marches, valse, fantaisies et andantes à caractère religieux (pour des messes de Sainte Cécile).

ORLEANAIS-BERRY

Promotion Musicale « Le Bon Chemin »

Pour sa troisième année de réalisation le plan de promotion musicale établi par la F.M.O.B. se déroule dans d'excellentes conditions. De l'avis des stagiaires et des animateurs, la réussite est hautement appréciable et appréciée. Bien sûr, il reste à apporter les correctifs dont la nécessité se découvre au fur et à mesure du déroulement. Il faut d'ailleurs se pénétrer de l'idée que les retouches seront continues en raison de la diversité et de la mobilité de certaines données. Du moins, devons-nous nous réjouir de la robustesse de la trame et de la permanence des éléments essentiels de réflexion.

Au moment où sont écrites ces lignes, un premier bilan s'impose, tant pour informer nos lecteurs que pour apporter de nouveaux arguments dans la campagne que nous menons pour étendre le bénéfice de ces actions à tous ceux qui pensent à l'utilité indiscutable de la découverte et à la consolidation de l'acquis. A cet égard, il est évident que nous ne sommes pas encore parvenus à associer comme il le faudrait, les sociétés géographiquement excentrées pour qui les problèmes matériels ont été jusqu'ici un handicap certain et peut-être, aussi, une cause d'isolement.

Nous sommes prêts à étudier toutes les solutions envisageables et toutes les propositions qui pourraient venir des intéressés et ceux, qui, plus favorisés partagent notre sentiment selon lequel l'esprit fédéral ne se limite pas au cercle restreint de notre petit univers.

Nous comptons sur les interventions des membres du Conseil d'Administration de la F.M.O.B. dont le rôle est déterminant auprès des sociétés de leur secteur, pour les informer, les conseiller et aussi recueillir leurs suggestions et leurs avis.

MUSIQUE DE CHAMBRE

Programmé en septembre, puis repoussé en décembre ce stage a dû prendre une forme différente de celle que nous avions prévue. En effet, selon la recommandation de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, quatre ou cinq concerts publics devaient être donnés en milieu rural. L'organisation de ces manifestations nous a causé quelques soucis au point que nous avons dû renoncer provisoirement à cette partie du programme. Nous avons conservé la séquence pédagogique qui a permis d'aborder la question de la musique de chambre et plus généralement des petits ensembles instrumentaux.

11 participantes et participants ont donc, découvert un nouveau volet de l'expression musicale durant trois journées passées à la « Majo » de Romorantin. Cette action sera reprise.

Avec l'accord de M. Roberts, animateur de ce stage, et de la majorité des participants, cette action sera reprise du 28 août au 7 septembre. Il n'est pas trop tôt pour poser les candidatures et retenir cette période. Il est même certain que nous devons accueillir des ressortissants d'autres fédérations.

Nous sommes assurés de quelques lieux de concerts, lesquels devront être organisés en milieu rural, en associant, si possible, un site particulier, (monument réputé ou à faire connaître, cadre naturel, etc.), à ces auditions qui seront d'une grande qualité. Il paraît souhaitable de faire coïncider le dernier de ces concerts avec la réunion du Conseil d'Administration de la F.M.O.B. qui se tiendra le 7 septembre 1980. Une localisation à Argent-sur-Saône ou à Aubigny-sur-Nère serait sans doute une bonne affaire.

PERFECTIONNEMENT INSTRUMENTAL ET INITIATION A LA DIRECTOIN

72 stagiaires se sont répartis dans ces deux disciplines selon un programme dont la construction avait déjà fait ses preuves en 1979. A la suite des séquences des 19-20 janvier et des 1^{er} et 2 mars, plusieurs remarques s'imposent en plus du bilan d'ensemble, aussi positif que l'avait été celui de l'an dernier.

— Aux classes d'orchestre, (M. Zemp), flûte (M. Pellegrino), clarinette (MM. Kasper et Leclerc), saxophone (M. Jeannot), trompette (M. Roberts), trombone (M. Daloz) et tuba (M. Appelghem), se sont ajoutés les hautbois (M. Dondeyne) et les cors (M. Delplanque).

— Le travail des animateurs a eu, dans certains cas, un prolongement utile, notamment dans la « thérapeutique » qu'il y avait lieu de conseiller pour remédier à certaines anomalies. Il est agréable de signaler la compréhension des élèves et des responsables de leurs sociétés pour la perception et l'application des conseils. Ainsi l'on a pu vérifier que le crédit du professeur régulier ne pouvait que s'en trouver renforcé.

— S'agissant du groupe d'initiation à la direction il faut reconnaître que certains participants de 1979, très satisfaits de leur première expérience, se sont néanmoins interrogés sur l'opportunité de leur inscription en 1980.

Il est donc indispensable de revoir l'organisation de cette initiation à la direction qui reste un des éléments fondamentaux de l'évolution qualitative et de la survie de nos sociétés.

Nous envisageons, sous réserve des conclusions d'une étude technique, matérielle et financière complète, de mettre en place un cycle de préparation par correspondance, ponctué de séances pratiques de regroupement. Pour employer un terme à la mode, chacun pourrait suivre le « module » de son choix dans un ensemble qui naitrait au niveau adapté et s'étalerait, pour ceux qui le désirent, jusqu'à la préparation aux stages de Toucy.

Nous parlerons en son temps de la suite qui sera donnée à ce schéma.

ADMINISTRATION ET GESTION

1980 aura été l'année « inaugurale » en la matière. Au programme, la fameuse Loi 1901, à laquelle nous nous référons très souvent, sans connaître précisément ce qu'elle contient, ce qu'elle permet, ce à quoi elle oblige, ce qu'elle interdit. C'est M. Buron, Professeur de Droit à l'Université d'Orléans qui en a assuré la présentation et les commentaires, avec la précision du spécialiste et la modestie de M. Tout-le-Monde, ce qui ne se rencontre pas tous les jours.

La deuxième partie a permis à MM. Meret et Pouet, de présenter un exemple clair de plan comptable simplifié et quelques exercices pratiques de tenue de documents.

36 responsables de sociétés sont ainsi repartis avec des idées neuves et en tout cas plus précises, sur leurs responsabilités, des moyens d'organiser leur travail bénévole avec méthode, et une documentation qui perd pratiquement toute son utilité si elle n'est pas accompagnée des exposés oraux.

Une ombre au tableau : La majorité des participants était venue du Loiret et plus spécifiquement de la région d'Orléans.

Nous pouvons en conclure qu'une décentralisation doit être envisagée. C'est matériellement possible au niveau de chaque département, à raison de deux ou trois points de rassemblement.

C'est un sujet que les Bureaux départementaux pourront débattre à l'occasion de leur prochaine réunion, parmi d'autres, directement liés à leur autonomie.

ACTIONS EN COURS DE PREPARATION

Enseignement du solfège : 14 candidats sont inscrits pour la séquence des 12 et 13 avril, et recevront en temps utile les instructions détaillées.

Tambours et clairons : Plus de 100 participants se retrouveront à Romorantin le 20 avril. Les convocations ont été adressées aux responsables, ainsi que le morceau d'ensemble à travailler : l'Indien.

Conseils des séjours musicaux de Royan et de Castres : (Pour mémoire).

Séjour musical et de vacances de Royan : 2 au 22 août.

Séjour musical et de vacances de Castres : 3 au 24 août.

Musique de chambre : 28 août au 7 septembre.

ET L'ON CONTINUERA

Il serait mal venu de la part du Secrétaire Général de la F.M.O.B. d'ajouter à ce bilan d'autres commentaires.

Qu'il lui soit cependant permis de répéter :

— que nous œuvrons uniquement dans l'intérêt des sociétés ;

— que nous nous gardons de viser en dehors des buts réalistes et réalisables ;

— que le travail est effectué avec de nombreux concours moins voyants qu'une signature mais tout aussi indispensables, parmi lesquels, MM. Cimetière, Petit, Pilate, Guillet, Mestivier et bien d'autres ont un rôle éminent.

Luc MALET

Cher

Asnières-lès-Bourges

Belle Manifestation Musicale à Asnières

Les musiciens ont participé tout d'abord, à une messe célébrée en l'église Sainte-Anne, par l'abbé Masson, en interprétant, sous la direction de M. Giraud, sous-chef de l'Harmonie, un Andantino, de Mozart ; la Rêverie, de Schumann ; l'Andante religioso, de Delnatte et la Te Deum, de M.-A. Charpentier.

Au cours du repas qui suivit, M. Borsier fut décoré de la médaille de la Jeunesse et des Sports. M. Patureau reçut la médaille d'honneur vétérane, avec

palme de la C.M.F. pour 58 années d'activités musicales. Le repas était présidé par M. Rimbault, maire de Bourges, entouré de MM. Robin, adjoint spécial pour Asnières, et Chabot, directeur de la Musique Municipale de Bourges.

Aubigny-sur-Nère

Après avoir organisé, le samedi précédent, un buffet camagnard à l'intention de ses membres, l'Union Musicale d'Aubigny organisait une grande manifestation musicale.

Musiciens, majorettes et minirettes assistèrent à la messe célébrée par le Père Jond. Au cours de l'office, plusieurs morceaux furent interprétés sous la baguette du chef de musique, M. Schaeffer.

A l'issue de l'office, les musiciens et les majorettes donnèrent une aubade dans le centre ville, avant de se rendre place de la Résistance, où, dans leur salle des répétitions, allaient être décernés plusieurs médailles et diplômes. Cette remise de récompenses avait lieu en présence de MM. de Vogue, Conseiller Général, Mme Roblin, maire, MM. Pelata, Boistard, Gaudrat et Pucenot, adjoints, Carpentreaux, président de l'Union Musicale qui, dans son allocution, souhaite la bienvenue à tous.

A l'issue de la remise des diplômes de la F.M.O.B., MM. Roblin et de Vogue mirent l'accent sur le dynamisme de l'Union Musicale du non seulement grâce aux musiciens et majorettes, mais aussi aux responsables de la société. Ils adressèrent leurs félicitations et leurs encouragements aux musiciens et majorettes.

Bourges

Accordéons

Autour de son jeune président, M. Colin, 25 ans, clerc de notaire, l'Association des Accordéonistes de Bourges a passé un agréable dimanche après-midi.

Réunis dans la salle des fêtes de la Chapelle St-Ursin, parents, enfants, amis, ont dansé au son de l'accordéon ! Ceci grâce à l'orchestre d'accordéons de la Société composée d'une trentaine d'exécutants, dont les plus jeunes ont 8 ans. Goûter et rafraîchissements ont été servis à volonté entre deux danses pour reconforter danseurs et accordéonistes.

Musique Municipale

La chanson était dimanche, sur toutes les lèvres. Chanson profane, nécessaire à l'expression. Chanson intérieure, indispensable au dépassement de l'individu. A la cathédrale, la foule était venue pour entendre Bach, à l'orgue d'André Pagenel ou la voix des maîtres de l'abbé Langeon, l'Accordéon-club dans la Sarabande de Lemmens, la Musique Municipale dirigée par M. Chabot, jouer magnifiquement Haendel. Elle était venue aussi, pour communiquer avec Rimsky Korsakov dans son Notre Père, pour chanter l'Agnus Dei de Campra, se recueillir dans le premier mouvement de la Symphonie Inachevée ou le Te Deum d'Antoine Charpentier.

Le Châtelet

Les festivités aux musiciens et autres mélomanes, ont débuté au Châtelet, dès le samedi, en soirée, avec un grand bal organisé au Foyer Rural, animé par Michel Rivière et son ensemble. Aucune fausse note (ce serait un comble en la circonstance). Le lendemain, dimanche 25 novembre, les sociétaires se consacraient à honorer dans la meilleure des traditions leur patronne. Tout était prévu pour une réussite complète sous un soleil heureux de se manifester, une messe remarquablement accompagnée des meilleurs morceaux du répertoire, un défilé en ville. Nos musiciens étrennaient à l'occasion qui leur était offerte, leurs magnifiques tenues, dignes de ceux et celles qui se prodiguent sans compter au maintien de la so-

clété et à expansion. Coiffés de magnifiques casquettes à galons dorés nos musiciens, dans un défilé magistral ont présenté leur impeccable tenue : pantalon gris-souris et veston bleu marine, l'ensemble du meilleur effet.

Point avares de leur peine, accompagnés de leurs amis de Culan, nos phalangistes ont arpenté toutes les artères du Châtelet au pas cadencé agrémenté d'une musique digne de nombreuses autres sociétés des villes plus importantes.

Après un apéritif pris en commun, nos musiciens se rendaient à Culan où un excellent banquet les attendait. A ce sujet, une précision, l'union faisant la force, les deux sociétés musicales de Culan et Le Châtelet ont décidé, voici quelques années déjà de se grouper pour les sorties et autres festivités, afin de réduire les frais, de plus en plus importants, grévant le budget de leurs groupements respectifs. Le choix est judicieux. L'an dernier les Culanais ont banqueté au Châtelet et cette année les Castellais sont allés festoyer chez leurs amis de Culan. Très heureuse initiative des deux sociétés sœurs. Tout le monde y trouve son compte et les liens de ville à ville se resserrent. N'est-ce pas mieux ainsi ?

Tout au long de la journée, la présidence était assurée par M. René Dubreuil, Député-Maire du Châtelet, qui remettait la médaille de Jeunesse et Sports à M. Petit, Chef de musique. M. Guillemain, Secrétaire de la F.M.O.B. récompensait les élèves de l'école de musique avec leurs diplômes.

PROGRAMME INTERPRETE A LA MESSE

Au cours de l'office religieux un programme musical de choix avec notamment : Messe en 5 numéros de R. Martin (entrée — A l'offertoire, La fête des anges, de Labole. A l'élévation, extrait de L'arghetto de Beethoven — Communion, Numéros de Steillan — Sortie, 5 Numéros de R. Martin.

Chezal-Benoît

Comme toute société musicale, l'Harmonie de Chezal-Benoît a fêté la Musique en rendant les honneurs à tous les responsables par des aubades au cours du défilé « Tradition respectée depuis 41 ans ».

Puis nos musiciens se sont réunis en un amical banquet sous la présidence de M. le Maire ; M. Dibos, directeur de l'hôpital et M. Gabillat.

Au dessert de très nombreuses récompenses furent remises : Diplômes des examens de la F.M.O.B. avec 1^{er} mention à Armelle et Xavier Bustin, Frédéric et Franck Tailliez, Pascal Gourier, D. Dutreilh, J.M. Bougain, Serge et Gilles Moreau.

Diplôme de 10 ans d'activité à MM. Gilles Alindre et Alain Brunet.

Diplôme et médaille pour 15 ans d'activité à MM. Louis Faucard, Bernard Gourier et J.P. Moreau.

Diplôme et médaille pour 30 ans d'activité à M. U. Herault.

Diplôme et médaille de vétéran « 65 ans » à M. André Malassonet.

Diplôme et étoile fédérale pour 50 années et plus d'activité à MM. K. Danneau, Camille Jardat et Clément Tailliez.

Dun-sur-Auron

Les musiciens de l'Union Musicale ont offert une belle journée aux habitants de Dun-sur-Auron.

Dès le début de matinée de cette maussade journée d'automne, les musiciens sont venus mettre un peu de gaieté dans la ville sur tout le passage du défilé pour se rendre au cimetière et au Monument aux Morts. En premier lieu pour rendre hommage à leurs camarades disparus.

A 10 heures, la messe était célébrée en l'église St-Etienne par le doyen Brunet.



Pendant l'office, plusieurs morceaux choisis ont été magistralement interprétés : Caecilia, de R. Colteux ; Offertoire extrait de la suite pour messe de Sainte-Cécile, de R. Lesieur ; Aux Champs, communion du même auteur ; Panis angelicus, de C. Franck (au trombone solo J.-Claude Rondier) ; Parade à Chicago, de G. Besson.

Après l'apéritif offert par M. le doyen et un défilé en ville, les musiciens et leurs invités se retrouvaient au restaurant de la Promenade pour le repas en commun d'une centaine de convives. Tous firent honneur aux mets délicieux et servis avec la plus grande attention.

Autour du Président Gaultier, adjoint au Maire de Dun, M. le Maire n'assistait qu'au dessert, nous remarquons la présence de M. Guillemain, Secrétaire de la Fédération Musicale Orléanaise-Berry, M. Millet, Président, était excusé ; M. Valligny, Directeur de la Caisse locale du Crédit Agricole ; M. le chef de brigade ; M. le curé doyen, ainsi que plusieurs Présidents de Sociétés locales.

Au dessert, en présence de M. Chartier, Conseiller Général, Maire de Dun, M. Touzeau, Di-

recteur Départemental de la Jeunesse et des Sports, avait l'honneur de remettre la médaille de la Jeunesse et des Sports à celui qui, depuis 7 ans, préside la destinée de la musique maintenant réputée dans toute la région, M. Daniel Aumercier qui, depuis 1971, assure la direction de cette Société en se dépensant sans compter pour la formation des jeunes, tâche ingrate, obscure et bénévole.

M. Gaultier, Président, adressa quelques paroles de remerciements en félicitant le Directeur, M. Daniel Aumercier ainsi que tous ceux qui se dévouent pour la marche de cette société sans oublier Mlle Cécile Aumercier et M. Hutin. Une preuve de l'activité de l'Union Musicale, la participation de deux jeunes gens au stage musical et de vacances de Castres.

M. Guillemain félicita également tous les musiciens avant de remettre les récompenses : diplôme de la F.M.O.B. à Christian Vinadelle ; médaille d'honneur à Joël Bridon ; médaille de bronze de la Confédération Musicale à Lucien Begassat, J.-C. Hutin, P. Basseville, E. Tissier et G. Gaultier.

Ivoy-le-Pré

L'Avenir Musical d'Ivoy-le-Pré et sa section accordéon se sont réunis dimanche dernier.

Après la messe célébrée par le Père Didelot, curé de La Chapelle-d'Angillon au cours de laquelle les musiciens interprétèrent l'Arioso de Papelard, l'Ave Maria, de Gounod, l'Etoile de Bethléem, de Noslin et Spearmin de Turin, un défilé se forma pour se rendre tout d'abord au vin d'honneur puis à l'apéritif.

Après avoir donné une aubade dans la commune, les musiciens se retrouvaient au Centre Socio-Culturel pour de fraternelles agapes en présence de MM. de Saporta, Conseiller Générale, maire d'Ivoy, Jacquet et Doucet, adjoints et Gevaert, directeur de l'Avenir.

Saint-Amand-Montrond

Notre esprit frondeur, cocardier ou romantique a été comblé. Par la grâce d'une très bonne Union Musicale, nous avons passé une

soirée gaie, altière et pleine de rêverie.

Ce doit être cela donner à l'art musical, l'impact populaire.

Un pupitre de trompettes étoffé marque de son empreinte, un ensemble enthousiaste, remarquablement mené par J.-Lugand. Exécutants et dirigeants servent avec beaucoup de foi, un art qui leur est cher, d'autant que nombreux sont les jeunes qui montent. Certes, ce n'est pas encore la perfection, mais c'est du très bon travail.

Les cinquante-cinq musiciens (groupés sur une scène devenue trop exiguë) méritent des félicitations avec mentions spéciales, peut-être et outre les trompettes aux pupitres des flûtes et des saxos ténors, des clarinettes... et du hautbois.

Nous l'avons déjà écrit. Dans le mot « amateur », il y a le verbe « aimer » et faire aimer. C'est ainsi que l'Union Musicale a su nous donner un concert à cœur ouvert.

Comment ne pas rythmer des mains et des pieds, aux accents

● Suite page 30

● Suite de la page 29

des pas-redoublés magistralement enlevés, d'autant que l'apport de la batterie-fanfare est décisif. Le choix du programme était fait pour combler d'aise. Pas, ou très peu de musique dite « de kiosque », bien que son charme désuet connaisse beaucoup de faveur.

Les entrains nuancés de poésie alternaient avec les majestés. Et c'est peut-être en cela que La Mélodie du Bonheur nous a comblés. Dans cette œuvre, l'Union Musicale était littéralement épanouie. Nous avons également aimé le Fandango d'Aïn-hova, moins Les Commères de Windsor, peut-être parce que difficile y était la retenue des pupitres graves.

Et puis, nous avons abordé avec attention et curiosité, le plat de consistance : Le Ballet des deux pigeons, intégral. Les interprètes surent en extérioriser les thèmes aux charmes prenants, aux rythmes enjoués, ou à la joie lumineuse. Nous avons apprécié le « Thème de variations » et le final, parce que le clinquant, le lyrisme, la volubilité n'ont aucune ponction.

Ovationnée par une salle honnêtement ornée, mais qui aurait dû être archi-comble, l'Union Musicale a démontré que la consistance dans l'effort était finalement payante. Si vous ajoutez à cela qu'une trentaine d'enfants de l'école de musique ont ouvert ce concert dans une démonstration d'initiation par la flûte à bec, il vous sera aisé de faire vos comptes.

Près de quatre-vingt-dix musiciens en herbe ou non se sont produits au cours de cet agréable concert présenté par Raymond Soulat. Belle manifestation de vitalité.

Dimanche, au cours de la messe dans une église archi-comble, beaucoup de sensibilité a réagi l'interprétation du souvenir de Mozart et la Marche Romaine de Clérice fut donnée impérieusement.

Le défilé a conforté la valeur de l'Union Musicale lorsqu'elle joua des pas redoublés.

Et le repas à Saint-Georges-de-Poisieux a conforté l'ambiance dans une société qui vit, a priori, sagement.

Saint-Satur

Manifestations Musicales dans nos Sociétés

Cuivres et tambours de l'Entente Musicale de Cosne-St-Satur ont résonné dimanche matin en divers points de la commune : aubades, puis messe en l'église paroissiale enfin, à la mairie remise de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports au président de la Formation, M. Léon Rouet.

De très nombreuses personnalités de Saint-Satur, M. La-porte, maire, le conseil Municipal, les responsables de sociétés locales, l'abbé Merlin, curé de la paroisse et bien entendu, les jeunes élèves de l'école de musique étaient également présents à cette cérémonie honorifique, présidée par M. Touzeau, directeur délégué aux Sports et à la Culture, et M. Millet, Président Départemental de la Fédération Musicale de l'Orléanais et du Berry.

L'œuvre du récipiendaire, M. Léon Rouet, sa personnalité et son grand âge lui ont valu bien des félicitations et des remerciements que lui exprimèrent, tour à tour, MM. Touzeau, Millet et Laporte et qui rejallèrent sur l'ensemble des dirigeants et exécutants de la Société de Musique.

M. Touzeau évoqua la très longue carrière musicale du président Rouet, aujourd'hui âgé de 80 ans et qui apprit le solfège et la trompette d'harmonie à 10 ans. Il rappela aussi les festivals de musique organisés par l'Entente sous la direction de M. Rouet, en 1974 où 14 sociétés furent présen-

tes à St-Satur et plus récemment en 1977, le grand concours national qui regroupe 20 sociétés, 1 500 musiciens et plus de 3 000 spectateurs. M. Touzeau eut, en ce jour de fête des musiciens, une pensée pour ceux qui, par le passé, permirent à la musique d'être jouée à St-Satur ; MM. Camier, ancien maire, Neveu, Sangol, Lesimple, Messie et Colt. Puis situant par quelques chiffres l'importance de l'Entente Musicale qui compte dans ses rangs 75 musiciens de Cosne, 45 de St-Satur et 40 élèves de l'école de musique, M. Touzeau conclut en rappelant que de telles formations sont le contre-pied de la facilité qui consisterait à écouter de la musique passivement dans un fauteuil. Elles développent dans la qualité l'expression et la formation musicale et permettent de participer à la vie du pays.

Ami personnel de M. Rouet, M. Millet (qui fut associé à la remise de la médaille de bronze au revers de la veste de M. Rouet) précisa qu'ils étaient l'un et l'autre « de la génération des bénévoles qui eut un rôle très important après 1945 quand il a fallu remettre en route les sociétés musicales sans moyens et sans musiciens ! Ce qui représenta un travail énorme ».

M. René Laporte s'attacha à dépeindre les qualités d'homme de M. Rouet, dévoué, dynamique, possédant le sens de l'organisation et la persévérance « un exemple contagieux dans un groupe ». M. le Maire assura la société de l'intérêt que lui témoigne le Conseil Municipal et les habitants qui apprécient sa présence aux moindres manifestations officielles ou non.

Les quelques mots que prononça M. Rouet furent des remerciements adressés à ses « collaborateurs » au sein de la société M. Maltere, Président de l'Harmonie de Cosne ; M. Jean Robert, Directeur de la musique, M. Fontaneau, vice-président, le Secrétaire, M. Alphonse Tebault, doyen de la société, entré en 1920, comme M. Rouet, etc... et à l'ensemble des musiciens qui évoluent en division supérieure A.

Loir-et-Cher

Contres

C'est le dimanche 16 décembre 1979 que la Musique Municipale de Contres s'est réunie pour une belle journée musicale. A 11 heures, les musiciens avaient pris place dans l'église afin de participer à l'office religieux qui était célébré par l'abbé Godin. C'est avec brio que les musiciens ont interprété : A l'entrée, la Marche militaire, de St-Saëns, à l'offertoire, Poème de Zdeněk Fibich, à la communion, Adagio de Marcello, pour terminer, Rocher fantôme, ouverture dramatique de Francis Popy. L'Office religieux s'est terminé par les applaudissements des nombreuses personnes présentes.

Les musiciens se sont réunis ensuite pour un défilé dans les rues de Contres et un dépôt de gerbe au monument.

A 12 heures 30, plus de 200 personnes se pressaient dans la salle de la Mairie où la musique faisait un petit concert qui était suivi de la remise des diplômes des soixante élèves de l'école de musique. On notait la présence de M. Bimbenet, Conseiller Général, maire de Contres, des Adjointes, des Conseillers Municipaux, de nombreux chefs de musiques voisines, de M. Rousseau, Secrétaire F.M.O.B., du directeur du Crédit Agricole, M. Delaboudinière venu remettre les récompenses, et d'un délégué de la Caisse d'Épargne venu également remettre des bons d'épargne aux lauréats.

M. Bimbenet, dans une brève allocution remerciait les musiciens et leur Directeur, M. Beaumont, pour la qualité de leur interprétation lors de la messe et pour leur participation aux différentes fêtes dans le courant de l'année.

Villiers-sur-Loir

Quand les Vendomois se déplacent

Après une entente très amicale entre M. J.-P. Bressan, directeur de l'Harmonie de Vendôme, et M. Jumert, directeur de la Société Musicale de Villiers, il a été convenu d'offrir un concert gratuit en commun aux habitants de Villiers. La date de ce concert avait été fixée au dimanche 10 février 1980, salle polyvalente à Villiers en matinée.

Devant un auditoire assez nombreux parmi lequel on reconnaissait M. Desanlis, Député de Vendôme, M. Lasneau, président de l'Harmonie Municipale de Vendôme, Maire et Conseiller Régional, tous deux fidèles défenseurs de nos sociétés musicales auprès des pouvoirs publics, M. M. Mesange, maire de Villiers et ses adjoints, du représentant de la Nouvelle République, la première partie de ce concert fut assurée par la musique de Villiers sous la direction de M. Jumert avec au programme : La Victoire ou la Mort (Défilé de Chomel) ; Carrousel avec Sidney Bechet, arrangement de Delbecq ; Tempête sur les Anches, fantaisie pour clarinette de R. Martin ; Le Sonde du Désert, fantaisie de Champel.

En seconde partie, l'Harmonie Municipale de Vendôme d'abord sous la direction de son sous-chef M. Gillard, exécuta avec brio la Quatrième Marche de J.-P. Bouvy, arrangement J.-P. Bressan. Ensuite sous la direction de M. J.-P. Bressan avec sa maîtrise habituelle, il nous fut donné un programme de choix avec : Ouverture de Tancredi de Rossini, arrangement Guilbert ; Thème d'orgue, Jeff Denders ; Champ de Mars de Pierre Bigot ; Petite Suite Animée de J.-Cl. Amot (Manège et Parade pour rire) ; Les Grenadiers du Caucase, de G. Meister ; Les Heures Sénégalaises de J. Avignon ; Brazillia carnaval, de Tony Vale et Edilor, arrangement J. Darling.

En final La Marche Anglaise de Williams, arrangement J.-P. Bressan, fut exécutée par les deux musiques sous la direction de P. Jumert. Bissée, elle a été rejouée sous la direction de J.-P. Bressan et très applaudie par le public. Tous les auditeurs sont partis très satisfaits de cette soirée musicale. Nous, musiciens amateurs nous espérons qu'une soirée comme celle-ci relance l'amour de la musique chez les jeunes afin que nos sociétés ne disparaissent pas tout à fait.

QUEST

Charente-Maritime

Lagord

Société Musicale Sainte-Cécile

La saison printanière restera pour longtemps marquée dans la mémoire de nos musiciens. Le 23 mars dernier, la Société a donné dans la Salle des Fêtes de la Maison de Quartier de Port-Neuf, un excellent concert sous la Direction de son chef M. Claude Fougeroux. Le concert a réuni pour la première fois dans l'exécution du Ballet de Don Juan de Mozart l'Ecole de Danse de Lagord dirigé par Mme Linda Joussetin et l'Harmonie. Cette manifestation originale a démontré que l'effort conjugué des jeunes danseuses et de nos musiciens fut une grande réussite pour la joie d'une salle comble. L'Académie de danse de La Rochelle dirigée par Mme Jocelyn a recueilli elle aussi un très vif succès dans la présentation de ses ballets.

Le fait le plus marquant sera sans doute le voyage pascal offert par la Société à ses membres dans la région de Carcassonne. Grâce à l'amitié de musi-

ciens Charentais et Audois, un concert fut organisé par l'Harmonie de Villepinte en ce samedi de Pâques à 21 h 30. La Société Sainte Cécile forte de 35 exécutants, renforcée de 4 excellents musiciens de Villepinte a exécuté un Concert d'une grande qualité qui engendra tout de suite l'amitié et l'estime du public Audois, constitué pour une bonne part de musiciens curieux, ravis par cette musique qui leur tient tant à cœur. En intermède la jeune chorale « Les Poupets Show » de Laleu. Rencontres donna un aperçu de son répertoire pour terminer en final avec l'Harmonie sur « L'Hymne à la joie », de Beethoven.

Après cette soirée, tout le monde fit plus ample connaissance en dansant.

Nous remercions ici tous les dirigeants de l'Harmonie de Villepinte et en particulier son chef M. Viallette qui fit de son mieux pour que cette soirée soit à l'honneur de la musique.

La visite de la cité de Carcassonne et le retour en Charente par Cahors et Périgueux récompensa musiciens et chanteurs des efforts importants que nécessita l'organisation de ce concert.

L'enseignement, les relations entre musiciens et responsables de nos Sociétés seront renforcés par de telles rencontres où chacun s'offre à cœur ouvert dans le seul intérêt de la Musique.

Vive l'Harmonie Municipale de Villepinte et Vive la Sainte-Cécile de Lagorde !

PICARDIE

Priorité à la Formation

Evoquant, dans un précédent article, les constants progrès accomplis par la Fédération Musicale de Picardie nous nous proposons d'étudier dans ces colonnes les principes éducatifs qui sous-tendent et conditionnent tous les autres aspects de l'activité fédérale.

En effet, depuis un peu plus d'une décennie, la Fédération Musicale de Picardie, sous l'impulsion de son président, le Maître Charles Jay, Grand Prix de Rome, Directeur du Conservatoire d'Amiens et membre du Conseil d'Administration de la C.M.F., accorde la priorité des priorités à une action peut-être obscure, et par là même méconnue, mais combien efficace : la formation.

La formation initiale

Laissons d'abord parler les chiffres. En 1965, les examens fédéraux accueillirent 150 candidats (dont une cinquantaine à l'instrument) ; en 1979, on en compte 3 000 (dont toujours deux tiers de solfégistes), avec un taux d'accroissement très régulier dans la mesure où le total de 1974 se monte à 1 500 élèves.

Dix ans ont suffi pour dépasser la donnée initiale, et cinq ans pour doubler ce record.

Ce succès quantitatif, loin d'être le fruit du hasard, procède au contraire de la volonté des hommes. En effet, dans ces quinze ans, les écoles se sont multipliées et surtout elles se sont structurées afin d'acquiescer l'autonomie, compétence et autorité : la rigueur du contrôle pédagogique et la qualité de l'enseignement dispensé en ont très sensiblement élevé le niveau.

L'équipe fédérale a joué dans ce domaine un rôle au moins aussi important que celui des responsables locaux. Afin de lever l'obstacle pratique que peut constituer l'éloignement de l'élève de son centre de regroupement, ont été mis sur pied des examens itinérants couvrant la totalité du département ; et, afin de valoriser les résultats obtenus il a été fait appel pour les jurys à des personnalités indiscutablement qualifiées et expérimentées. Les programmes et la progression entre les différents cours ont, enfin, fait l'objet de soins tout particuliers.

Les résultats de cette politique hardie et opiniâtre sont tangibles à tous les niveaux, et en particulier au plan national : au Concours d'excellence confédéral du 9 mars dernier étaient sélectionnés dix jeunes Picards qui obtenaient tous une récompense.

L'Impact sur les Sociétés

Cet effort éducatif a entraîné des conséquences bénéfiques pour les sociétés. En effet, toutes les écoles dont les effectifs permettent cette initiative se sont dotés d'une classe d'orchestre, voire d'une chorale, afin d'initier les jeunes à la musique d'ensemble, instrumentale et vocale.

De nouvelles phalanges ont vu le jour, des formations jusqu'alors en sommeil ont repris leur activité normale, celles que la crise avaient quelque peu épargnées ont été vivifiées, régénérées, revigorées par ce sympathique apport de sang neuf. Toutes les sociétés picardes, en dehors d'inévitables difficultés conjoncturelles, voient donc désormais l'avenir d'un œil serein, avec la quasi-certitude d'une pérennité assurée.

Toutes sont animées d'un réel souci de promotion, et cette émulation se manifeste par de fréquentes demandes de classement et de reclassement, et surtout par la participation massive aux concours annuels. De fastueuses fêtes fédérales, à Péronne, Doullens, Amiens, Montdidier et Abbeville, rassemblèrent des dizaines d'orchestres, des centaines de musiciens, des milliers de mélomanes. La récente ouverture interfédérale donne à ces journées une dimension nouvelle, surtout qu'il est désormais fait appel à des jurés originaires d'autres régions de France, et ce pour plus de crédibilité et de fiabilité.

La formation permanente

La nécessité de former des cadres susceptibles de répondre aux besoins et à l'attente de cette jeunesse nombreuse et ardente, ainsi que d'assurer le perfectionnement, voire le recyclage des responsables soucieux de répondre à leurs nouvelles et exigeantes missions, n'a pas manqué de se faire très tôt sentir.

C'est pourquoi, dès 1978, fut organisé le premier Centre Musical d'été, à l'Abbaye Saint-Acheul d'Amiens, orienté vers l'apprentissage de la musique d'ensemble et l'initiation à la direction d'orchestre, expérience qui fut renouvelée l'année suivante à Doullens, chaque stage regroupant une cinquantaine de participants.

Mais il n'est, bien entendu, pas possible de multiplier les formations longues de plusieurs semaines. D'autres formules furent donc mises à l'étude.

Ainsi le dimanche 23 mars se déroula une journée destinée à la formation (initiale ou permanente) des directeurs de sociétés.

La matinée est consacrée à l'étude des conducteurs et de la gestique, l'après-midi à une application pratique avec l'Harmonie d'Epehy, commune qui accueille cette action de formation.

Un heureux concours de circonstances donna à ce premier stage de courte durée un rayonnement symbolique : en effet, Epehy, dans le département de la Somme, se trouve à proximité immédiate de l'Aisne, du Pas-de-Calais et du Nord.

Une audition publique vint couronner l'ensemble. On y apprécia, sous la baguette des stagiaires (conseillés par M. Michel Get) : Le Roi s'amuse, de Léo Delibes, Les Fêtes de terpsichore, de Boissvallée et la Petite Suite dans le style ancien de Filleul, tandis que l'Harmonie d'Epehy, sous la direction de son chef habituel se fit applaudir avec les Danses Norvégiennes de Grieg et l'Hymne, de Charles Jay, qui assumait, avec Mme Roland, maire d'Epehy, la coprésidence de cette manifes-

tation, que furent conviés à suivre, à titre d'auditeurs, tous les directeurs intéressés, ainsi que leurs adjoints.

La formation, tant initiale que permanente, constitue donc, la préoccupation majeure de la fédération musicale de Picardie, tout comme la promotion culturelle, collective et individuelle, des musiciens.

C'est sans nul doute pour quoi les plus hautes instances, municipales, départementales et régionales s'intéressent de près à son action, et contribuent efficacement à son essor, pour le plus grand bien de tous et de chacun.

Claude Lepagnez
Conseiller Fédéral,
Délégué à l'Information

SEINE-ET-MARNE

Nécrologie

C'est avec une immense peine que nous apprenons la disparition d'un grand Ami. M. Paul Fievet n'est plus, enlevé à l'affection des siens en cette brève journée du 15 mars dernier. Selon sa volonté, il sera conduit à sa dernière demeure dans la plus stricte intimité, nous quittant comme il a toujours vécu, avec la plus grande discrétion.

Il n'est pourtant pas à jamais disparu, revivant dans son œuvre ainsi que dans les souvenirs que nous laissent ses activités. Compositeur du plus grand talent, nous lui devons entre autres une Rhapsodie Japonaise, les Evocations Berrichonnes, des sonates, la musique de scène de « La Princesse de Chine », des nocturnes, 40 mélodies, 3 fresques symphoniques, des pièces pour musique de chambre, etc.

L'ensemble de ces œuvres lui vaudra en 1946 le Prix de l'Institut.

Ancien Directeur des Ecoles de Musique de Melun et de Fontainebleau (cette dernière porte le nom de Paul Fievet, son père), Membre des Jurys du Conservatoire de Paris et des Hautes Etudes Musicales, il se penche également sur la Musique Populaire, pour laquelle il aura toujours une affection particulière. Il siègera au Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France.

Président de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne pendant près de 40 ans, il en restera le Président d'Honneur lorsque l'heure de la retraite sonnera.

Que Mme Fievet ainsi que toute sa famille trouvent ici l'expression attristée des membres de la FDSMSM, Fédération à qui notre grand disparu a su donner une âme, et qui saura perpétuer l'exemple qu'il lui a donné.

André Ameller et le Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France s'associent au deuil de Mme Paul Fievet et lui adressent, ainsi qu'à sa famille, leurs plus sincères condoléances.

SUD-EST

Groupement des Fédérations des Sociétés Musicales de la région « Rhône-Alpes »

Le Groupement des Fédérations des Sociétés Musicales de la Région « Rhône-Alpes » a tenu, le samedi 15 mars 1980, dans le cadre de la Maison de la Culture à Saint-Etienne, une réunion plénière.

Les effectifs de ce groupement représentent 800 sociétés et environ 35 000 Musiciens, répartis dans les huit départements suivants : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie. L'ensemble des participants, sous la présidence de M. Maurice Adam, était invité

à Saint-Etienne par M.-J. Rouchon, Président de la Fédération de la Loire, afin d'échanger leurs préoccupations sur les modes de culture musicale tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Ils ont également examiné avec une grande attention les problèmes des relations avec l'association Régionale pour la Diffusion et l'Initiation Musicale (ARDIM).

Ils se sont préoccupés, d'une façon toute particulière, du renouvellement du parc instrumental de nos sociétés en relation étroite avec les possibilités de financement par l'Etablissement Public Régional.

Ils forment le souhait d'intervenir auprès de toutes les instances régionales pour sensibiliser chacun des élus sur l'ensemble des problèmes de la culture musicale.

Rendez-vous fut pris pour l'assemblée générale du Groupement qui aura lieu le samedi 21 juin à Aix-les-Bains (Savoie).

SUD-OUEST

Gironde

Cadillac-sur-Garonne

Congrès Fédéral 1980 et 75^e anniversaire de la Fédération

Si le mot succès, est parfois utilisé abusivement, ce ne sera pas le cas de la journée du 17 mars qui a été le grand rassemblement souhaité, dépassant toutes les prévisions par la présence de 275 délégués venus de tous les coins du territoire fédéral, trouvant difficilement place dans la belle, et pourtant vaste salle de réception de la Mairie de Cadillac. Certains durent rester debout. Première rançon de la réussite !

Devant cette assistance record à 9 h précises le congrès s'ouvrait sous la présidence de M. André Ameller, Président de la C.M.F. entouré du Président Fédéral et des membres du Bureau, de M. M. Lummeaux, Délégué Régional à la Musique, représentant M. le Préfet de Région, Dumas, Maire de Cadillac, Calen ; Conseiller Général du Canton, Maugein, Conseiller Général Délégué du Conseil Général au Comité Fédéral, Jacques-Pernoo, Directeur du Conservatoire National de Région de Bordeaux et de nombreuses autres personnalités. Après les paroles de bienvenue de M. le Maire et l'allocution d'ouverture de M. Henri Ciran qui brièvement évoqua la fondation fédérale, les présidents successifs : Ségalas Bérou, Adrien Maltête et Maurice Mesnard, souligne la belle démonstration de la vitalité fédérale donnée par le Congrès 1980 qui est la preuve que la Fédération du Sud-Ouest marche bien en cette 75^e année de son existence, et conclut en citant ces paroles de Saint Exupéry : « Almer c'est regarder ensemble... le chemin sera plus facile. »

Les divers rapports firent entendre M. M. Lucien Elie, Secrétaire Général Fédéral (Rapport Moral) Robert Davier, Vice Président, (Récompenses), Jean-Claude Fondrest, vice-Président (Assurances), Jean Ambroise, Trésorier Général (Rapport Financier), Georges Pironom, Conseiller Financier de la Fédération (Exposé sur les Comptes et Bilan), Pierre Lignot, qui au nom de ses collègues André Séguin et Raphaël Barraud donna lecture du rapport de la commission de contrôle des comptes, M. Chenu, Président de l'Union des B.B.F. de la Fédération S.O. (activités des B.B.F.).

L'ordre du jour appela successivement la fixation de la cotisation fédérale (120 F pour 1981), le développement des harmonies Juniors, les Examens Fédéraux et la nouvelle notation pour le solfège, les stages et le Centre de Promotion Musicale de la CMF à Toucy, l'affectation des

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNELS

des prix

avec

GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

| | CUIVRE | ARGENTE |
|--|--------|---------|
| TROMPETTE, ut et si b | 645 | 825 |
| CORNET, si b | 740 | 960 |
| BUGLE, si b | 855 | 1 090 |
| ALTO, mi b | 1 350 | 1 740 |
| BARYTON, si b | 1 720 | 2 400 |
| BASSE, si b à 4 pistons | 2 300 | 2 900 |
| Soubassophone, si b, pavillon orientable et démontable | 7 460 | 9 200 |
| TROMBONE à coulisse | 880 | 1 165 |
| TROMBONE à pistons | 1 700 | 2 195 |

LAQUES OR CLES CHROMEES

| | |
|--|-------|
| SAXO SOPRANO, si b | 2 035 |
| SAXO ALTO, mi b | 2 150 |
| SAXO TENOR, si b | 2 450 |
| SAXO BARYTON, mi b | 4 500 |
| CLARINETTE, si b super ébène | 990 |
| GRAND FLUTE argentée plateaux pleins | 880 |

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28-44-22 - 27-12-98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE
CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



jeunes musiciens dans les Musiques Militaires, le vœu de l'Indépendante de La Tresne afin que les Fanfares de Marche accèdent dans les Concours au-delà de la première division présentée par M. Dufols et qui fut voté après l'intervention explicative et favorable de M. Trémines.

Le Congrès de 1981 sur la proposition de M. J.-L. Gasquet aura lieu à une date qui sera fixée ultérieurement, reçu par l'Harmonie Sainte-Cécile de Villeneuve-d'Ornon.

Un tiers du Comité Fédéral était à élire. Furent élus MM. Davier, Elie, Malville, Dupin, Lhoumeau, Obissier, Pétrou, Pironom, membres sortants et MM. Bolsou, Duluc, Nouguey nouveaux membres.

MM. Lummeaux, Pernoo et Ameller clôturèrent la réunion par leurs interventions qui furent très applaudies, et le Président National décora de la Médaille d'or de la C.M.F. MM. Lucien Elie secrétaire Général Fédéral, Jean Ambroise, Trésorier Général Fédéral, F.-M. Boussier, Président des Cadets de Cadillac Bégué qui avec sa société recevait la Fédération et eut la lourde tâche d'organiser le Congrès. Puis le Président National remit au Dr Picard, Président de l'Union des sociétés musicales des Landes la médaille de Vétéran avec palmes, destinée à M. Camille Despujols, son prédécesseur fondateur de cette Union qui, retenu par une intervention chirurgicale n'avait pu venir assister au Congrès comme il s'était promis de le faire.

Ces diverses distinctions furent sanctionnées d'applaudissements chaleureux, et le Président André Ameller qui avait exprimé la grande joie qu'il avait d'être présent à un Congrès, et pour la première fois à celui du Sud-Ouest, fut l'objet d'une manifestation de grande sympathie, entouré de tous ceux qui voulaient le saluer, lui parler.

Le Congrès de 1980 n'était pas seulement l'assemblée Générale annuelle, mais aussi un ensemble de manifestations et cérémonies qui se déroulèrent parfaitement réussies et ordonnées.

Ce fut véritablement une grande journée de la musique. Ce fut d'abord en l'église de Cadillac, bien trop petite, malgré son importance, pour contenir tous ceux qui se pressaient pour assister à la messe célébrée à la mémoire de tous les musiciens des sociétés depuis la fondation de la Fédération, et que célébra Mgr Laroza représentant Mgr l'archevêque de Bordeaux. Une soixantaine au moins, de drapeaux et bannières entouraient le chœur et l'appel du Président Fédéral fait à ce sujet avait été entendu.



Autour de ces emblèmes des Sociétés au milieu du chœur les 70 musiciens de l'Union Musicale de Marmande, qui sous la baguette de M. Lacaze devaient faire entendre : Enchantement du Vendredi Saint, de Wagner ; Offertoire de Gilles Ganiard ; O Jésus que ma joie demeure, de J.-S. Bach ; Adagio, de Marcello ; Tollit Hostia, Mgr Laroza, dans

esplanade, entre l'Eglise et les douves du magnifique château des Ducs d'Epemont eut lieu la cérémonie au Monument aux Morts, émouvante et grandiose, sonneries réglementaires, dépôt des gerbes par M. M. Ciran et Boussier et Marsillaise.

Profitant de son bref passage à Bordeaux, M. Ameller s'est rendu sur la tombe de son maître Roger Ducasse.

Dans le château se tenait ensuite un Chapitre de la Connétable de Guyenne, qui avec le cérémonial d'usage et sous la présidence de M. Darrier, procéda à l'intronisation de MM. Ameller, Ciran et Chenu.

Pour clôturer la matinée un vin d'honneur, offert par la Muni-

son homélie, souligna tout le sens de cette célébration du souvenir et toucha profondément les congressistes et l'assistance. Après la messe, les drapeaux, les autorités, la foule partirent en cortège formé place de la Mairie, conduits par les deux Batteries Fanfares « L'Indépendante de la Tresne » direction M. Ferdinand Dufols et « l'Amicale Tournaise », direction M. Michel Rapin, qui dès le matin par un passe-rue et une aubade devant la Mairie, avaient accueilli les congressistes. Sur la belle

palité réunissait beaucoup de monde, personnalités auxquelles s'était joint M. Philippe Madrelle député de la Gironde, Président du Conseil Général, congressistes, musiciens et au cours duquel M. Ciran reçut d'un artiste cadillacais un magnifique souvenir.

Nouvelle rançon du succès, tous eux qui auraient voulu participer au banquet du Congrès ne le purent : la salle des gardes du château se trouvant trop petite malgré ses imposantes proportions.

● Suite page 32

Chefs de musique, faites plaisir à votre public populaire

Après l'immense succès de « LA CHENILLE », nous venons de publier une nouvelle marche-défilé avec clairons et clairons-basses ad libitum :

SECASSINE, C'EST MA COUSINE

sur la célèbre chanson de Jean-Jacques Debout, créée par Chantai Goya (très facile, tarif Bb)

Nous demandons le conducteur réclame gratuit (Ce morceau ne peut être joué par une batterie-fanfare seule.)

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande rue de la Coupée — 71005 MACON CEDEX

portions ne put réunir que 245 convives qui s'y installèrent après quelques difficultés. Mais grâce aux « Chabridous de Périgueux », sympathique groupe de vieilles à roue, tous habillés en costumes typiques du Périgord, et présentés par M. Jean Blanchard, Vice-Président Fédéral, la plus franche et cordiale gaité ne cessa de régner, et le répertoire folklorique connut un gros succès.

Deux concerts devaient, après le repas, se dérouler dans la salle Jacques D'avelles, sur une scène aménagée à cet effet, un peu sommaire, mais avec en fond de décor une des très belles cheminées monumentales Renaissance qui ornent le château.

L'Harmonie l'Union Musicale de Berson (Gde) direction M.

Jean Ambroise, fit entendre « Washington Post », de Souza, « My Fair Lady », de Loewa et la Valse des Fleurs de Casse-Noisette (Tchaikowsky). L'Ensemble Choral de Benange dirigé par M. Bouchet interprète de nombreuses œuvres de la Renaissance de Jannequin, Costeley, Arbeau, Mauduit, etc... et quelques pièces espagnole et tchèque ou française telle par exemple « Rosignolet du Bois » de Joseph Canteloube. L'Harmonie du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais, présentée par M. Daniel Malville et dirigée successivement par MM. Gilbert Bolssou et Pierre Leenart exécuta : « Empire states Building », de Darling, « Brazil », de Barosso-Scheffer ; l'air des trompet-

tes d'Aida et le Chœur des Esclaves de Nabucco (Verdi). Le soir enfin pour clôturer, un gala de danse classique par « Les Petits Rats Langornais » dirigés par Mme Raymonde Brettes et accompagnés par l'Orchestre de la Société Symphonique de Bordeaux-Caudérou, directeur M. Désiré Darmenté dansèrent le Ballet Blanc (musique de Messager), Crinolines (Chopin) l'Or et l'Argent (Lehar), Le Cirque (Janne, Strauss, Razigade, Chopin et Popy). L'orchestre fit entendre, seul, l'ouverture d'Egmont (Beethoven), l'invitation à la valse (Weber) et Cavaleria Rusticana (Mascagni).

Cette soirée qui offrit le spectacle rare de danseuses accompagnées par un orchestre symphonique, achevait une journée grandiose de la musique, où les Batteries Fanfares, les Harmonies, une Chorale, un groupe d'instruments anciens, un Corps de Ballet et un Orchestre symphonique représentèrent bien l'image de la Fédération et de la C.M.F. qui groupent tous les genres d'activités musicales et artistiques.

L'élan enthousiaste qui a fait réunir au Congrès de Cadillac un nombre de délégués jamais atteint, prouve la forte cohésion de la Fédération du Sud-Ouest qui a si bien répondu à l'appel qui lui avait été fait pour saluer le Président National que chacun voulait connaître et honorer.

Les Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée
71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

Merci aux Cadets de Cadillac-Beguay et à leur Président pour tout ce qu'ils ont fait pour célébrer dignement le 75^e anniversaire de la Fédération.

M. Sappet (Alpes de Haute-Provence) assistait à nos travaux, M. Trinquier (Vaucluse) était excusé.

Au cours de ce Congrès, il a surtout été question de l'enseignement musical tel qu'il a été défini avec précision lors du Congrès de Paris. A ce sujet, M. Ehrmann a renouvelé la qualité de l'enseignement du Centre de Toucy et a invité les Présidents de nos Sociétés Varoises à étudier attentivement la possibilité d'y envoyer des élèves en stage.

Lors du renouvellement du tiers sortant du Conseil, nous avons eu le regret de nous séparer de Mme Delor — Conseillère et de M. André Guiron — Vice-Président laissant leurs postes pour raisons familiales, l'Assemblée a alors accueilli M. Jack Aiguier (La Provençale), et M. Marcel Demichellis (Président de la Musique Municipale d'Hyères).

Après avoir souhaité la bienvenue aux deux nouveaux Conseillers, le Président Aiguier nous a fait part de l'invitation de la Ville d'Hyères pour recevoir le Congrès de 1981, invitation qui a été agréée par l'Assemblée.

Au cours de la remise des récompenses, nous avons eu le plaisir de féliciter M. Marius Roux, Président de la Lyre de la Crau en lui remettant, pour sa Société, la Médaille du Cinquantenaire.

M. Courtial nous a ensuite assuré de son appui et de son intervention auprès du Conseil Régional pour défendre les intérêts de notre Union, afin de favoriser les jeunes musiciens pour l'étude de l'instrument.

C'est par le repas amical qui nous a réunis que s'est terminée cette journée dont l'organisation revient à M. Paul Blanc, Président de la Lyre Signoise et à son Conseil d'Administration qu'il convient de féliciter ainsi que M. Paul Ricard, Maire de Signes, pour son appui personnel et son accueil chaleureux.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer le Journal de la Confédération Musicale de France au détail, en vous adressant au siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette 75010 PARIS. Le prix du numéro est de 5 F. Nous vous précisons que la réserve de journaux du mois de février 1980 est épuisée.

Le Journal de la Confédération Musicale de France est en vente depuis peu au kiosque situé à l'angle de la rue La Fayette et du boulevard Magenta.

Journal de la
Confédération
Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE 1 an 30 F
ETRANGER 1 an 75 F

Compte Chèque Postal
46.38.65 G PARIS

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet,
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86

EDITIONS ROBERT MARTIN

COLLECTION « MÉLODIES-SÉLECTION »

Par Julien PORRET

transcriptions d'œuvres classiques pour corne, trompette sib, bugle avec piano :

| | |
|--|--|
| J.-S. Bach : Célèbre Aria mf 14,30 F | Rossini : Cavatine du Barbier de Séville d 18,70 F |
| 0 Jésus que ma joie demeure .. tf 14,30 F | Rubinstein : Célèbre mélodie f 16,50 F |
| Beethoven : Lettre à Elise mf 18,70 F | Schubert : Ave Maria f 14,30 F |
| Gounod : Ave Maria mf 14,30 F | Impromptu hongrois (Troisième moment musical) mf 14,30 F |
| Martini : Plaisir d'amour f 14,30 F | La truite f 16,50 F |
| Mendelssohn : Chanson de printemps .. mf 18,70 F | |

MORCEAUX DIVERS POUR CORNET OU TROMPETTE SIB ET PIANO

Les morceaux dont le titre est précédé d'un astérisque ont également la partie de trompette en ut.

Le degré de force est indiqué après le titre.

| | |
|---|---|
| Ameller : *Danièle f 12,65 F | Porret : *Concertino n° 19 f 18,70 F |
| Arban : Variations sur le carnaval de Venise, nouvelle édition revue par Porret d 18,70 F | *Concertino n° 20 mf 18,70 F |
| Aubin : *Jeunesse mf 16,50 F | *Concertino n° 21 f 18,70 F |
| Blémant : Andante et rondo af 17,60 F | *Concertino n° 22 mf 18,70 F |
| Carrère : En flânant f 12,65 F | *1 ^{er} mini-concertino tf 14,30 F |
| Chopin : Tristesse (arr. R. Martin) f 12,65 F | *2 ^e mini-concertino tf 14,30 F |
| Delbecq : Tableautin tf 12,65 F | *3 ^e mini-concertino tf 14,30 F |
| Delgiudice : Sérénité, andante f 12,65 F | *4 ^e mini-concertino tf 14,30 F |
| Hubert : Au parc tf 12,65 F | *5 ^e mini-concertino tf 14,30 F |
| Leriché : *Amusette f 12,65 F | *6 ^e mini-concertino tf 14,30 F |
| Maurice : *Les Andelains f 12,65 F | 12 nouvelles (pour préparer les élèves à la lecture à vue) mf à d 55,00 F |
| Maury : 1 ^{er} solo de concours mf 17,60 F | *11 ^e solo de concours f 19,00 F |
| 2 ^e solo de concours af 14,30 F | *12 ^e solo de concours mf 19,00 F |
| 3 ^e solo de concours af 14,30 F | *13 ^e solo de concours f 19,00 F |
| 4 ^e solo de concours af 14,30 F | *14 ^e solo de concours mf 19,00 F |
| Porret : *Concertino n° 1 f 18,70 F | *27 ^e solo de concours f 19,00 F |
| *Concertino n° 2 mf 18,70 F | *28 ^e solo de concours mf 19,00 F |
| *Concertino n° 3 f 18,70 F | Dialogue, caprice af 12,65 F |
| *Concertino n° 4 mf 18,70 F | Variations sur le carnaval de Venise, d'Arban d 18,70 F |
| Purcell : Trumpet Tune and Air f 13,00 F | |
| Rucquois : Entantillage tf 12,65 F | |

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON CEDEX

(85) 39-29-33

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES